Dakota-du-Nord, 13-14 juillet 1851

Bataille du Grand-Coteau

& autres récits historiques

Jean-Claude Castex

Les Éditions FOX Vancouver

La Bataille du Grand-Coteau

(Dakota-du-Nord, 13 - 14 juillet 1851)

& autres récits historiques

Jean-Claude Castex

Castex, Jean-Claude, 1941-

Titre : La Bataille du Grand-Coteau (Dakota-du-Nord, 13-14 juillet 1851) et autres récits historiques.

Lulu

ISBN : 978-1-7948-5812-1

Couverture : Photo colorisée du Grand Chef des guerriers Sioux à la Bataille du Grand-Coteau

Dépôt Légal 4e trimestre 2021

Bibliothèque Nationale, Ottawa.

Bibliothèque Nationale du Québec, Montréal.

À, Émilie, ma chère Petite Fille

-1-

La Bataille du Grand-Coteau

(*Dakota du Nord*)
13-14 juillet 1851

Les Métis francophones de l'Ouest canado-américain vivaient principalement de chasse aux bisons. Leur première chasse du cycle annuel avait lieu au printemps dans les Prairies. En 1851, comme à l'accoutumée, le point de ralliement pour cette chasse fut fixé à Pembina, localité située à la confluence de la Rivière-Rouge et de la Rivière Pembina, son affluent. C'était traditionnellement le lieu de rassemblement des grandes chasses Métis dans les Plaines de l'Ouest. Ce secteur donnait accès à la ligne de partage des eaux entre les Bassins hydrographiques de la Baie d'Hudson et du Golfe du Mexique. De ce fait, les longues caravanes de chasses pouvaient circuler sans franchir de rivières importantes.

La proclamation publique de la date des chasses passait par les prêtres catholiques qui l'annonçaient lors des messes dominicales. L'église paroissiale constituait alors le seul centre communautaire, le seul point de ralliement de la population de chaque village francophone des Prairies.

En cette fameuse année 1851, les chasseurs affluèrent. Mille-trois-cents personnes accompagnées de mille-cent charrettes de type Rivière-Rouge se rendirent à Pembina[(1)] en mai. Les territoires de chasse revendiqués par les Métis

étaient alors les Prairies canado-américaines qui se trouvaient justement accaparées par les tribus Sioux. Ces derniers les interdisaient par la force des armes aux autres tribus indiennes[3]. Ils souhaitaient ardemment en prohiber l'accès aux Métis-français, armés jusqu'aux dents, qui venaient impunément y pratiquer leurs chasses annuelles. Malheur à l'individu qui s'aventurait isolément dans ces Plaines interdites ! Il finissait inévitablement son imprudente équipée quelque part au bout de la Voie Lactée, dans *les Grandes Plaines du Manitou* !

Au jour fixé pour le grand départ, la longue colonne de chasseurs Métis s'ébranla, laissant Pembina derrière elle. Comme une immense bête apocalyptique, la caravane se mit à serpenter dans la Prairie, en poussant des hurlements stridents de tous ses essieux de bois. Elle soulevait un impénétrable voile de poussière opale immédiatement balayé par la brise impétueuse. Des cavaliers Métis caracolaient de-ci de-là afin d'assurer la sécurité du convoi.

Les délibérations et les décisions du *Grand-Conseil Métis* du 19 juin ne sont pas directement connues. On ne peut que les déduire par extrapolation à travers les faits et les actions qui suivirent. Selon l'aumônier Laflèche, les chefs Métis-français n'ignoraient pas que les Sioux se préparaient à les attaquer. Il écrivit : « Tout le monde savait que les Sioux avaient passé l'hiver à se préparer pour la guerre, et que désormais ils cherchaient une occasion favorable pour réaliser ce qu'ils appelaient un *coup* ! ». Toutefois, rien ne fut publiquement révélé. Les décisions

prises par les chefs peuvent seulement être déduites à partir des comportements et des événements qui ont précédé les fameuses journées des 13 et 14 juillet 1851. Selon ces déductions non écrites, le Grand-Conseil des Métis organisa ce jour-là une manœuvre destinée à imposer aux Sioux, qui dominaient alors la Prairie de façon incontestée, la présence des chasseurs Métis dans leurs territoires de chasse[6].

Le grand convoi de chasse fut en conséquence divisé en deux colonnes très inégales en force pour constituer les deux éléments d'un piège tactique : l'appât ou *enclume*, et la force de frappe ou *marteau.*

La petite colonne "*appât*" ou *Colonne Laflèche,* issue de la région de Saint-Boniface (au Canada) et de Pembina (États-Unis), se composait de 62 chasseurs accompagnés de 270 femmes incluant leurs bébés, avec 200 charrettes.

La grande colonne "*force de frappe*" ou *Colonne Lacombe,* provenait de la région de Saint-François-Xavier. Cette dernière colonne devait constituer la deuxième mâchoire du piège[7]. Elle comportait 968 personnes dont 385 combattants avec 583 femmes incluant les nourrissons, ainsi que 1.000 charrettes.

Des messagers partirent immédiatement au galop vers le Nord pour inviter un groupe de 200[8] à 300 Indiens Saulteux[9] à venir se joindre à la colonne Lacombe. Avertis par ces messagers Métis, ces Ojibouais se mirent en marche pour venir renforcer la grande colonne Lacombe. En principe, les colonnes de chasse les plus performantes ne devaient pas compter plus de 150 chasseurs[10].

L'historien Georges Dugas conclut que la colonne Lacombe, qui totalisera près de 700 combattants, n'était pas une véritable Colonne de Chasse mais une "Force de

frappe" destinée à imposer sa suprématie aux Sioux. Le *traquenard* semble évident même si ce terme n'est jamais utilisé dans les sources connues.

Vers le 29 juin, approximativement, les deux colonnes se séparèrent pour cheminer parallèlement à partir de la Maison-du-Chien[10b]; cap au sud, durant quelques jours. Elles faisaient souvent halte, au signal de leur chef, pour s'exercer à former rapidement le camp retranché de chaque colonne. Cette période d'entraînement militaire créa une fructueuse émulation entre les deux caravanes. Puis, la Colonne Lacombe s'éloigna vers le sud-ouest pour longer de loin le cours du Missouri, à une quarantaine de kilomètres de la Colonne Laflèche. Cette dernière colonne ("l'appât") s'ébranla alors plein sud pour venir longer sur sa gauche les hauteurs appelées le Grand-Coteau. C'était la première élévation de l'alignement des Coteaux-du-Missouri sur laquelle les Sioux s'étaient vraisemblablement embusqués, comme les années précédentes[11].

Le Grand-Coteau[12] est l'unique éminence qui domine la région, si l'on fait abstraction de la Maison-du-Chien, aujourd'hui devenue la "Dogden Butte". C'était donc le seul endroit où les Sioux avaient la possibilité de dissimuler une véritable armée dans le but de tendre une embuscade efficiente. Ainsi, en cas d'attaque sur la petite colonne Laflèche venue défier les Sioux, l'intervention inopinée du gros convoi de frappe ferait indubitablement pencher la victoire du côté des Métis-français. Du moins ces derniers l'espéraient-ils ! Les chefs militaires Métis

étaient alors fortement influencés par la stratégie de Napoléon Ier : attaque par colonnes, puis intervention fulgurante d'une autre colonne pour donner le coup de grâce à l'ennemi ("l'Événement"). Une telle tactique était risquée. L'intervalle entre les deux colonnes devait rester inférieur à 30 km pour que les secours aient le temps d'intervenir dans un délai raisonnable[13].

Le samedi 12 juillet, les éclaireurs Métis gravirent les hauteurs du Grand-Coteau. De là, ils découvrirent, vers l'Est, un gigantesque camp Sioux d'environ 6 000 âmes dont 2 000 guerriers[14]. Les tipis blancs hérissaient littéralement l'immense sommet vallonné du Grand-Coteau. Ils le signalèrent immédiatement par geste à la colonne Laflèche.

—Formez le cercle ! ordonna le chef élu Jean-Baptiste Falcon, après avoir choisi un emplacement de défense autour de l'une de ces mares naturelles dont l'eau restait limpide.

L'importance de la ville indienne indiquait bien qu'ils attendaient les Métis-français. Les années précédentes seuls quelques tipis couronnaient le sommet du Grand-Coteau. Les Sioux qui pensaient avoir tendu une embuscade, ignoraient qu'ils n'attaquaient que l'appât d'un piège. Deux cavaliers Métis partirent immédiatement au galop pour avertir la colonne Lacombe de secours. Deux autres se mirent en marche durant la nuit car ceux, envoyés la veille, eurent leur chemin coupé par des cavaliers Sioux. Il fallait absolument alerter la colonne de secours.

Immédiatement, la colonne Laflèche se forma en un solide camp retranché. Les charrettes de la Rivière-Rouge prirent une formation circulaire. Elles furent dressées verticalement sur le hayon arrière, brancards ou timon vers le

ciel[15]. Ce jour-là, les quadrupèdes de trait et de chasse furent parqués à l'intérieur de la palissade. Chacun s'activa à renforcer les défenses, sachant que les Sioux allaient inéluctablement en venir aux mains. La trop grande puissance de cette Nation indienne la privait encore du sens du compromis. Chaque différend avec les tribus voisines était systématiquement réglé à coups de fusil, leur seul argument : *"Ultima ratio regum !"* "Dernier argument des rois (de la Prairie.)"

On attacha les charrettes ensemble. On creusa des trous individuels à l'extérieur, au pied de la « palissade » ainsi érigée. Certains préférèrent percer une meurtrière à hauteur de tir dans le plancher de leur charrette qui formait l'enceinte (trop mince). Le drapeau fleurdelisé des Métis-français fut solidement hissé et fixé au timon le plus haut. Le signe de l'infini qui caractérise aujourd'hui la nation métisse n'avait pas encore remplacé la fleur-de-lis.

Jean-Baptiste Falcon dépêcha en direction du camp Sioux une patrouille de cinq parlementaires armés jusqu'aux dents pour demander aux Indiens quelles étaient leurs intentions. Dès que les cinq cavaliers atteignirent le sommet du Grand-Coteau, une troupe de vingt Sioux bien armés les encercla.

Le chef Sioux (Ours-Médecin[16]), couvert de sa magnifique coiffe de plumes d'aigles, les invita en chinouk-français (la lingua franca de la Traite de la Fourrure à travers l'Ouest) à se diriger vers leur camp.

Soudain, l'un des Métis s'écria : «Envoille !» Ce disant, il détala par la gauche dans la direction du camp retranché. Deux autres suivirent par la droite[17].

Plusieurs guerriers Sioux s'élancèrent dans la pente, en tirant des coups de feu, à la poursuite des fuyards.

Flèches et balles sifflaient à leurs oreilles. Mais en approchant du camp retranché Métis, les poursuivants hésitèrent à la vue des mousquets divers[18] et tromblons, qui hérissaient déjà la palissade.

Les Sioux s'arrêtèrent à bonne distance, et, immobiles, levèrent la main droite pour parlementer. Leur chef affirma, dans le même chinouk, qu'ils n'avaient aucune intention hostile et que « les Français » seraient libérés dès le lendemain contre quelques caisses de vivres. Personne n'y crut. Quelques minutes après, trois cavaliers Sioux, dont l'un d'eux qui paraissait être un chef, se détachèrent du groupe immobile et commencèrent à s'approcher du camp Métis. Le chef Métis dépêcha immédiatement dix cavaliers les intercepter au grand galop afin de ne pas les laisser approcher trop près. Il craignait qu'ils épient les défenses du camp retranché[19]. Certains défenseurs Métis se mirent à creuser en toute hâte la terre desséchée (argileuse en profondeur) pour aménager à l'avant de la palissade un trou individuel. L'enceinte formait un cercle presque parfait de près de cent-vingt mètres de diamètre, donc, trois cent soixante mètres de circonférence, roue contre roue, timon ou brancards dressés verticalement. Une telle longueur ne permettait qu'un seul défenseur tous les cinq mètres. La moitié des Métis creusa ces trous individuels à l'extérieur de la palissade. La terre argileuse était entassée à l'avant, en parapet. Ainsi, les Métis pouvaient non seulement tirer, mais aussi éteindre les flèches enflammées qui viendraient se ficher dans la palissade derrière eux. Les autres préféraient percer une meurtrière dans les planches mêmes, pour combattre de l'intérieur. Ils pouvaient ainsi se déplacer vers les secteurs les plus menacés.

Derrière chaque charrette, à l'intérieur du camp, une autre tranchée, un peu plus spacieuse, abritait les femmes

et leurs bébés. Des poteaux, plantés au bord de l'étang, permettaient d'attacher le bétail et les chevaux et de les tenir aussi éloignés que possible des projectiles ennemis. Les longues perches destinées habituellement à la dessiccation de la viande de bison étaient enfilées entre les rayons de bois ou les ridelles à claire-voie des différentes charrettes. Des lanières de cuir maintenaient en place ces barres de renforcement. Ainsi, une brèche par arrachement de la palissade devenait presque impossible. Les bagages étaient entassés sur le hayon arrière qui reposait contre le sol. Tout était prêt pour la bataille !

Le soleil se coucha lentement. Toute la nuit, la garde fut doublée, d'autant plus qu'une angoissante éclipse de pleine lune effaça totalement la moindre clarté. En prévision d'un combat qui se terminerait peut-être par un massacre, l'aumônier entendit en confession tous ceux qui le désiraient. Il leur distribua la communion. À l'exception de certains chefs, personne n'avait la moindre idée que la provocation avait été fomentée par les stratèges. Ces derniers ne l'avoueront jamais, car c'était un coup de dé fort aventureux qui pariait sur la vie de nombreux innocents, femmes et enfants. Personne n'avait prévu une telle concentration de guerriers Sioux.

À l'aube, la ligne de crête du Grand-Coteau, brisée par de nombreuses coulées[20], s'illumina soudain, enflammée par les premiers rayons du soleil levant. Elle se mit à frémir et à se boursoufler de petites protubérances d'ombres indistinctes. Bientôt se profila sur le ciel froid de l'aube, une longue et inquiétante rangée de cavaliers Sioux ; une ligne de 3^{km}, ondulante comme un crotale cornu et fractionnée par les ravines. Le spectacle avait de quoi donner des frissons d'épouvante. Dans les Plaines de

l'Ouest, les Sioux étaient aussi redoutés que les Cinq Nations iroquoises chez nous, dans l'Est. Hypnotisés par le spectacle, les yeux de tous se rivaient littéralement sur la ligne de bataille, mouvante, qui glissait lentement et silencieusement le long des différents flancs du Grand-Coteau.

Charrette de la Rivière-Rouge exposée au Musée de la Police-Montée à Régina, Saskatchewan.

Bientôt les pupilles dilatées virent que la ligne se hérissait de lances décorées de plumes d'aigles, et d'armes à feu des plus menaçantes dont l'acier nu lançait parfois des éclats de lumière.

—Tabarnouche ! martela un Métis, debout derrière la palissade. J'en ai jamais vu autant !... Ils nous attendaient… C'est évident !

Au moins 2 000 guerriers armés jusqu'aux dents formaient cette terrifiante ligne de bataille. Les ferventes

prières des femmes, les médailles miraculeuses et les scapulaires allaient devoir se conjuguer aux projectiles des fusils et des pistolets pour résister à leur assaut. Les premières garderaient le moral des défenseurs aussi haut que possible, et les seconds arrêteraient peut-être cette horde d'intrépides combattants. Les Sioux avançaient à pas comptés, comme des lynx silencieux. La plupart des armées du monde crient en donnant l'assaut, pour impressionner l'ennemi et évacuer l'angoisse. Les guerriers Sioux, quant à eux, gardaient un calme olympien qui impressionnait plus encore. La multitude de cavaliers Sioux atteignit enfin le pied du Grand-Coteau. Les guerriers ébauchèrent alors leurs premiers pas sur le glacis renversé, la pente douce de 500 mètres qui s'abaissait doucement jusqu'au camp retranché.

Soudain le grand chef Ours-Médecin, tout empanaché de plumes d'aigle, leva sa longue lance vers le ciel. À ce geste d'autorité, la ligne de bataille de trois kilomètres commença à s'immobiliser.

—Cavalerie de réserve ! En selle ! Allez voir ce que signifie ce déploiement ! ordonna Jean-Baptiste Falcon, notre capitaine de jour. Et surtout gardez-les éloignés de notre camp pour les empêcher d'épier nos défenses !

Trente hommes sautèrent en selle. C'était la réserve Métis, prélevée de-ci de-là, et destinée à effectuer une contre-attaque surprise si nécessaire. Fusil chargé à la main, les trente cavaliers s'écoulèrent hors du camp, comme le sable d'un sablier, par une porte étroite qui s'ouvrit dans la palissade. Ils avançaient au trot en soulevant une épaisse poussière, qui était immédiatement saisie et balayée par le vent.

Dans la ligne indienne, on pouvait maintenant distinguer les trois Métis-français prisonniers, curieusement à

cheval eux aussi. Soudain, l'un des trois captifs frappa le garrot de sa bête pour s'élancer dans la direction de l'escadron métis qu'il traversa. Il se réfugia dans le camp retranché dont la porte avait été laissée ouverte. Voyant approcher les cavaliers Métis, une formation de deux-cents guerriers Sioux se détacha de la grande ligne de bataille pour se porter à leur rencontre. Le commandant Métis leur proposa quelques cadeaux, puis les exhorta en chinouk à sauvegarder la paix entre leurs deux peuples de la Prairie. Affectant une indifférence ostensible et une superbe arrogance, les Sioux ignorèrent totalement les cadeaux et la requête[21]. L'offre fut alors réitérée en lakota et en plusieurs langues indiennes sans pour autant attirer l'intérêt des guerriers. Au contraire, Ours-Médecin déclara que le seul cadeau qu'ils accepteront sera le camp français tout entier. Il continua en disant que s'ils n'avaient pas pris soin de se munir de charrettes pour rapporter le butin jusqu'à leur camp, c'était parce qu'ils se proposaient d'utiliser les charrettes "des Français"[22]!

Devant ces paroles provocatrices, l'escadron Métis fit subitement un abrupt demi-tour, poursuivi par l'avant-garde indienne. Abandonnant leur lenteur calculée, certains Sioux s'élancèrent à la poursuite des cavaliers ennemis pour tenter de les intercepter et de leur interdire le refuge du camp retranché. Toutefois, personne n'ouvrit le feu prématurément. Les armes allaient parler. C'était inévitable. Les cavaliers Métis entrèrent en trombe dans le camp fortifié, à peine retardés par le goulot d'étranglement de la porte étroite qui fut immédiatement refermée, juste devant les premiers cavaliers indiens.

À cent mètres, les guerriers Sioux firent un brusque demi-tour d'un seul mouvement pour rejoindre leur ligne de bataille située en retrait, à l'exception d'une poignée de

guerriers téméraires. Voulant résolument narguer la mort et les Métis-français, ce groupe de *Braves parmi les Braves* mit les chevaux au pas et continua d'avancer dans un silence saisissant. Ils défiaient la mort avec une superbe indifférence pour ressentir sans doute l'excitation de l'effroi[23]. À la tête de cette cohorte de héros, marchait fièrement un jeune chef, beau comme le Manitou, joues noircies pour attester de son grand courage. Il était magnifique sous sa glorieuse coiffe de plumes d'aigles.

—Dernier avertissement ! Rentrez chez vous ! hurla Jean-Baptiste Falcon.

En tant que chef suprême, c'était à lui de donner le signal du feu. Le champ de bataille demeurait silencieux, comme pétrifié. Les femmes se dressaient pour voir à travers les meurtrières ce spectacle saisissant. Les coiffes de plumes d'aigle étaient arborées par les hommes les plus braves. Les chefs s'efforçaient d'être ces hommes-là. Chaque plume d'aigle représentait un exploit de bravoure. Chez les Sioux, les guerriers qui portaient ces coiffes étaient membres de l'*Ordre Akichita.* C'était un club d'élite comme la *Légion d'Honneur* des Français (du temps où les politiciens ne l'octroyaient pas par clientélisme), le *Cœur de Pourpre* des Américains (qui ne fut accordé aux soldats Noirs qu'après la IIe Guerre mondiale) ou la *Croix de Victoria* non attribuée aux troupes des Indes).

Cette coiffe de plumes était investie de pouvoirs magiques qui protégeaient son porteur lors des combats, comme un talisman ou comme la *Médaille Miraculeuse* de Catherine Labouré. Ce médaillon existait déjà depuis plus de 20 ans, et de nombreux Métis-français le portaient sur la poitrine ou dans la poche[24].

Jean-Baptiste Falcon cria de nouveau sa sommation, en lakota cette fois.

On le sentait réticent à tirer sur le jeune homme inconscient qui offrait sa vie pour la vaine gloire d'une plume d'aigle. Mais c'était la Loi de la Prairie. Rien n'y faisait. Le jeune guerrier, téméraire jusqu'au déraisonnable, poursuivait sa glorieuse marche vers la mort. Dans son orgueil puéril, il imaginait sans doute les yeux de sa tribu fixés sur lui. Peut-être se trouvait-il pris à son propre piège de bravoure. Comme à regret, un coup de feu retentit ; un seul. Le jeune Akichita tomba sans vie, les bras en croix, la face contre terre, couvert de ses belles plumes d'aigles en guise de linceul. Jean-Baptiste Falcon, debout derrière une charrette, l'avait abattu à contrecœur d'une seule balle dans le front.

Le Grand-Coteau, vu depuis un site plus éloigné de la bataille. Collection privée

«Triple niaiseux !» murmura le capitaine élu, furieux d'avoir été contraint de procéder à l'exécution capitale de ce jeune chef qui avait bradé sa vie pour une vaine gloire.

Les 2 000 cavaliers Sioux s'élancèrent alors dans un assaut tourbillonnant autour des défenses Métis en les mitraillant de flèches et surtout de coups de feu. Certains s'abattaient brutalement dans l'herbe de la Prairie sous les

projectiles des assiégés. Ces derniers prenaient le temps de viser pour que chaque balle porte. Ils ne craignaient pas de manquer de munitions, étant au tout début de leur grande chasse au bison printanière. À l'intérieur du camp retranché, l'aumônier de la chasse, le père Laflèche avait revêtu ses vêtements sacerdotaux. Pour fouetter la détermination de tous, il brandissait un grand crucifix de bois. Non sans courage, il s'approchait de la palissade et consolait les enfants, tassés au fond de leur tranchée de famille, de même que certaines mères dont les nerfs craquaient. Durant tout le combat, il déclama littéralement ses prières au sommet de la voix, pour être entendu de tous, en se déplaçant le long des tranchées intérieures.

Le premier assaut fut suivi d'une pause par les Sioux, surpris de ne pas avoir emporté la position d'emblée. Voyant revenir les Indiens fatigués ou blessés, l'un des deux derniers Métis prisonniers jugea avec quelque raison qu'ils allaient se venger sur eux de leur échec. Il invita par bribes de phrases discrètes son codétenu à fuir et s'élança dans la pente du coteau en direction du camp français. Il montait un cheval de lapelouse, (appaloosa en chinouk d'aujourd'hui) le meilleur coursier de l'Ouest, et il arriva effectivement à bon port. Jean-Baptiste Malaterre[25], le dernier prisonnier, qui savait que sa monture était une mauvaise rosse, se contenta de couvrir courageusement la fuite de son ami, en tirant sur ses gardiens avec un pistolet qu'il avait dissimulé dans ses vêtements. Il en abattit trois avant de prendre la fuite en guise de diversion et d'être lui-même rattrapé et mis à mort par une volée de flèches et de balles. Son corps, hérissé de plusieurs dizaines de flèches, fut ensuite démembré en pleine vue. Ce fut une grossière erreur psychologique de la part des Sioux. Ils renforcèrent

ainsi, si besoin était, la détermination des Métis à combattre jusqu'à la mort. Les Sioux avaient ainsi laissé échapper tous leurs prisonniers sauf un. Certains affirmèrent que l'Agent fédéral américain de leur Réserve (un métis américain qui se trouvait parmi eux), aurait discrètement suggéré aux prisonniers de fuir au plus vite pour éviter d'être massacrés. Leur incompétence dans ce domaine n'avait malheureusement rien à voir avec leur bravoure qui était immense.

L'une des milliers de mares autour desquelles se retranchèrent les Métis-français. Coll. Privée.

Leurs perpétuelles victoires dans chacun des conflits avec les autres nations indiennes leur donnaient un moral de bronze et l'intime conviction d'être le Peuple Élu du Manitou. Mais les Métis-français possédaient aussi un moral d'acier, car ils savaient que dans leurs veines coulait le sang des grognards de la Grande-Armée. D'ailleurs, le prénom de leur fameux chef, Napoléon, fleurissait chez eux comme églantines sauvages.

Pourtant, les Sioux n'apprécièrent pas du tout de s'être laissé duper par leurs prisonniers. Décidés à en finir au plus vite, ils reprirent leur ronde meurtrière autour du camp retranché, dans une furieuse attaque générale, mais heureusement un peu chaotique. À la façon indienne, ils n'attaquèrent jamais en masse sur un seul point. C'est ce qui sauva les Métis-français. Deux assauts simultanés de

mille hommes chacun, à l'Est et à l'Ouest du camp retranché, auraient immédiatement eu raison de toute résistance acharnée ; surtout en utilisant l'écran de poussière qu'auraient créé leurs mouvements. Les guerriers indiens, extrêmement intrépides, avaient un fâcheux talon d'Achille. Ils considéraient qu'ils devaient décider par eux-mêmes de leur tactique à la guerre. Si le chef ne parvenait pas à les convaincre d'une stratégie commune, il était impossible de les faire obéir sans qu'ils soient, pour autant, taxés de trahison ou de lâcheté. Cette liberté individuelle absolue resta solidement ancrée dans l'esprit de chaque Amérindien.

La fusillade crépitait comme grêle par soir d'orage. Dans l'air, sifflaient et bourdonnaient des milliers de projectiles comme des frelons furieux. Les détonations hachaient les prières du père Laflèche au nom si adéquat, lequel, revêtu de son surplis, aube, étole et chasuble, brandissait inlassablement son crucifix, comme pour dominer la tempête, en hurlant à pleins poumons[26]: «Ô Dieu ! Aidez-nous à lutter contre ces ennemis qui veulent détruire vos enfants !» Il exhortait les combattants à se battre pour leur femme et leurs petits : «Mourons s'il le faut, mes frères, mais mourons en braves !» déclamait-il au sommet de la voix[27]. «Prenez-garde à vous, mon père, criaient des femmes. Si vous êtes tué, on est perdu !» «Ne vous en faites pas, mes enfants, Dieu nous garde ! Les Sioux les plus braves ne peuvent rien contre Dieu !» Et ces paroles chimériques prononcées avec tant de conviction, comblaient les Métis d'une confiance infinie.

Quelques guerriers Sioux, désespérés de cette résistance acharnée et de leur impuissance, se jetaient à plein galop contre les fortifications. Ils se couchaient sur le garrot derrière la crinière endiablée de l'animal, ou sur son flanc, pour éviter les balles qui sifflaient à leurs oreilles.

D’autres s’approchaient en rampant dans l'herbe haute pour présenter moins de surface aux fusils ennemis. De temps à autre, ils s’arrêtaient, épaulaient, tiraient et rechargeaient. Les balles de plomb et les flèches pleuvaient comme giboulées. Les Métis n’exposaient que la tête et le haut de leurs épaules aux projectiles ennemis. De ce fait, ils étaient presque invulnérables face aux armes Sioux épaulées parfois au triple galop. En revanche, les Métis pouvaient bien ajuster leurs coups sur ces cibles mouvantes. Les Indiens se précipitaient sur la palissade sans pouvoir se dissimuler sérieusement sur ce glacis immense qui fuyait à perte de vue jusqu’au Grand-Coteau d'un côté, et à l'Ouest jusqu'au Missouri lointain. Quelquefois, un cheval s’écroulait dans l’herbe folle, envoyant rouler son cavalier qui devait retraiter en rampant sur le sol, comme un gros animal démembré, comme un centaure brisé. Le camp retranché paraissait invulnérable.

Les Métis n’avaient que des blessés, si l’on fait abstraction de Malaterre. Quelques-uns de leurs animaux, regroupés au centre du cercle près de l'étang, avaient toutefois été tués ou blessés. Mais pour les Indiens peu habitués à subir de lourdes pertes, contrairement aux autres, c’en était trop. Ce n’était pas une question de courage mais de coutume. Les Sioux suspendirent donc le combat durant un moment. Ils se rendaient compte qu’il était tout à fait intolérable que cette poignée de "Français", comme ils appelaient les Métis, puisse tenir tête si longtemps à deux mille courageux guerriers Sioux, considérés comme invincibles dans l’Ouest. Mais les uns luttaient pour leur survie, tandis que les Sioux-Tétons ne se battaient que pour maintenir l'exclusivité d'un territoire de chasse et pour s'approprier du butin. Les Métis avaient donc l'avantage d'une motivation vitale. Plusieurs chevaux indiens agonisaient

de-ci de-là. Les Métis les achevèrent pour leur éviter les affres douloureuses de l'agonie. La colère envahit sans doute l'esprit de nombre de ces guerriers indiens. Tout un groupe se précipita soudain dans la direction du camp retranché en hurlant de rage. Ils tentèrent d'atteindre la dérisoire palissade de charrettes, outrageusement mince. En vain !

De nouveau, les exhortations et les prières de l'aumonier Laflèche reprirent leur envol dans l'air surchauffé de la Prairie. Ses harangues étaient continuellement coupées par les ordres du capitaine Falcon et interrompues par le tapage du combat, par les cris de colère, les râles d'agonie, les détonations, par le bourdonnement meurtrier des balles et le sifflement délétère des flèches. Marie-Isabelle Falcon, la sœur du chef, debout derrière une meurtrière percée à la hache dans le plancher d'une charrette, faisait le coup de feu avec les hommes, chaque fois que son frère lui abandonnait son arme pour aller encourager les combattants et consoler les affligés.

Le deuxième assaut des Sioux vint, comme le premier, se briser contre la résistance opiniâtre des défenseurs. Tout le monde priait les saints les plus glorieux pour que les Indiens n'aient pas l'idée de lancer un assaut de masse qui submergerait tout. Toutes les invocations furent exaucées. Mieux encore, petit à petit, les Sioux, découragés, abandonnèrent le combat, individuellement ou par petits groupes, pour regagner le Grand-Coteau. Leurs traditions d'individualisme minaient irrévocablement leurs chances de succès. Ils auraient été redoutables s'ils avaient combattu avec ensemble et discipline. Ce fut ce qu'ils firent vingt-cinq ans plus tard, durant la bataille de la Petite-Rivière-du-Mouflon (Little Big Horn). Leur échec au Grand-Coteau leur avait appris une leçon des plus utiles dans l'art

de la guerre !

Cette phase initiale du combat avait duré six longues heures. À l'aide de plusieurs chariots, que les Indiens allèrent chercher dans leur camp (puisqu'ils prévoyaient d'utiliser ceux des Métis pour rapporter le butin), ils chargèrent leurs morts et leurs blessés les plus accessibles. Puis ils retraitèrent vers leur ville de tipis, loin derrière les premières hauteurs qui couronnaient le Grand-Coteau. Par miracle, les Métis n'avaient subi qu'un seul tué et plusieurs blessés légers. Ils avaient tout de même perdu quelques bœufs, indispensables pour haler leurs véhicules de transport dans la Prairie sans limite.

Dans le grand silence qui suivit la bataille, les Métis restaient tous en position de combat, fusil chargé, souffle suspendu, tous les sens aux aguets. Ils épiaient dans les herbes hautes les mouvements des Sioux qui se retiraient petit à petit du champ de bataille, n'osant espérer que l'épreuve fut enfin terminée. Un Métis-français qui comprenait le lakota parlé par les Tétons, entendit un chef se lamenter au loin : «Les Français ont un Manitou avec eux (l'aumônier Laflèche). On n'en viendra jamais à bout. Les tuer est impossible ! » Ce n'était pas le père Laflèche qui leur aurait dit le contraire. Et pour mettre définitivement un terme à cette terrible journée de combat, un violent orage détrempa le champ de bataille et remplit en un bref instant les retranchements argileux. Le ciel semblait vouloir imposer la paix. La brume, créée par l'évaporation dans cette chaleur intense, perturba la visibilité nécessaire au tir à longue portée.

Dans la soirée survinrent les estafettes de la colonne Lacombe. Ces messagers annoncèrent que la caravane de secours avait été avertie. En chevauchant à marche forcée vers ici, elle avait intercepté deux éclaireurs-pisteurs

Sioux à qui elle avait fait savoir –à dessein– qu'elle accourait à la rescousse. Le camp indien avait donc été vraisemblablement avisé que les secours interviendraient dans la soirée du lendemain. Cette nouvelle avait sans doute contribué à attrister le moral des Sioux. Ils se voyaient ainsi limités dans le temps, pour le cas où ils envisageraient d'assiéger le camp retranché et de le réduire par épuisement des munitions de bouche ou de guerre.

Dès que les Sioux eurent regagné leur camp au sommet du plateau ondulé qui couronnait le Grand-Coteau, le champ de bataille fut inspecté par les Métis. Ils purent estimer, par l'importance des taches de sang dans l'herbe, que huit Sioux au moins avaient été tués et plusieurs autres blessés. Les diverses parties du corps de Jean-Baptiste Malaterre furent retrouvées, mutilées et hérissées de soixante-sept flèches. Ses mains et ses pieds étaient amputés, son crane scalpé. Trois poignards plongés dans son buste. Quelques projectiles d'armes à feu avaient complété sa mise à mort. Trois impacts de balles furent constatés. Jean-Baptiste fut enterré sur place dans cette vaste Prairie qu'il avait tant aimée. Quelques cadavres Sioux –dont le jeune chef téméraire– trop proches de la palissade, n'avaient pu être relevés. À la brunante, ils furent transportés à quatre-cents mètres, à l'est de l'enceinte défensive, sur le glacis ouvert. Ainsi, leur tribu put leur attribuer une sépulture honorable selon leurs rites.

Enfin la nuit tomba. Ce fut une nuit horrible pour les Métis. Des hurlements menaçants envahissaient des ténèbres, s'insinuaient dans l'air qu'ils respiraient, et aussi dans leur cœur. Dispersés tout autour, à bonne distance du camp retranché, des Sioux cherchaient à terroriser les défenseurs[29]. Et ils y parvenaient, car, la nuit, l'âme est plus

vulnérable. Tous s'attendaient à ce que le combat se ranime le lendemain puisque les secours n'arriveraient qu'en fin d'après-midi.

Le *Grand-Conseil des Métis* s'assembla donc durant la nuit. Il fut décidé de décrocher et de retraiter vers l'ouest, vers le Missouri, afin de se porter à la rencontre de la colonne de secours. C'était une opération très délicate et des plus dangereuses dans les ténèbres. Le terrain, quoique relativement plat, était truffé d'une multitude d'étangs pas plus étendus que des mares[30]. Ces dépressions liquides restaient invisibles la nuit, dans l'obscurité, quand la lune prenait quelque repos derrière un voile de nuages. La manœuvre était périlleuse, surtout en présence d'un ennemi intrépide, plus puissant numériquement. Néanmoins, en dépit du péril menaçant, les chefs Métis firent exécuter le mouvement avec une ingéniosité remarquable[31]. La perspicacité et le sens de l'improvisation font partie des qualités qui créent les grands stratèges. Et le jeune Gabriel Dumont qui deviendra lui-même un grand capitaine, vingt ans plus tard, était à bonne école, ici au Grand-Coteau. Avec ses treize printemps, il était le plus jeune des combattants Métis, et l'un des plus audacieux.

Bien avant l'aube, quatre sections de "découvreurs" furent dépêchées en éclairage à un kilomètre de la colonne, aux quatre points cardinaux. Ils devaient signaler tout mouvement hostile. Chacune de ces patrouilles posta deux guetteurs à cheval au sommet d'élévations, si modestes dans cette région. Ils restaient en vue de la colonne afin de

donner l'alerte, si le danger se précisait, par des signaux *à la torche* d'abord, puis *au geste* dès les premières lueurs du soleil levant. Les charrettes se formèrent en quatre colonnes de cinquante chacune, l'une à l'avant, l'autre derrière, et deux colonnes parallèles au niveau du centre. Au moindre danger, elles pouvaient former un cercle ou un carré retranché : les deux colonnes centrales s'écarteraient un peu et les colonnes de tête et de queue pivoteraient sur elles-mêmes pour colmater l'enceinte. Les stridents essieux de bois ne laissaient aucune possibilité de décamper sans se faire repérer, même la nuit. Toutefois, les Sioux, désormais fort méfiants, se gardèrent de lancer la moindre attaque nocturne de peur de tomber eux-mêmes dans un traquenard mortel. Les vents de la nuit eurent rapidement séché la boue superficielle dont l'orage de la veille avait englué le sol. Dès l'aube la poussière avait repris ses droits sous les roues de bois et les mocassins ; ou peut-être n'avait-il pas plu ici ! Au lever du jour, une dense poussière enveloppa les Métis et les aveugla par moment. Elle aurait pu leur servir de camouflage si elle n'avait pas été très vite balayée par les bourrasques et les rafales d'un fort vent du sud-est.

En hâte, les deux patrouilles d'arrière-garde Métis se replièrent vers les colonnes pour leur signaler que les Sioux reprenaient l'offensive. Elles n'avaient marché qu'une seule heure **avant** le crépuscule en se faufilant précautionneusement entre les étangs presque invisibles qui encombraient le chemin de retraite.

La deuxième phase de la bataille se déroula au sud-

est du "Lac Bleu", à l'intersection actuelle de la 9th Avenue NW et de la 9th Rue NW[32] qui ne sont, de nos jours, que de modestes chemins[33] de terre dans les vastes plaines.

—*Formez le cercle !* ordonna le chef élu en ébauchant une courbe avec sa torche, dans le ciel blanchâtre qui s'éveillait lentement.

Le camp retranché sortit de terre en un clin d'œil. Désireux d'éviter de perdre plus de bêtes de trait, le chef Métis changea de tactique. Il fit former deux cercles concentriques. Les bœufs et les chevaux furent soigneusement attachés au bord d'une grande mare (disparue à l'heure actuelle pour les besoins de l'agriculture) qui occupait le centre du système de défense. Les charrettes se dressèrent de nouveau en palissade. Mais chacune fut cette fois percée d'une meurtrière. Le deuxième cercle fut composé d'avant-postes à soixante mètres en avant du camp retranché. Ces avant-postes consistaient en trous individuels, renforcés de parapets et de parados en terre argileuse. Cette ligne était destinée à tenir les Sioux à distance respectable de la courtine de charrettes, et, à plus forte raison, aussi loin que possible des animaux de trait ou de chasse. Dans l'aube fraîche, le creusement de la ligne avancée prit beaucoup de temps car seule la surface avait séché. L'argile[34] encore humide en sous-sol exsudait son eau qui formait une flaque de boue au fond des tranchées.

Comment les cinquante combattants de la première ligne ne se seraient-ils pas sentis sérieusement isolés ? Ils étaient échelonnés tout au long de cette ligne de plus de 700 mètres de long. Il ne restait qu'une poignée d'hommes pour surveiller les meurtrières de la palissade. Les Métis devaient changer de place constamment pour se porter sur

les points les plus menacés ? À peine les préparatifs furent-ils terminés que les Sioux commencèrent à tourbillonner autour de la palissade comme des derviches impétueux en vociférant de farouches :

« *Whoup !* » « *Whoup !* » « *Whoup !* »

Ce nouveau combat allait durer cinq interminables heures[35]. Les projectiles, balles et flèches, se mirent de nouveau à pleuvoir comme grêle ; tout cela dans une chaleur infernale, une poussière étouffante. La surface du sol était très sèche tandis que les pieds des combattants baignaient dans une boue liquide blanchâtre. Les cris de guerre et de colère déchiraient l'air. Au-dessus de ce vacarme flottaient des lambeaux de prières déclamées par leur pasteur en vêtements sacerdotaux. Elles fouettaient leur combativité. Debout au fond de leur retranchement individuel, les mocassins pleins d'eau, les combattants Métis chargeaient leur fusil avec fièvre. Puis ils attendaient, l'esprit toujours aux aguets, qu'une trouée se fasse dans la poussière épaisse qui les emmurait totalement dans un monde d'ombres. Des silhouettes de cavaliers passaient en trombe, floues comme des fantômes, devant les tranchées individuelles. Les yeux des défenseurs, pris d'hystérie sautaient d'une ombre à l'autre. Leur tête se retournait souvent, comme sous l'effet d'un tic irrépressible. Ils tentaient ainsi de surprendre un guerrier Sioux qui aurait fait le projet de se glisser entre les deux lignes de défense pour les attaquer à revers. Au milieu du crépitement des armes à feu, perçaient les gémissements de douleur des blessés et des mourants, les cris de guerre des cavaliers Sioux déchaînés, le tumulte et le martèlement de l'assaut de masse, les hennissements et les ébrouements furieux ou effrayés

des chevaux blessés ou surexcités, les mugissements du bétail affolé par tout ce tintamarre.

Toutes les trois ou quatre minutes, une ouverture se faisait dans la poussière, assez longtemps pour que l'un ou l'autre puisse épauler son fusil et tirer sur un cavalier fantomatique. Les attaques furent, ce jour-là comme la veille, extrêmement opiniâtres, mais les Sioux apparurent moins nombreux. Les assiégés se prirent alors à espérer que c'était la détermination des assaillants qui fléchissait. Enfin, vers treize heures, le combat fut suspendu par une brève averse. L'un des chefs Sioux profita de la trêve forcée pour s'approcher des avant-postes afin de parlementer en brandissant une main ouverte en signe de paix. Mais un Métis des avant-postes le somma, d'une voix forte et irritée, de «ne pas approcher du camp, sinon il serait forcé de le tuer !» Il venait sans doute épier les défenses. Alors, le guerrier éleva la voix et annonça dans un chinouk de pelletier :

—Heuh ! Salut !... Vous faites un bon combat, Français !... Toi et ton peuple très courageux !... Si capitulez tout de suite, la vie de tous sauvée !
—Vous nous attaquez alors que nos intentions sont de chasser, lui cria quelqu'un. On veut simplement chasser le buffalo que le Manitou a placé dans la Prairie pour faire manger tout le monde ! Pourquoi cherches-tu à nous en empêcher ?
—Français, vous et votre peuple sont courageux, vous pouvez chasser sur les terres des Sioux[36].
—Les terres des Sioux s'arrêtent au Grand-Coteau, là-bas ! C'est toi qui es sur les terres des Métis ! cria le Métis en guise de provocation.
—Non ! Non ! Les terres des Sioux vont jusqu'à l'horizon

dans toutes les directions !...Vous êtes très courageux, Français, et on ne vous attaquera plus jamais !

Le chef, courroucé, fit brusquement volte-face, s'éloigna et leva sa lance. C'était un signal. Immédiatement, les guerriers restés en retrait, qui avaient profité de la trêve pour s'approcher insensiblement, se lancèrent dans un assaut terrible au triple galop, toutes plumes aux vents, avec des "*Whoup ! Whoup !*" terrifiants. Heureusement pour les assiégés, rares furent ceux qui pénétrèrent derrière la ligne d'avant-postes, sans doute par crainte d'être pris entre deux feux. Enfin lassés, les Sioux firent trois ou quatre tours, puis s'éloignèrent et disparurent au sommet du Grand-Coteau. C'est alors qu'un torrent de pluie se mit à tomber, détrempant de nouveau la Prairie qui devint rapidement un impraticable bourbier[37]. Les tranchées se remplirent presque entièrement de boue et d'eau blanchâtre.

Une demi-heure après la fin du combat, surgit l'avant-garde de la puissante colonne de secours. Elle se composait de 385 combattants auxquels s'étaient joints les trois-cents guerriers Saulteux [Saulteaux] venus du Lac Manitoba. Tous furent consternés d'arriver après le combat.

Finalement, leur colonne tout entière fit sa jonction avec la colonne Laflèche en s'engluant dans l'épaisse et collante boue de la Prairie missourienne. Cette intervention était sans doute la véritable cause de la cessation de la bataille, et les combattants de la petite colonne devaient s'abstenir de se considérer comme invincibles. Face à ce renfort de 685 fusils, les Sioux ne pouvaient plus soutenir le combat, d'autant plus qu'ils manquaient de poudre et de cartouches. Les Métis s'en étaient rendus compte à la fin

de l'action par l'utilisation de plus en plus généralisée de leurs arcs.

Certains Métis et Saulteux auraient voulu exploiter leur avantage en poursuivant les guerriers Sioux, afin de leur infliger des représailles destructrices.

Photo colorisée du Grand Chef Ours-Médecin Ma-To-Ican

Mais les aumôniers (Laflèche et Lacombe) ainsi que les chefs refusèrent de les laisser faire. Car cette vengeance pouvait mettre à mal cette tribu, l'équilibre instable des forces inter-tribales de l'Ouest, et conséquemment la paix elle-même.

Après ces terribles batailles successives, les Métis purent enfin commencer leur chasse au bison. Ils érigèrent d'abord un long poteau dans la Prairie au sommet duquel ils fixèrent une lettre dans une fente. Ce message fut rédigé par les Métis (avec l'aide des aumôniers) en anglo-américain pour permettre à l'Agent fédéral américain de la tribu de le lire. Tel en fut le contenu, traduit par l'auteur de ce récit : «Des Métis aux Sioux : Pauvre peuple. C'était contre l'inclination de notre cœur, et même avec grande réticence, que nous avons été forcés de vous combattre. Ce que vous avez fait nous a mis dans cette cruelle nécessité. Il n'est pas nécessaire ici de vous rappeler notre conduite passée à votre égard, pour vous convaincre que nous n'avons aucune mauvaise intention en venant chasser dans la Prairie. Vous savez fort bien que nous venons pacifiquement pour gagner notre vie. Combien de fois avons-nous sauvé votre vie quand vous vous êtes réfugiés dans notre camp, nous forçant à nous quereller avec nos parents Saulteux pour les empêcher de vous faire du mal ? Chaque fois que l'occasion se présentait, vous savez bien que nous avons toujours essayé de vous prouver que nous sommes de bons frères, en espérant que finalement vous aurez la bonne volonté de nous rendre la pareille. Au contraire vous n'avez jamais manqué l'occasion de vous comporter en ennemis envers nous, massacrant nos pères, nos mères, nos frères, et nos autres parents, et cela non seulement dans les Prairies, mais jusqu'aux abords de nos maisons. Ce printemps même, n'avez-vous pas attaqué comme des traîtres, une de nos familles qui s'était écartée, lui tuant trois personnes et en blessant trois autres ? Pourtant nous vous avons toujours pardonné ! Pour en venir à aujourd'hui, nous avons été informés de vos cruelles intentions de pénétrer dans notre camp pour le détruire. Aussi

avons-nous été forcés de faire intervenir la Justice de Dieu par la force des armes, et naturellement Dieu a fait son choix. Nous n'avions que 80 hommes dans notre camp. Vous savez à quel point vous étiez nombreux de votre côté. Vous n'aviez possiblement pas moins de 2000 guerriers. Regardez maintenant les résultats des deux attaques. Vous n'avez pas tué une seule personne dans notre camp. Trois seulement ont été légèrement blessés. Des trois prisonniers que vous avez capturés à notre arrivée, deux se sont échappés et sont sains et saufs. Le troisième, que vous avez massacré avec grande barbarie, est la seule personne que nous avons à pleurer. En ce qui concerne vos tués et vos blessés, vous connaissez leur nombre mieux que nous. Et maintenant, pauvre peuple, vous pouvez voir clairement que vous avez agi contre la volonté de Dieu, puisqu'il est si bien intervenu à notre défense. Nous l'avons remercié du fond du cœur pour la protection qu'il nous a accordée. Et aussi longtemps que nous l'aimerons, il sera notre protecteur. Il sera votre ennemi aussi longtemps que vous serez cruels comme vous l'êtes et que vous ne voudrez pas suivre sa Loi. Vous devez le craindre. À l'avenir, nous vous avertissons de ne jamais entrer dans notre camp et de ne jamais rôder autour. On sait trop bien que vous n'avez pas d'autre intention que de nous piéger et de nous tuer[38]. »

L'aspect condescendant du texte, quoique déplaisant pour des oreilles du XXIe siècle, s'explique par le fait que le combat acharné venait de se terminer et les rancunes restaient encore d'une très haute intensité. L'aspect "prosélytique" de la lettre ("Aussi longtemps que nous aimerons Dieu, il sera notre protecteur ; et il sera votre ennemi aussi longtemps que vous... ne voudrez pas suivre sa Loi") s'explique par le désir des deux missionnaires canadiens de convertir ces tribus au christianisme.

Les Métis ne subirent qu'un seul tué, et des blessés, nombreux il est vrai ! Les Sioux perdirent environ quatre-vingts tués[39], auxquels s'ajoutèrent trois-cents blessés. De plus, soixante-cinq de leurs chevaux furent tués. C'était une perte immense dans l'Ouest où le vol de chevaux était le mobile de la plupart des crimes !

Ainsi se déroula la fameuse Bataille du Grand-Coteau entre les Sioux Tétons et les Métis-Français.

Vue aérienne de la zone de la bataille, criblée de millions de lacs. (photo Google)

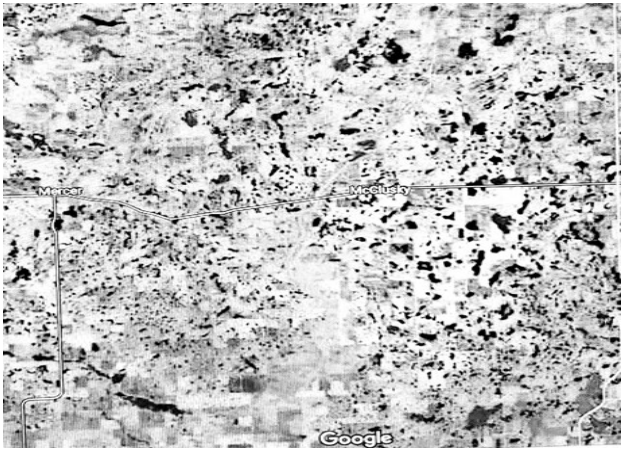

NOTES DU CHAPITRE

(1) Pembina (*Pain béni* en français-chinouk). Ville du Dakota du Nord.
(2) Voiture à deux grandes roues entièrement en bois. Même l'essieu était de bois.
(3) Auguste, Henri de Trémaudan, Histoire de la Nation métisse dans l'Ouest canadien, Éditions des Plaines, Saint-Boniface, 1979.
(4) Les essieux des charrettes Métis, faits de bois de peuplier, émettaient des stridulations assourdissantes.
(5) Lettre du père Laflèche, Rapport sur les missions du diocèse de Québec et autres, qui en ont ci-devant fait partie…, mars 1853, Société pour la Propagation de la Foi. Archidiocèse de Québec, 1853. p.54.
(6) Georges Dugas, Histoire de l'Ouest Canadien de 1822 à 1869 : époque des troubles, Librairie Beauchemin, Montréal, 1906, pp.119-130.(Tiré de la traduction anglaise du texte original.)
(7) J C Castex, Rivière-Rouge, Éditions PO, Vancouver, 2015. ISBN: 9782921668262. p.307.
(8) Lettre du père Laflèche, Rapport sur les missions du diocèse de Québec et autres, qui en ont ci-devant fait partie…, mars 1853, Société pour la Propagation de la Foi. Archidiocèse de Québec, 1853. p.55.
(9) Georges Dugas, "Défense héroïque de soixante-sept Métis", in journal La Nouvelle-France, 1905, p.73.
(10) Saulteux signifie "désigne la nation amérindienne qui occupait alors la région de Sault-Sainte-Marie." Louis-François Laflèche mentionne 200 à la page 68 ; Georges Dugas "plus de 200" à la page 73 ; William Morton écrit à la page 5 : "Avec 318 nouveaux chasseurs, arrivés en avant-garde de la colonne de secours".
(10b) Coordonnées moyennes de la Maison-du-Chien : 47º804164, -100º651842)
(11) Lettre du père Laflèche, Rapport sur les missions du diocèse de Québec et autres, qui en ont ci-devant fait partie..., mars 1853. Société pour la Propagation de la Foi, Archidiocèse de Québec, 1853. pp.54-55." "Nous courons bien moins de danger dans un camp de 80 à 100 cavaliers... Étant peu nombreux, aussi, chacun a plus tôt tué le nombre d'animaux qui lui convient... Dans un grand camp, l'on y est quelquefois obligé de poursuivre les animaux jusqu'à deux lieues

(8km), et ainsi écartés, les uns des autres, on se trouve plus exposés (à une agression des Sioux).
(12) Lettre du père Laflèche publiée dans le Rapport des Missions du Diocèse de Québec de mars 1853. No10.
(13) "Aujourd'hui appelé *Prophet Mountains* à la suite d'une légende locale". C'est le premier coteau des Coteaux-du-Missouri, qui sont les restes d'une moraine glaciaire. Coordonnées moyennes du Grand-Coteau (aujourd'hui appelé Prophet Mountain): 47º525364, -100º 630197
(14) 'The rendezvous was kept safely on 19 June. A general council was held, not only for the usual election of officers, but also to discuss "the route the two 'camps' would have to follow to keep apart sufficiently from one another". [Tiré de A letter of Father Albert Lacombe, O.M.I., dated 11 March 1852, and published in L'Echo de Saint-Justin, X (10), August 1931.] The decision was made to divide, but to move, as a single camp moved in parallel columns, along parallel routes at twenty to thirty miles from one another [20 ou 30 miles (ou milles) équivalent approximativement à 30 à 50 km]. The parties were to keep in touch and come to one another's help in the event of attack by the Sioux.[Morton a tiré ces détails de Georges Dugas, The account of Abbé Georges Dugas in his Histoire de l'ouest canadien (Montreal, 1906), pp. 119-130.] William Morton, The Battle at the Grand Coteau: July 13 and 14, 1851 Manitoba Historical Society Transactions, Series 3, Saison 1959-1960."
(15) Tous les témoins (à l'exception de Kurz qui préfère 2500) annoncent approximativement 2000 combattants Sioux. Mais ce nombre n'est qu'indicatif. Rudolph Friederich Kurz. (dans son «Journal of Rudolph Friederich Kurz» publié dans le Bulletin 115, Bureau of Ethnology, Institut smithsonien, An Account of His Experiences Among Fur Traders and American Indians on the Mississippi and the Upper Missouri Rivers During the Years 1846 to 1852, traduit par Myrtis Jarrell, édité par J.N.B. Hewitt. p. 191.
(16) William Morton, The Battle at the Grand Coteau : July 13 and 14, 1851, Manitoba Historical Society Transactions, Series 3, 1959-60 season. p.2.
(17) Medicine Bear en anglais.
(18) Georges Dugas, ancien missionnaire dans l'Ouest, Défense héroïque de soixante-sept Métis, in journal La Nouvelle-France, 1905, p.66.
(19) Incluant de vieux *charlevilles* français de la Révolution

américaine fabriqués sous licence par les États-Unis à Springfield, Massachusetts.

(20) Georges Dugas, ancien missionnaire dans l'Ouest, Défense héroïque de soixante-sept Métis, in journal La Nouvelle-France, 1905, p.67.

(21) Ravins, talwegs.

(22) William Morton, The Battle at the Grand Coteau : July 13 and 14, 1851, Manitoba Historical Society Transactions, Serie 3, 1959-60 season. p.3.

(23) Melvin Beaudry, Eyewitness Account of the Battle of Grand Coteau par Melvin Beaudry tel que raconté par Agnès Smith née McGillis Beaudry et collecté par Larry Haag, site internet scribd. Com /26376762 /Battle-of-Grand-Coteau-by-M-Beaudry, Métis Heritage and History Research, Institut Louis Riel, Winnipeg. p.3.

(24) William Morton, The Battle at the Grand Coteau : July 13 and 14, 1851, Manitoba Historical Society Transactions, Series 3, 1959-60 season. p.3 'Il était si beau que mon cœur se révoltait à l'idée de devoir le tuer', dira Falcon.

(25) Castex, J C, Rivière-Rouge, Éditions PO, Vancouver, 2015. ISBN: 9782921668262. p.331 (note au bas de page)

(26) Lawrence Barkwell, Bataille du Grand-Coteau, tel que décrit par François Falcon, fils de Jean-Baptiste Falcon, le capitaine élu du Camp Retranché Métis du Grand-Coteau. Le manuscrit en langue anglaise se trouve aux Archives Publiques du Manitoba, Collection Belleau. François Falcon, fils de Jean-Baptiste, écrivit en 1938, que le nom de la victime était Louison Morin et non Jean-Baptiste Malaterre. Mais ce dernier patronyme est communément admis par l'ensemble des historiens.

(27) Lawrence Barkwell, Bataille du Grand-Coteau, tel que décrit par Francis Falcon, fils de Jean-Baptiste Falcon, le capitaine élu du Camp Retranché Métis du Grand-Coteau, Le manuscrit en langue anglaise est aux Archives Publiques du Manitoba, Collection Belleau.

(28) Lettre du père Laflèche, Rapport sur les missions du diocèse de Québec et autres, qui en ont ci-devant fait partie…, mars 1853, Société pour la Propagation de la Foi. Archidiocèse de Québec, 1853. p.60.

(29) Georges Dugas, Défense héroïque de soixante-sept Métis, in journal La Nouvelle-France, 1905, p.71.

(30) Lettre du père Laflèche, Rapport sur les missions du diocèse de Québec et autres, qui en ont ci-devant fait partie…, mars 1853, Société pour la Propagation de la Foi. Archidiocèse de Québec, 1853. p.64.

Aussi, Georges Dugas, Défense héroïque de soixante-sept Métis, in journal La Nouvelle-France, 1905, p.72.
(31) Ce terrain glaciaire parsemé de lacs peut encore s'observer sur Google Maps à l'est du Lac Audubon, lequel, à l'époque, n'était qu'un secteur marécageux, devenu réserve faunique.
(32) William Morton, The Battle at the Grand Coteau : July 13 and 14, 1851, Manitoba Historical Society Transactions, Series 3, 1959-60 season. p.4.
(33) Coordonnées géographiques : 47°54'52 et 100°73'67
(34) Le lieu précis est inconnu. L'auteur a tâché d'en localiser l'endroit à partir du temps de marche, de la vitesse du convoi et et de la direction suivie.
(35) Argile à blocaux, déposée durant les dernières glaciations.
(36) Lettre du père Laflèche, Rapport sur les missions du diocèse de Québec et autres, qui en ont ci-devant fait partie…, mars 1853, Société pour la Propagation de la Foi. Archidiocèse de Québec, 1853. p.5.
(37) Melvin Beaudry, Eyewitness Account of the Battle of Grand Coteau par Melvin Beaudry tel que raconté par Agnès Smith née McGillis Beaudry et collecté par Larry Haag, site internet scribd. Com/ 26376762/Battle-of-Grand-Coteau-by-M-Beaudry, Métis Heritage and History Research, Institut Louis Riel, Winnipeg. p.4.
(38) William Morton, The Battle at the Grand Coteau : July 13 and 14, 1851, Manitoba Historical Society Transactions, Series 3, 1959-60 season. p.5.
(39) Lettre du père Laflèche à un de ses amis, publié dans le Rapport sur les Missions du diocèse de Québec et autres, qui en ont ci-devant fait partie..., mars 1853, Société pour la Propagation de la Foi, Archidiocèse de Québec, 1853. p.65.
(40) Lettre du père Richer Laflèche à l'un de ses amis, publié dans le Rapport sur les Missions du diocèse de Québec et autres, qui en ont ci-devant fait partie..., mars 1853, Société pour la Propagation de la Foi, Archidiocèse de Québec, 1853. p.67.

Bibliographie

§ Émilie Pigeon & Carolyn Podruchnym, Violence, Order, and Unrest: A History of British North America, 1749 1876, Chapitre 11, The Mobile Village : Métis Women, Bison Brigades, and Social Order on the Nineteenth-Century Plains, edited by Elizabeth Mancke, Jerry Bannister, Denis McKim, Scott W. See. p.247 ISBN 978-1-4875-2370

§Lettre du père Laflèche, Rapport sur les missions du diocèse de Québec et autres, qui en ont ci-devant fait partie..., mars 1853. Société pour la Propagation de la Foi, Archidiocèse de Québec, 1853.

§Jean-Claude Castex, Rivière-Rouge, Éditions PO, Vancouver, 2015. ISBN: 9782921668262. p.307.

§Rudolph Friederich Kurz. (dans son «"Journal of Rudolph Friederich Kurz"» publié dans le Bulletin 115, Bureau of Ethnology, Institut smithsonien, "An Account of His Experiences Among Fur Traders and American Indians on the Mississippi and the Upper Missouri Rivers During the Years 1846 to 1852", traduit par Myrtis Jarrell,.

§Georges Dugas, ancien missionnaire dans l'Ouest, "Défense héroïque de soixante-sept Métis," in journal "La Nouvelle-France," 1905.

§Jean selon Melvin Beaudry, "Eyewitness Account of the Battle of Grand Coteau par Melvin Beaudry tel que raconté par Agnès Smith née McGillis Beaudry et collecté par Larry Haag," site internet scribd.com/26376762/ Battle-of-Grand-Coteau-by-M-Beaudry, Métis Heritage and History Research, "Institut Louis Riel," Winnipeg.

§"Lettre du père Albert Lacombe," OMI, datée du 11 mars

1852, et publiée dans "L'Écho de Saint-Justin", X, août 1931.
§Auguste, Henri de Trémaudan, "Histoire de la Nation métisse dans l'Ouest canadien," Éditions des Plaines, Saint-Boniface, 1979
§Jacqueline Blay, "Histoire du Manitoba français," T.1, Sous le ciel de la Prairie, Les Éditions du Blé, 2010
§John Michael Bumsted, "Louis Riel c. Canada. Les années rebelles," Les Éditions des Plaines, Saint-Boniface, 2005.
§Guillaume Charette, "L'espace de Louis Goulet," Les Éditions des Plaines, Saint-Boniface, 2002.
§Georges Dugas, "Un voyageur des Pays-d'en-Haut", Les Éditions des Plaines, Saint-Boniface, 1981.
§Joseph Kinsey Howard, "L'Empire des Bois-Brûlés", Les Éditions des Plaines, Saint-Boniface, 1989.
§MacEwan, "Les Franco-Canadiens dans l'Ouest", Les Éditions des Plaines, Saint-Boniface.
§Émile Pelletier, "Le vécu des Métis," Les Éditions des Plaines, Saint-Boniface, 1980.

∞

Coiffe de guerre Sioux portée par un valeureux guerrier

-2-
Cette malheureuse chèvre de Monsieur Seguin

Toute son enfance Jean avait rêvé sur les ailes du moulin d'Alphonse Daudet, en survolant les *Lettres de mon moulin.* Ses jeunes années avaient été bercées par la prose délicieuse de ce grand orfèvre de la langue française. Les joyaux éternels de *la chèvre de monsieur Seguin,* du *Secret de maître Cornille,* et du *Curé de Cucugnan,* pour ne citer que ces merveilleuses rêveries, enchantaient son âme. Lors d'un séjour touristique au pays de ses ancêtres, il s'était même rendu à Cucugnan pour *sentir* l'arôme du mythique curé. C'est là qu'on lui avait appris que ce monsieur Daudet n'y était lui-même jamais venu. Le nom du village n'avait été choisi par l'auteur que pour ses sonorités burlesques. On ne doit jamais regarder de trop près une œuvre d'art ; on discerne trop le grain, les retouches, l'écaillage et le pochonnage ; en un mot, toutes les imperfections.

L'Europe survolait alors la dernière décennie du défunt XXe siècle, disparu à tout jamais non sans avoir laissé de sanglants stigmates. La population de notre petite planète Terre commençait déjà à manquer d'air sous le grouillement des multitudes. Les idéologies de protection de la jeunesse avaient alors adouci les mœurs des populations

occidentales. Certes existaient encore dans certaines régions plus rustiques, l'esclavage infligé aux jeunes *bacha bāzī*, les mutilations imposées aux adolescents comme la *clitoridectomie*, la *circoncision* masculine, ou l'*infibulation* féminine. Tout cela affligeait l'ensemble des enseignants et particulièrement la fulminante déléguée à l'équité féminine de son école secondaire.

L'admiration de Jean pour Alfonse Daudet ne fléchit jamais. Il enseigna avec amour la belle langue d'Émile Nelligan et de Paul Verlaine sur les rivages vancouvérois du Pacifique. De ce fait, il en vint un jour à organiser dans sa classe de Secondaire III le procès de monsieur Seguin. Le vieil homme n'était-il pas coupable d'avoir lamentablement échoué à protéger ses sept petites chèvres contre les dangers de l'existence ? Un vent nouveau de protection de la jeunesse soufflait sur les populations canadiennes. De ce fait, le pauvre monsieur Seguin symbolisa dans l'esprit de ses élèves tous ces parents impropres à éduquer leurs enfants. Une bonne moitié des parents se montrent presque incompétents dans l'art difficile de stimuler le développement optimal de leurs enfants. La plupart des autres sont simplement maladroits. Élever un enfant est incontestablement l'acte le plus important dans la vie d'une personne. Et pourtant on se livre à cette activité sans étude, sans préparation, sans la moindre réflexion; par simple improvisation. L'objectif de cet enseignant, qu'il pensait louable, était de permettre à tous ces adolescents de porter un jugement sur l'éducation en général. En guise d'activité culturelle et de "travaux pratiques", le procès de ce malheureux monsieur Seguin fut donc décidé. Peut-être se montreraient-ils eux-mêmes plus perspicaces lorsqu'ils deviendraient des parents ?

En quelques heures, les élèves de Jean, des adolescents d'Immersion française, transformèrent la salle de

classe en *Cour-du-Banc-de-la-Reine*, autrement dit en *Cour d'Assises*. Chacun avait un rôle : le *juge* et le *procureur de la Couronne*, l'*accusé* et ses *avocats*, les *jurés* et les *témoins*, la *greffière* munie d'une grande écritoire. Rien ne manquait au scénario, pas même les deux *gendarmes* de la GRC qui arboraient fièrement des chapeaux de scouts achetés chez un fripier local. Le *pédopsychiatre* avait battu le rappel dans son texte des expressions les plus mystérieuses qu'il ne comprenait pas toujours lui-même. D'ailleurs, la plupart des élèves ne pouvaient vraiment saisir le sens profond d'abstractions telles que *fantasmes*, *obsessions, illusions, idée fixe, frustrations*…. L'ensemble donnait une impression d'érudition et même d'ésotérisme.

Les pupitres avaient été déplacés pour évoquer une Cour de Justice. Un grand drapeau unifolié voilait joliment le tableau vert afin de donner plus de panache à la cérémonie. Pour faire bonne mesure, un autre élève avait ajouté un drapeau franco-colombien avec sa fleur de cornouiller. L'un d'eux d'origine anglaise avait suggéré de coller au mur une image de la reine ; mais sous l'avalanche de quolibets, il avait retraité derrière l'alibi de la plaisanterie. Chaque acteur portait, épinglé sur son vêtement, le nom français de sa fonction : *ACCUSÉ, JUGE, AVOCAT DE LA DÉFENSE, PROCUREUR DE LA COURONNE, TÉMOIN À CHARGE, TÉMOIN DE LA DÉFENSE, PÉDOPSYCHIATRE, GENDARME, PUBLIC…*

La maison de Monsieur Seguin

Le matin du fameux jour, le principal de son école apprit l'imminence de ce fameux procès, alors que Jean causait en compagnie de collègues dans la salle des professeurs. Il expliquait que ses élèves, toujours très imaginatifs, avaient insisté pour que se tienne ce procès destiné à juger le vieux Monsieur Seguin selon des critères plus récents, établis par des jeunes du XXe siècle.

Chaque élève avait soigneusement rédigé en français les textes qu'il devait produire, mémoriser puis déclamer. Certains d'entre eux, plus minutieux, avaient demandé à Jean de réviser la qualité langagière de leur écrit. Ils souhaitaient se maintenir au niveau adéquat par rapport à toutes ces professions que le commun des mortels jugeait prestigieuses : par exemple les avocats, le juge, le psychiatre...

Le Procureur de la Couronne et ses Conseillers, quant à eux, avaient récusé les propositions de leur professeur de corriger les textes. Ils se montraient extrêmement soucieux de conserver la plus grande discrétion sur leur argumentation afin de ne pas livrer aux avocats de la Défense la possibilité de préparer la riposte. Jean n'en comprit la raison qu'à la toute fin du procès.

Le jour venu, donc, la salle était prête. Le juge de la *Cour du Banc de la Reine* affichait un drôle d'air avec sa perruque jaune. Certains le regardaient avec ironie. Quant au procureur, il s'était dessiné une belle moustache rousse qui tombait de chaque côté de la bouche en deux magnifiques stalactites de crin, « à la Gauloise ». Lorsque sonna la cloche, le principal de l'école, s'approcha discrètement de Jean pour lui signifier qu'il apprécierait d'être invité à assister au procès. Quoique peu enthousiaste, d'autant plus que cet homme ne comprenait pas un traître mot de français, Jean le pria avec un sourire de venir prendre place dans son local.

Tout le monde se leva à l'arrivée du juge. Puis la procédure prit rapidement un train d'enfer. Le Procureur de la Couronne expliqua brièvement comment le procès allait se dérouler. Il décrivit l'infraction et l'arrestation puis présenta longuement sa preuve et sa version des faits. Le principal semblait fort satisfait de constater que les jeunes parlaient si couramment la langue d'Émile Nelligan, même si lui-même n'y comprenait rien. Peut-être même regrettait-il de n'y rien comprendre.

Comme il s'agissait d'un procès devant jury, le juge commença l'*Exposé de la Cause* en lisant l'*Acte d'Accusation.* Monsieur Seguin était inculpé de "*négligence criminelle ayant entraîné la mort*" : il avait, par insouciance coupable, laissé s'enfuir Blanquette. L'accusation était déjà très lourde à porter pour les frêles épaules du vieux monsieur Seguin. Ce ne fut donc qu'à contre-cœur que le juge ajouta la deuxième inculpation qui consistait en "*non-assistance à personne en danger.*" En effet le vieil homme avait négligé de battre la campagne et la montagne avoisinante le soir-même de la disparition de Blanquette pour la rechercher et la secourir en fin de soirée. Cette recherche aurait peut-être pu la sauver. C'était d'autant plus grave qu'elle était la septième du nom à prendre ainsi la clé des champs et des bois, et à perdre la vie.

Dès qu'il prit la parole, le Procureur de la Couronne chercha à influencer les jurés en aggravant la culpabilité du vieil homme. Il se mit à brandir dans sa main gauche une grande photo de Blanquette. Elle était si "jolie avec ses yeux doux, sa barbiche de sous-officier, ses sabots noirs et luisants, ses cornes zébrées et ses longs poils blancs qui lui faisaient une magnifique houppelande." Fort calculateur, le Procureur savait que lorsque la victime était jolie, les jurés se montraient plus sévères et ils infligeaient une pu-

nition plus exemplaire. Il ajouta, d'une voix secouée de trémolos d'émotion, que : "selon tous les témoins, Blanquette se comportait comme un être docile et caressant. Elle se laissait traire sans bouger, sans mettre son pied dans l'écuelle. Selon tous les témoins, tous sans aucune exception, c'était "un amour de petite chèvre."

L'avocat de la défense mit en exergue que monsieur Seguin avait construit un clos autour de sa maison « pour augmenter la sécurité de sa chèvre ». Plus encore, il avait aussi planté tout autour des aubépines hérissées d'épines acérées, des roses sauvages, pour empêcher Blanquette de s'approcher trop près de la limite du clos. Comme chacun le sait, le grand méchant prédateur aurait pu venir guetter sa victime et s'infiltrer dans le clos malgré cette haie réputée infranchissable.

L'Acte d'Accusation complétait aussi les charges dirigées contre monsieur Seguin par une soi-disant « séquestration de Blanquette ». Il l'accusait aussi de « négligence dans son enseignement de la vie » et surtout d'une « éducation trop sévère ayant entraîné la fugue de la malheureuse chèvre. En conséquence de ces erreurs, elle avait fini sa brève existence entre les cruelles canines du loup ».

L'avocat de la défense insista sur le fait « que l'on peut difficilement juger une époque écoulée depuis longtemps en se basant sur des critères d'aujourd'hui. L'éducation des enfants du XIXe siècle nous paraît aujourd'hui trop stricte, astreignante, draconienne même… » Mais le magistrat jugea irrecevable cette observation.

Le procureur de la Couronne présenta sa preuve en premier car c'était lui qui devait accréditer les accusations de maltraitance. Un témoin, membre de la SPCA déclara que la bergerie était malpropre, ce qui confirmait un regrettable manque de soins de la part du vieil homme. Il

présenta aussi, les cornes et la fourrure de Blanquette qui avaient été abandonnées dans la montagne par le loup rassasié. (En guise de cornes, Jack produisit un panache d'orignal, ce qui provoqua quelques rires, et un morceau de fourrure synthétique de couleur rouge.) Jean dut rétablir l'ordre et le calme.

L'avocat de la défense énuméra les raisons pour lesquelles les jurés devaient bien se garder de trouver criminellement responsable Monsieur Seguin. Celui-ci baissait la tête, l'air coupable, tant il se sentait fautif dans les disparitions successives de ses chèvres. « Les preuves, martela l'avocat, sont pleines de trous ». Il insista longuement pour que les jurés se convainquent de la non-culpabilité du vieillard. Il fit venir des témoins à la barre. Il y avait parmi eux une voisine qui assura que monsieur Seguin avait été très doux avec ses chèvres successives. Il les caressait, les tondait en été afin qu'elles ne souffrent pas trop de la chaleur estivale. Il les soignait avec beaucoup d'amour lorsqu'elles tombaient malades. Il les frictionnait même avec de la lotion antiparasitaire lorsqu'un chat errant venait involontairement leur transmettre une puce importune. Il avait consulté le vétérinaire mais ses moyens ne lui permettaient pas de visites trop fréquentes. « Les vétérinaires sont si dispendieux ! » s'exclama-t-il avec véhémence.

Le Procureur de la Couronne fit son possible pour discréditer le témoin en le contre-interrogeant. Il voulait l'amener à changer sa version de la situation pour jeter le doute dans l'esprit du juge et des jurés. Il souhaitait couvrir le vieillard de culpabilité et de disgrâce. L'avocat de la Défense, au contraire, devait présenter l'inculpé comme un innocent injustement attaqué. Il cherchait à soulever un doute raisonnable, justifié, afin de saboter les accusations contre l'accusé. C'était un vrai combat d'échecs, têtu et féroce. Peu importait alors si un crime avait été commis.

Tout le monde mettait un point d'honneur à gagner... à gagner à tout prix ! La justice était oubliée.

Il fallait mémoriser, calculer, raisonner, planifier, et même distordre la Vérité si elle devenait inopportune, car une lame de couteau tordue fait moins de mal qu'une lame bien droite.

Les interrogatoires et contre-interrogatoires laissaient néanmoins à tous l'impression que monsieur Seguin allait être déclaré non-coupable par les jurés. C'était le sentiment que nous éprouvions. L'accusé lui-même semblait confiant et le principal de l'école secouait la tête en souriant en faisant trembler son double menton. Certes, il ne comprenait pas un traître mot du débat, mais il se sentait fier que dans son école de la ville de Surrey, si éloignée de la Province de Québec, une activité culturelle puisse ainsi être tenue en français. Et il avait raison !

Pour faire face à la perspective de la défaite, le Procureur de la Couronne catapulta littéralement dans la polémique une preuve qui allait bouleverser la situation. Devant les yeux inquiets du professeur, le magistrat appela un dernier témoin qui se présenta à la barre avec un petit pot. L'adolescent, témoin de l'Accusation, se leva donc et vint se placer en face de monsieur Seguin en tendant vers lui un index accusateur. Et, avec une horrible grimace, il clama :

—Monsieur Seguin, je suis sûr qu'au fond de vous-même vous espérez vous en tirer sans mal. Mais moi je suis là, et je me charge de découvrir tout le mal que vous avez fait à cette pauvre chèvre, et peut-être même à toutes vos chèvres.

Curieux, l'enseignant qui jetait jusque-là des regards satisfait vers son principal pour déchiffrer sur ses lèvres le moindre sourire de satisfaction, tendit l'oreille pour savoir

ce que le procureur allait bien pouvoir inventer pour clouer le pauvre vieillard au pilori de la société. Il vit le jeune Procureur de la Reine brandir un contenant semblable aux pots de crème de beauté que les femmes utilisent pour se démaquiller. Une étiquette indiquait LINE. Qu'était-ce ?

—Si j'en crois les voisins, et surtout l'agent de la *Société Protectrice des Animaux* qui a enquêté chez l'accusé, ils ont trouvé chez lui ce pot révélateur qui nous montre que monsieur Seguin n'est pas seulement un maître négligent mais un profiteur pervers.

Cela dit, le Procureur posa le petit pot sur la table et le professeur put voir le début du mot partiel qui indiquait les premières syllabes de l'étiquette : VASE. Et soudain son cerveau joignit les deux moitiés. Les deux fragments gracieux et décents s'accolèrent pour former un terme répugnant, si indécent ; surtout dans une école secondaire. Jean rougit violemment, terrorisé, et ses yeux inquisiteurs et implorants allèrent s'accrocher à la silhouette du Principal, assis un peu plus loin. Ce dernier n'avait pas bougé d'un iota. Son sourire bienveillant restait accroché à ses oreilles comme un masque anti-bactérien. Jean se prit alors à espérer que le directeur n'avait pas saisi le jeu malicieux et sarcastique de ces adolescents frondeurs. Sans attendre le verdict, le digne Principal se leva soudain, se tourna vers le professeur blême de crainte, et lui dit, avant de prendre congé :

—*Thank you, Jean ! I really appreciate these French cultural activities. It is very enriching for our high school students. Have a great day !*

Et il quitta en souriant la classe, laissant l'enseignant effondrée. Quant à monsieur Seguin, il fut con-

damné à cinq ans de prison grâce au petit pot, et à la plaidoirie assez intelligente du rusé Procureur de la Couronne qui influença les délibérations des jurés.

— *Pécaïre ! Pauvre Blanquette !...*

Itinéraires des colonnes Métis lors de la Bataille du Grand-Coteau

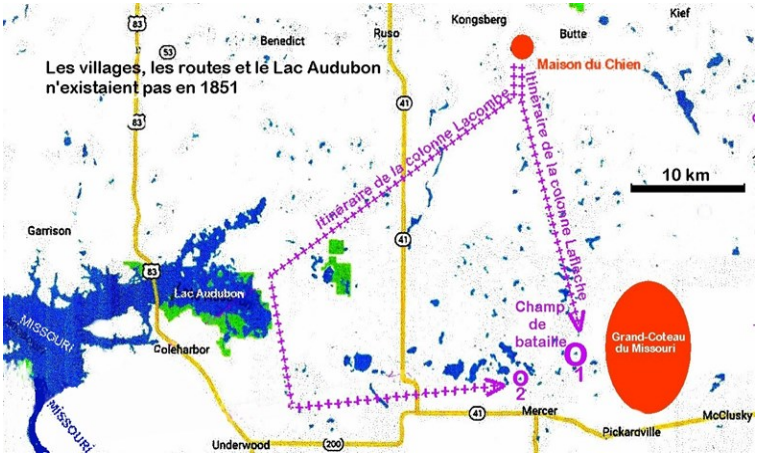

-3-
Souvenirs d'adolescence : *OAS*

Oui, parfois, la nuit, quelques fantômes maléfiques viennent hanter mon âme fragilisée par l'âge. Mon souffle de vie palpite alors dans les ténèbres comme une feuille d'automne déchirée par le souffle vif du chinouk. Tenez ! Par exemple, la nuit dernière, je me suis vu à Oran, dans les *années Soixante.* J'étais en rage, occupé à écraser sous les bombes les CRS français venus pour nous forcer à abandonner notre pays, nos biens, nos mânes et nos ancêtres ensevelis sous la terre rougeâtre du Maghreb.

Quelques années plus tôt, mon frère Jacques avait donné sa vie afin que l'Algérie restât française. C'était ce que souhaitaient les chrétiens, des juifs, et l'immense majorité des musulmans d'Algérie, en dépit de ce que peuvent prétendre aujourd'hui des Algériens qui n'étaient même pas nés à cette époque funeste et des communistes infectés par la propagande sordide de Moscou. Il devenait imprudent et suicidaire d'éprouver la moindre francophilie au tournant de l'indépendance. Les centaines de milliers de musulmans qui furent martyrisés par le FLN avant et surtout après, pourraient en témoigner. Mettre en doute les bonnes intentions de ce groupe islamiste devint suicidaire, surtout lorsque le Gouvernement gaulliste décida de leur offrir sur un plateau d'argent les rênes du pays. La nouvelle bourgeoisie avide et opportuniste s'empara avec délice des fauteuils encore chauds. Elle se contenta ensuite d'exploiter les ressources pétrolières avec une rapacité sordide, privant ainsi jusqu'en 2020 le peuple algérien du moindre bienfait. Le petit peuple avait versé son sang pour que ces

prévaricateurs puissent jouir du pouvoir et profiter sans vergogne de la manne pétrolière. En 2020, il ne fallut rien de moins qu'une insurrection populaire pour chasser une partie de cette bourgeoisie gloutonne qui gobait toutes les redevances pétrolières aux dépens du peuple.

Le général De Gaulle tenait à abandonner l'Algérie car il craignait une invasion démographique de la France. Elle eut lieu envers et contre tout. Mais, curieusement, l'hymne national algérien présente encore aujourd'hui la France comme cible de sa haine[1].

PLAN DE SITUATION DU QUARTIER St-HUBERT

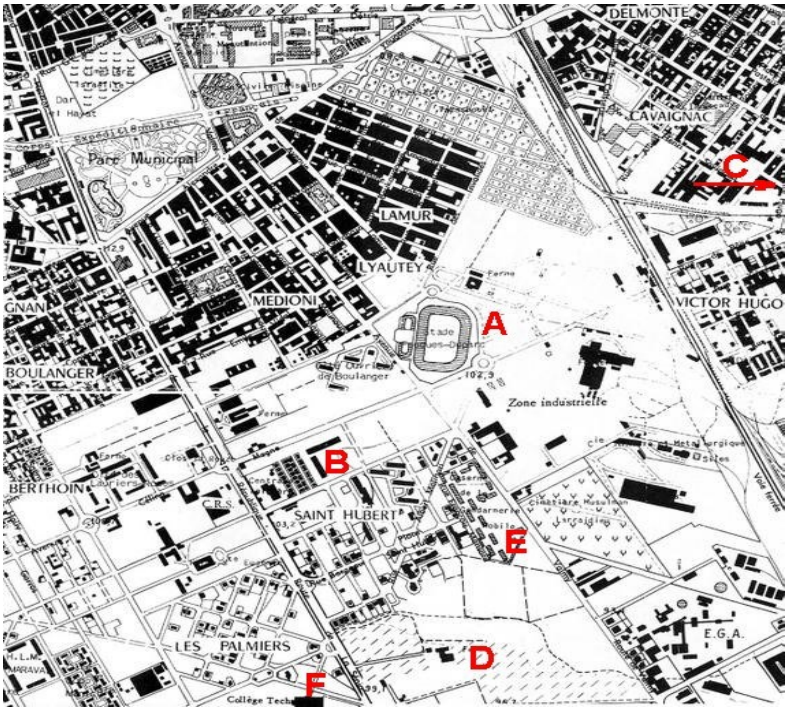

La classe dominante parasitaire tient à garder l'hostilité du petit peuple bien focalisée sur la France lointaine. Elle empêche ainsi tous ces déshérités de se rendre compte que son véritable exploiteur n'est autre que sa propre classe

bourgeoise actuelle.

La fin de la Guerre d'Algérie fut une époque compliquée. En concordance avec les directives moscovites, les Communistes français luttèrent corps et âme en faveur des ennemis de leur Patrie. Ils l'avaient toujours fait. Ils s'étaient battus contre la France, en faveur des Nazis[2], d'août 1939 à juin 1941, sous prétexte que Staline avait signé un *Pacte d'aide* à l'avantage d'Hitler, permettant à ce monstre d'accomplir ses holocaustes. Au moment de la guerre d'Algérie, tous ces comploteurs professionnels organisèrent des levées de fonds en France pour acheter des armes au profit du FLN, encore une fois pour satisfaire les directives de leur patrie soviétique. Les séditieux français sabotaient les parachutes et les armes de leurs compatriotes combattants[3]. En dépit de la victoire de l'armée française sur le terrain, la presse *gauchiste* présenta en France et ailleurs la guerre d'Algérie comme une vulgaire déconfiture afin de justifier l'octroi de l'indépendance[4]. Ce fut alors un exode massif, non seulement des chrétiens, des juifs, mais aussi et surtout des musulmans. Bien plus de musulmans s'enfuirent vers la France que de chrétiens. Pas un seul musulman parmi ceux qui résidaient alors en France ne revint s'installer en Algérie. Les juifs eux-mêmes s'expatrièrent majoritairement vers la France plutôt que vers la Terre Promise, en guerre perpétuelle. Ô douce Patrie !

O A S

Allongé sur ma couche de nostalgie et d'amertume, je rumine mon passé. Il me brûle comme un ulcère gastro-duodénal. Mon cœur soupire en évoquant ces rivages lointains. Toutes ces émotions se bousculent dans mon âme et dans ma tête. Surtout lorsque toutes ces réminiscences se fixent sur un événement qui a marqué une certaine journée

de printemps peu après le fameux *putsch des généraux*, en cette fatale année 1962. C'était l'un des dimanches qui suivit l'occupation d'Alger par le 1er REP[5] : le dimanche 22 avril, jour de Pâques. Le général Raoul Salan venait d'être arrêté deux jours plus tôt. Cet après-midi-là, De Gaulle libéra deux-cents assassins du FLN, détenus derrière les murs de la prison de Fresnes. C'était, pour nous, de la Haute Trahison de sa part. Lui qui, à juste titre, avait condamné à mort le maréchal Pétain pour s'être incliné devant les nazis, qualifiant de *sénile* le héros de Verdun, se comportait vingt ans plus tard avec la même extravagance.

La déception de tous fut grande. Martinez, le chef de la *Colline* 13 (ainsi appelions-nous notre secteur de combat, en l'occurrence, le quartier Saint-Hubert), décida de frapper un grand coup contre le Gouvernement. Nous devions procéder à une rétribution ponctuelle, un bombardement au mortier du *Stade municipal Fouques Duparc*[6]. Là étaient stationnées deux compagnies (renforcées) de trois cent cinquante CRS. Ordres furent donc donnés pour le dimanche suivant. La guerre est cruelle et même perverse. Il suffit de mettre face à face de bonnes personnes armées jusqu'aux dents pour qu'elles en arrivent à l'obligation de tuer ceux qui ont été placés devant elles. Tel est l'éternel et ténébreux secret des classes dirigeantes et des puissants pour forcer les pauvres à se battre pour eux.

À 7h30, en ce dimanche matin, le couvre-feu fut levé sous un soleil de plomb. Martinez nous embarqua dans sa vieille Peugeot, Marini et moi. Nous étions deux jeunes de vingt ans à peine. Notre prestation consistait à prêter main forte aux "vieux", tous des policiers de quarante à cinquante ans.

Marini et moi-même avions passé toute la soirée à ouvrir et refermer des caches pour déterrer les armes nécessaires à l'opération : deux pistolets automatiques, un

mousqueton, leurs munitions, et un mortier de 60^{mm} avec six roquettes. Tout cela fut extrait des sous-sols des immeuble situés en *Position B* sur le plan. Notre chef exerçait la profession de professeur de technologie au lycée technique *des Palmiers* (Position F), un quartier voisin du notre. Il avait lui-même fabriqué le mortier grâce aux machines-outils de son école. Il confectionnait aussi des silencieux que j'allais essayer, à sa demande, au lieu-dit "*Les Roseaux*", un endroit aujourd'hui entièrement urbanisé[7], effacé par le temps indifférent et le glacier de béton qui recouvrait cette vieille colonie espagnole devenue ottomane puis française.

Ce lieu-dit, « les Roseaux », marquait alors le début de la zone rurale d'Oran. Là commençait la première propriété rurale. Nous l'appelions *La Ferme Ayala* (*Position D*). Elle était vide car son propriétaire, un colon cossu, avait vidé les lieux pour émigrer dès le début des "événements".

Tout le monde sait bien que ceux qui provoquent les guerres entre les nations ne sont jamais ceux qui versent leur sang pour éteindre ces sinistres conflagrations. Les *colons* ont été suffisamment stigmatisés dans ce domaine. Un Arabe (Monsieur Moulay) qui tenait le magasin général[8] du Quartier Saint-Hubert s'était chargé de surveiller la ferme.

Avant de fuir en Palestine, le propriétaire avait fait entourer les bâtiments d'un épais réseau de barbelés afin de décourager les cambrioleurs et les pillards éventuels. Mon chef Martinez m'avait alors ordonné de cisailler un passage à travers le réseau. Un officier d'artillerie de l'armée devait pouvoir venir sans difficulté étudier la possibilité d'un bombardement au mortier. La grande caserne de Gendarmerie qui occupait la Position E dans le quartier Saint-Hubert en subirait l'agression au nom du Gouvernement français.

Un soir donc, après le couvre-feu, je sortis et passai une bonne partie de la nuit à tordre les fils d'acier pour les casser. L'outil fourni par mon chef pour ce travail dangereux n'était qu'un coupe-branches, totalement insatisfaisant pour cette mission particulière.

VUE AÉRIENNE DU QUARTIE St-HUBERT (ORAN) AVEC LA GENDARMERIE EN BAS.

Le quartier noyé dans l'ombre et dans le couvre-feu demeurait silencieux comme un cimetière. Par moment, le

reniflement momentané d'un camion militaire GMC vrombissait au loin, le long de la route de La Sénia. Toutes les heures approchait une patrouille militaire avec ses rugissements de moteur de jeep. Je la repérais de très loin. J'avais largement le temps de grimper dans un arbre et d'en redescendre quand le danger s'estompait. Chaque tige d'acier me demandait des efforts surhumains car mes mains, peu habituées au travail manuel saignaient sous l'effort. De grosses gouttes de sang tombaient de mes doigts. Mes bras, mes mains et le sol en étaient saturé, tout rouge; noirs dans l'obscurité. Mais le travail avançait. Enfin, tout fut terminé à ma grande satisfaction, alors que le jour gaillard et frais se levait. Vers trois ou quatre heures du matin, je rentrai chez moi, les mains en sang, au grand soulagement de ma mère. Elle m'attendait, debout à la fenêtre, en invoquant tous les vénérables saints du Paradis qui avaient sans doute d'autres chats à fouetter que de s'occuper d'un chenapan. Pauvre Maman ! Elle avait subi les deux Guerres Mondiales et le sort cruel ne lui avait pas épargné celle-ci dans laquelle elle avait perdu son fils aîné.

Mortier de 60mm, similaire à celui qui servit à l'attaque.

Le lendemain, surgirent plusieurs inconnus dont la coupe de cheveux et la raideur trahissaient des militaires en civil. Mais le fidèle gardien du temple, M. Moulay, était là lui aussi pour nous indiquer que le passage avait été refermé. Il se dit prêt à le rouvrir en apprenant que c'était l'OAS qui avait envisagé cette opération. Mais les militaires, peu soucieux de coopérer avec des charlots, s'éclipsèrent et l'opération fut annulée.

—*Joer Tché! Grouillez-vous, les gars ! Embarquez, on part tout de suite !*

La voiture prit la *Nationale* 6 (La Sénia-Oran) en direction du nord. Elle s'engagea sur la droite dans l'Avenue Alexandre de Yougoslavie, longea le cimetière chrétien de Tamashouet, puis obliqua à main droite dans la rue du général Détrie. Après quoi, notre voiture franchit le pont de chemins de fer sous lequel passa l'Inox, rivière argentée à destination d'Alger. À la fenêtre, un enfant fit signe au revoir. Nous obliquâmes ensuite vers la droite dans l'Avenue de Sidi Chami. Je ne connaissais pas ce quartier. Notre voiture pénétra sur le terrain d'une vaste villa. Derrière le corps de bâtiment, une table de bois, sous une canopée de feuillages, était chargée de tout ce qu'il fallait pour déjeuner : lait, café, croissants, charcuterie. Une quinzaine de personnes déjeunèrent calmement. Je pris un café, une tranche de pain et deux ou trois rondelles de saucisson.

—*Les jeunes, prenez une pièce du mortier et mettez-vous en ligne.*

En quelques secondes, je me trouvai aligné avec deux autres adolescents. Je tenais bien serré dans les mains le tube du mortier. Marini tenait le bipied et un autre jeune le sabot, une plaque de métal sur laquelle devait reposer le talon du tube. Trois hommes que je ne connaissais pas portaient chacun avec grand soin deux roquettes dans des sacs de jute. Un dernier tenait dans ses mains un instrument de pointage qui se fixait sur le mortier. Il fallut mettre la pièce en batterie, cela prit une poignée de secondes. Après quelques essais, nous étions prêts. Il était temps de partir.

O A S

Notre convoi se forma. Les camionnettes bâchées devaient se suivre à petite vitesse, trente ou quarante kilo-

mètres à l'heure. Nous étions dans la troisième. La deuxième et la dernière transportaient des hommes armés de mitraillettes et d'un bazooka LRAC. Deux cents mètres en avant du convoi roulait le premier véhicule, une voiture de tourisme montée par deux hommes : le chauffeur et un passager. Ce dernier devait débarquer en cas de barrage des forces gouvernementales françaises et se tenir debout sur le trottoir pour signaler au convoi de se disperser et de prendre le large au plus vite par les rues latérales.

Le convoi roula une bonne dizaine de minutes à petite vitesse. Il atteignit enfin un terrain de sport entouré d'une palissade doublée d'une rue circulaire. Un long immeuble d'habitations de quatre étages fermait le côté ouest. Notre camionnette pénétra dans le stade. Les véhicules d'escorte restèrent postés de part et d'autre dans les rues adjacentes, prêts à intervenir pour le cas où les forces de l'ordre surgiraient pour nous détruire.

Stationnés tout autour du terrain dans la rue qui doublait la palissade, une dizaine de gros camions-citernes marqués GCO (Grandes Caves Oranaises) se mirent à vrombir avec ensemble, créant un puissant tumulte destiné sans doute à brouiller l'origine acoustique des coups de départ du mortier. Immédiatement, tous les balcons de la barre d'immeuble se remplirent d'une foule de curieux, tandis que nous surgissions de la bâche de notre camionnette, pour agencer en un clin d'œil les différentes parties de notre pièce d'artillerie. Marini et moi-même, à genoux, tenions solidement collé au sol le bipied du mortier de 60mm.

Un homme en civil, raide et silencieux, descendit d'un véhicule entré derrière nous. On m'assura par la suite que c'était un officier d'artillerie de l'armée régulière. Il ne s'agissait pas de confier une tâche aussi dangereuse à un dilettante amateur. Le chauffeur de notre camionnette lui

donna l'instrument de visée qu'il fixa d'un geste sur le mortier. En quelques secondes, il pointa la pièce avec une boussole et une carte d'État-Major. Peut-être avait-il préparé son tir à l'avance. Pendant ce temps, les trois hommes qui transportaient les roquettes avaient déballé leurs munitions et s'étaient alignés derrière l'officier.
—*Premier tir, FEU !* murmura l'officier d'une voix froide en glissant une roquette dans le tube.

"BANG" "BANG" "BANG"

Trois roquettes partirent à quelques secondes d'intervalle au milieu de détonations terrifiantes. J'étais à genoux, dans l'alignement du tube de mortier et de la trajectoire. Je voyais les roquettes partir et disparaître en un éclair à moins de deux mètres au-dessus de l'immeuble d'habitation qui bornait le terrain de sport. Juste au-dessous de la trajectoire, les badauds, aux fenêtres et sur les balcons, assistaient à ce spectacle peu ordinaire, sans doute avec grand intérêt (positif ou négatif). Ah ! Ils en auraient des souvenirs à conter à leurs petits-enfants, s'ils survivaient à ces cruels événements !

Les trois obus partis sans que l'on puisse entendre les coups d'arrivée, l'officier dit de sa voix ferme et calme :

—*Cessez le feu ! On attend une minute pour la deuxième salve !...*

Soixante secondes plus tard, le tube cracha son ultime salve de mort. Les trois dernières roquettes partirent avec éclat.

—*Quelle était la cible de ces tirs ?* demandai-je à mon chef en revenant vers Saint-Hubert.

—*Les CRS cantonnés dans le Stade Fouques Duparc de Saint-Hubert.*

—Ah !... Et pourquoi cette minute d'attente entre les deux salves ? demandais-je.

—Pour frapper aussi ceux qui portent secours aux autres, me répondit mon chef avec un sourire triste.

—Joer Tché ! C'est vache !

—La guerre est cruelle, Fiston ! C'est toujours le plus cruel qui gagne !

O A S

Le lendemain, les journaux oranais annoncèrent que le bombardement avait tué cinq CRS et blessé un nombre indéterminé.

Cette lutte farouche et barbare n'empêcha pas l'indépendance de s'accomplir. De Gaulle y tenait trop. La colonisation n'avait duré que 130 ans; trop peu pour assimiler une population. Pour qu'une colonisation *réussisse* – comme celle des diverses provinces françaises : Gascogne, Franche-Comté, Bretagne, Roussillon, Pays Basque....–, il faut des siècles.

Les *Accords d'Évian* prévoyaient que les chrétiens pourraient rester en Algérie s'ils souhaitaient devenir Algériens. Mais le FLN qui ne tolérait que la religion mahométane à l'exclusion de toute autre, allait user d'un subterfuge pour violer les Accords sans en avoir l'air. Ainsi les chrétiens d'Algérie seraient définitivement éliminés par la peur. Le 5 juillet 1962 commença ce qui fut connu sous le nom de *Massacre d'Oran*. Plusieurs milliers d'européens furent assassinés par l'ALN qui poussa la population musulmane à commettre les pires exactions. L'armée française, commandée par le général Joseph Katz reçut du général De Gaulle l'interdiction absolue d'intervenir. Les

soldats français devaient laisser égorger les chrétiens par les assassins de rue.

Pourtant, un lieutenant musulman de l'armée française, Rabah Khéliff, désobéit aux ordres criminels du général Katz et de De Gaulle. Avec sa section sous les armes, il sauva environ 400 Européens qui étaient sur le point d'être torturés et égorgés par des fanatiques islamiques.

Massacre des Européens d'Oran pour forcer les autres à fuir, en violation des Accords d'Évian

Choqué par cet acte d'humanité, Katz convoqua le lieutenant Khéliff et lui cria : "Si vous n'étiez pas arabe, je vous chasserais de l'Armée!" Tel fut l'humanitarisme gaullien sur le retour. Dans l'ensemble de l'Algérie, environ 3 000 européens disparurent ainsi et furent systématiquement assassinés à partir du 19 mars. Pire encore, un demi-million de musulmans furent torturés et massacrés par les nouveaux maîtres de ce pays qui n'avait jamais existé jusque-là, et qui naissait dans la violation des Accords d'Évian qui avaient été signés et dans le meurtre le plus ignoble avec la complicité de Charles De Gaule.

Le Stade Fouques-Duparc, Oran.

NOTES DU CHAPITRE

(1) Hymne national algérien : Ô France ! Le temps des palabres est révolu. / Nous l'avons clos comme on ferme un livre. / Ô France ! Voici venu le jour où il te faut rendre des comptes. / Prépare toi ! Voici notre réponse. / Le verdict, notre révolution le rendra, / Car nous avons décidé que l'Algérie vivra. / Témoignez ! Témoignez ! Témoignez !

(2) Le Parti Communiste Français et son bras armé la CGT se mirent immédiatement en grève dans toutes les usines d'armement de France pour saboter l'effort de guerre français face à l'invasion de l'armée nazie.

(3) Les parachutes sabotés ne s'ouvraient pas, les grenades explosaient au bout d'une seule seconde, au lieu de sept.

(4) Voir la synthèse de Christophe Dutrône, *La victoire taboue*, qui montre que cette guerre fut gagnée par l'Armée française. Mais il ne faut pas le dire pour ne pas vexer la Gauche française et surtout les nationalistes algériens.

(5) Le fameux putsch se déroula le jour de Pâques, 22 avril 1962 et se termina le 25. De Gaulle tenait par-dessus tout à débarrasser la France de ce problème.

(6) Aujourd'hui rebaptisé *Stadium Ahmed Zabana*.

(7) Si j'en juge par Google Maps que j'ai consulté pour en avoir le cœur net.

(8) Qui se réfugia dans le sud-ouest de la France avant la session définitive.

-4-

Les amazones du roi Béhanzin

Le courage est la capacité de vaincre sa peur. Cette vertu doit être d'autant plus grande qu'est profonde la frayeur. Les troupes françaises, allemandes et alliées de la Première Guerre mondiale utilisaient, dans le but de le stimuler, une bonne rasade d'alcool avant chaque assaut à la baïonnette contre les mitrailleuses ennemies. Hitler avait lui aussi ressenti cette horrible sensation durant la Grande Guerre. Il fit en sorte que les soldats allemands de la Deuxième Guerre mondiale reçoivent, avec leur paquetage, des rations quotidiennes de courage sous forme de pilules.

Comprimé de Pervitine de l'Armée allemande. Le chocolat fortifiant. Chocolat noir 59,5% de cacao, café compris. Ingrédients de kola. Teneur en caféine d'environ 0,2% stimulant et améliorant la performance. Contenu 100 g net HILDEBRAND. U Schokoladenfabrik GMBH BERLIN H 20

Ainsi naquirent les *Pilules du Courage*, alors appelées *Pervitine* : une décoction de méthamphétamine parfumée au chocolat qui laissait croire que 60% de la pilule consistait en… cacao ! Cette méthamphétamine avait été synthétisée en 1893 par Nagaï Nagayochi, chimiste japonais. D'ailleurs l'armée japonaise reçût quotidiennement, elle-aussi, durant tout le deuxième Conflit Mondial ses pilules du Courage, ses comprimés de méthamphétamine sur tous les champs de bataille d'Asie et d'Océanie. Cela explique peut-être en partie la multitude de suicides qui endeuilla les unités combattantes japonaises et allemandes à la fin de la guerre.

En dépit de cette Pervitine, les actes de couardise furent nombreux, même au sein des troupes considérées comme les plus intrépides des forces allemandes de la Seconde Guerre mondiale : les *Schutzstaffel,* plus connus du public sous les initiales **SS**. Un historien, qui fit de minutieuses recherches dans ce domaine, découvrit que le taux de condamnation à mort et d'exécution pour lâcheté (ou indiscipline devant l'ennemi, ce qui revient au même) s'élevait à *trois pour mille combattants SS par mois*[1] au plus fort de la guerre. Cette Pervitine fut *officiellement* distribuée à toute l'armée allemande jusqu'en 1941 puis *officieusement* par la suite. Aujourd'hui le Captagon (de même composition mais sous un autre nom) est devenu la Pilule du Courage des djihadistes mahométans.

On sait que la méthamphétamine produit des effets très stimulants sur le combattant. C'est un puissant psychotonique qui lui fournit momentanément toutes les qualités nécessaires pour combattre avec un courage insensé, un acharnement indomptable. Le soldat sous emprise se sent possédé, stimulé au point qu'il a l'impression de de-

venir un puissant surhomme, un Hulk euphorique, vigilant, dépourvu de toute fatigue. Il se sent sur-stimulé par une idée de grandeur, de puissance, aux capacités physiques et mentales hors du commun, une confiance en soi de surhomme. Le combattant est en éveil, si plein d'énergie qu'il n'éprouve pas vraiment le besoin de manger ou de dormir. De plus, il devient fortement irritable, agressif, ce qui, au combat, est un atout précieux.

Si la gratification (la *carotte*) se révélait insuffisante pour stimuler le courage, la *Feldgendarmerie* utilisait le châtiment suprême (le *bâton*) pour rétablir la discipline. Les déserteurs, les insoumis, les soldats sans arme qui marchaient vers l'ouest, c'est à dire dans la direction de la mère-patrie germanique, et non vers la Russie haïe, ils étaient immédiatement fusillés, sans autre forme de procès.

Chez les Soviétiques, en revanche, pas la moindre méthamphétamine pour stimuler le courage comme chez les Allemands. Selon les directives staliniennes, il suffisait que la police politique (le NKVD) mette quelques mitrailleuses en batterie derrière les troupes d'assaut russes. Ainsi, les "*camarades*" qui souhaitaient faire une pause ou revenir en arrière pour éviter la pluie de projectiles allemands, se rendaient immédiatement compte que les fusils nazis étaient moins dangereux que les mitrailleuses de leurs propres Komissary Politicheskiye.

En un mot, selon l'expression même de Staline, l'objectif recherché était que *les armes de la Prévôté nationale*[2] *devaient inspirer plus de crainte que les armes de l'ennemi*.

Pour ce qui fut de l'Afrique, partout dans ce continent se déroulèrent des hauts-faits de courage et de valeur attribués aux femmes. Ainsi ce furent de farouches régiments de femmes qui constituèrent jadis la colonne vertébrale de l'Empire du Dahomey. Ce pays fleurissait au début du XIXe siècle dans la partie méridionale de l'État actuel du Bénin. Mais avant d'explorer cet empire dahoméen, il convient d'évoquer la glorieuse histoire des *femmes de Nder*[3]. Ces femmes sénégalaises firent preuve d'un courage émérite. Elle se battirent contre les esclavagistes maures venus du Maghreb à travers le vaste Sahara pour perpétrer leurs razzias.

Entre les VIIe et XIXe siècles, soit pendant douze ou treize siècles, l'économie de tous les rivages maghrébins[4] consista presque exclusivement en ventes d'hommes, de femmes et d'enfants[5]. Si tous ces êtres humains étaient capturés en priorité au sud du Sahara, ils provenaient aussi des côtes de l'Europe méridionale (de l'Irlande à l'Italie, en passant par l'Angleterre, le Portugal, l'Espagne et la France). Les razzias perpétuelles ne cessèrent que lorsque les Français eurent colonisé les côtes ottomanes du Maghreb en 1830. Les Arabes aimaient capturer et asservir les *Roumis*, surnom des Européens et corruption du mot *Romain,* lointain souvenir de la colonisation romaine qui civilisa l'Europe, l'Afrique du Nord, et le monde connu à cette époque. Il y avait aussi le commerce subsidiaire du sel, de l'ivoire et des dattes pour enrichir les échanges économiques en ces temps lointains...

La tragique histoire des fameuses sénégalaises de Nder se situerait un mardi[6] de novembre 1819. C'était l'époque où la colonisation française se limitait à la ville de Saint-Louis, à l'embouchure du Fleuve Sénégal, laissant le reste de la région à la merci des caravanes maghrébines. Ce jour-là, les champs vert-émeraude des rives fertiles et bien irriguées de ce grand fleuve se parsemaient de mille couleurs chatoyantes. Des bouquets de robes rouge-rubis, bleu-saphir, aquamarine, jaune-topaze et rose-tourmaline, semblaient autant d'aigrettes florales sur le vert-émeraude des champs cultivés. Toutes ces femmes courageuses travaillaient sous un soleil bienfaisant. Elles chantaient en prenant soin de leurs fruits et légumes qu'elles allaient vendre, deux matinées par semaine, au grand marché de Saint-Louis, chef-lieu de la région.

Un matin affligeant, un cri d'effroi s'éleva dans le calme du soleil levant :

—Les bandits arrivent ! Sauvez-vous, enfants ! Allez vous cacher dans les champs !

On vit alors, immobiles sur l'autre rive du grand fleuve Sénégal, les caravaniers enturbannés venus du désert et du Maghreb distant. Ils s'apprêtaient à franchir les flots tumultueux pour lancer leurs chameaux et leurs dromadaires à l'assaut du paisible village. Leur bouillant désir était de capturer la population tout entière et de l'emmener en esclavage. Auprès des Maures maghrébins se tenait une troupe de Toucouleurs islamisés conduite par leur chef Amar Ould Mokhtar. C'étaient des prédateurs sans foi ni loi, avides de *voler la vie* de toutes ces paisibles cultivatrices qui travaillaient dur pour subsister. Le monde est ainsi fait de travailleurs laborieux et de parasites éhontés qui vivent à leurs dépens.

Au lieu de se laisser maltraiter et tuer par ces vauriens, les femmes de Nder décidèrent aussitôt de refuser l'oppression et la servitude. Elles organisèrent la résistance dans *le tata* du village, une haie d'acacias épineux[7] qui ceinturait la poignée d'habitations pour les protéger contre les bêtes sauvages et surtout les prédateurs humains

C'est toujours dans les catastrophes les plus horribles que se distinguent les chefs. Celle qui prit la tête de la résistance s'appelait Mbarka Dia. Elle seule montrait une autorité suffisante pour se faire obéir. Sous sa férule, les femmes se retranchèrent derrière *le tata* dont les épineux servaient de fortification contre les bêtes sauvages, les Touaregs et les Bédouins. Toutes ces tribus avaient choisi l'Islam et la collaboration avec les maures pour s'épargner à eux-mêmes la lèpre de l'esclavage[8]. Les femmes de Nder s'emparèrent de tout ce qui pouvait leur servir d'armes pour se défendre contre cette infamie : gourdins, bâtons, lances, couteaux, coupe-coupe, et même de vieilles escopettes qu'elles s'apprêtèrent à manier pour la première fois.

Sur les rives verdoyantes du fleuve Sénégal, les intrépides femmes de Nder étaient prêtes à se battre. Elles préféraient se sacrifier collectivement pour ne pas tomber entre les mains de ces esclavagistes sataniques. Elles savaient bien qu'ils allaient les traîner, enchaînées les unes aux autres, à travers les dunes du Sahara jusqu'aux grands marchés aux esclaves d'Alger. Elles devinaient que la moitié d'entre elles mourraient d'épuisement en chemin. Les cadavres seraient alors détachés de *l'entrave de bois* ou de la chaîne, et abandonnés dans le sable. Ces multitudes de malheureux : hommes, femmes et enfants, allaient tracer le long des dunes roussâtres une macabre piste

de corps martyrisés entre l'Afrique subsaharienne et Alger, le long de l'actuelle *Route Nationale* N°1.

Tout au long de ces pistes de mort, les cadavres se desséchaient comme des momies égyptiennes sans se corrompre. De ce fait, les pistes restèrent visibles longtemps après que les colonies ottomanes du Maghreb furent annexées par les Français en 1830 pour devenir l'Algérie. Les Français prohibèrent dès 1848 la Traite des Esclaves[9] européens ou africains. Jusque-là, au Maghreb, les survivants étaient vendus à quelques gras négociants qui les revendaient à d'autres pour leur travail et leur plaisir. Les hommes étaient castrés au préalable, sans aucune précaution, au point que la septicémie emportait un autre tiers parmi eux.

Les héroïnes de Nder savaient presque tout cela et se doutaient du reste. Aussi décidèrent-elles de se défendre et de mourir pour leur liberté au lieu de se laisser sacrifier comme le bélier d'Abderahmane (Abraham) par ces sanguinaires barbares. Les enfants s'étaient dispersés dans les champs de mil. Ils se sauvèrent aussi loin que possible. La bataille pour la liberté dura longtemps. L'assaut des maures sur les murs d'acacia épineux se prolongea tout au long d'interminables heures. Les femmes se battirent comme des lionnes avec l'énergie du désespoir, un courage chanté jusqu'à nos jours par les griots, ces troubadours et ménestrels d'Afrique. Il leur suffisait d'imaginer les horreurs qui les attendaient en captivité entre les mains de ces tristes scélérats pour préférer le combat acharné et la mort. Ce jour-là, le courage et la détermination de ces femmes furent si grands qu'elles tuèrent plus de trois-cents Maghrébins. Les cadavres et les agonisants couvraient les abords du tata et les murs eux-mêmes. Les marchands

d'esclaves se battirent fort bien eux-aussi, aiguillonnés dans leur orgueil masculin.

Leurs cadavres seraient alors détachés de l'entrave de bois et abandonnés.

(Collection privée)

Ils se rendaient compte que ces résistants étaient des femmes déguisées en hommes sous les voiles et les turbans. La plupart de ces maures donnèrent leur vie par vanité, humiliés de constater que les femmes étaient loin de leur être inférieures dans le domaine du courage. «Des rigoles de sang bouillonnant s'épandaient en une boue rougeâtre sur le sol de terre battue. Ça et là gisaient pêle-mêle des cadavres et des blessés agonisants[10].» Devant cette farouche volonté de combattre jusqu'à la mort, le chef maghrébin et Amar Ould Mokhtar lancèrent à leur horde d'assassins l'ordre de suspendre la bataille.

Mais l'insulte était trop flagrante, trop insupportable pour les esclavagistes survivants. Ils savaient que cet échec allait les couvrir de ridicule si la vérité perçait : « Le fier Amar Ould Mokhtar avait été vaincu par une poignée de femmes déguisées en hommes ! » Aucun arabe ne voudrait plus le prendre au sérieux ! C'était la déchéance et la mort assurées pour lui et ses hommes. Jamais plus il ne pourrait être obéi. Il fallait vaincre ou... mourir.

Pendant ce répit, les fières femmes de Nder comptaient les survivantes dans leur tata d'acacia. Une poignée de guerrières restait en état de combattre. Et les arabes allaient revenir, à n'en pas douter, pour les capturer, les réduire en esclavage et ainsi voler leur vie. Tout cela pour effacer la honte de leur échec précédent. C'est alors que se fit entendre la voix résolue de Mbarka Dia :

—Femmes de Nder ! Restons debout ! Préparons-nous à mourir avec courage ! Nos hommes sont loin, ils ne peuvent entendre nos lamentations. Dieu merci, nos enfants sont en sûreté. Voulons-nous être vendues comme esclaves, comme le furent nos mères et nos grand-mères ? On ne peut s'enfuir et se cacher car, en nous cherchant, ces bandits vont découvrir nos enfants et les emmener en captivité au-delà du désert. Ce n'est pas un sort digne de notre peuple ! La mort est plus respectable que l'esclavage ! Mourons, mes sœurs !

Après un dernier regard d'adieu au tata épineux enseveli sous les cadavres des femmes martyrisées et ceux des tortionnaires maures, les quelques survivantes, muettes de désespoir, s'enfermèrent dans la case communautaire du village. Un angoissant silence planait. Pas une

n'osa s'opposer au projet de Mbarka Dia de crainte de passer pour une couarde aux yeux de toutes... même s'il fallait mourir.

Elles entrèrent toutes dans la grande case du village et se mirent à chanter une triste mélopée d'adieu. C'était en quelque sorte de *Chant des Adieux, de Auld Lang Syne*[11] que chante le peuple écossais si maltraité par l'Histoire de son malheureux pays :

♫♪♫♪ *Ce n'est, qu'un Au Revoir, mes sœurs,*
Ce n'est qu'un Au Revoir,
Oui nous nous reverrons, mes sœurs,
Oui nous nous reverrons. ♫♪♫♪

Alors, Mbarka Dia approcha des murs une torche fumante, et, en un seul instant, la case devint un immense brasier. L'une après l'autre, les voix s'éteignirent. La complainte continua sans doute dans un monde meilleur où les marchands d'esclave n'ont pas accès, car, eux, Dieu les envoie directement dans *le Jahannam, l'Enfer éternel.*

Un dieu miséricordieux sauva pourtant l'une des héroïnes, sans doute pour qu'elle puisse aller de par le monde conter à tous les griots, à toutes les nations, cet acte de courage des indomptables Femmes de Nder. Elle rampa jusqu'à la porte et sortit, tout simplement, non sans ressentir de cruelles brûlures.

Et c'est grâce à elle, grâce aussi aux griots, aux troubadours d'Afrique, que la rumeur de cet acte d'héroïsme est parvenue jusqu'à nous[12].

La bravoure des femmes africaines ne pourrait être mieux illustrée que par l'épopée des amazones du Dahomey dont voici l'étonnante histoire.

Depuis des temps immémoriaux, l'Afrique était divisée en petits pays qui correspondaient aux nations, aux tribus locales. Tous ces peuples étaient pris en main par l'une des familles, la plus riche, la plus ambitieuse, dont le chef s'octroyait le titre de roi. Dévoré par la volonté de puissance, cet autocrate souverain tâchait immédiatement de voler des territoires aux pays voisins pour agrandir son patrimoine par la force des armes. Les agressions sur les voisins plus faibles avaient un double objectif, d'abord agrandir la superficie de son territoire, et, en second lieu, capturer le plus grand nombre de prisonniers de guerre. Ces derniers devenaient des travailleurs non payés (des esclaves) et une monnaie d'échange qui permettrait de troquer des armes modernes auprès des esclavagistes européens. Ces rapaces insatiables venaient hanter les côtes africaines pour se fournir en main-d'œuvre destinée à la mise en valeur des Amérique[13].

Chacun des États africains les plus puissants était organisé en vue de déclencher chaque année une ou plusieurs guerres avec les États voisins plus faibles. Leur seul objectif était de s'emparer de quelques villes ou villages et de transformer sa population en esclaves qui leur servirait de monnaie d'échange contre des armes à feu modernes. Les esclaves étaient ensuite vendus aux trafiquants anglais et européens qui les déportaient vers l'Amérique. Telle fut l'horrible Traite européenne dite *Transatlantique* qui tyrannisa l'Afrique pendant trois longs siècles. Aujourd'hui,

environ deux cents millions de descendants africains peuplent les Amériques ; mais en Arabie, aucun descendant d'esclave ne subsiste à cause de la castration imposée par les Arabo-musulmans.

La Traite arabe perdura plus longtemps encore (13 siècles), via le Maghreb et aussi par l'île de Zanzibar sur la côte de l'Océan Indien. Les trafiquants arabes capturaient les populations par *razzias*. Ils encerclaient les villages et en déportaient les habitants sans aucune contrepartie en faveur des monarques locaux. Les esclaves "transsahariens" étaient déportés vers Alger (ou autres marchés du Maghreb), puis castrés et exportés vers l'Arabie. À Alger, ils rejoignaient les esclaves européens enlevés par les Maghrébins sur les rivages européennes.

Le Dahomey était l'un de ces puissants royaumes négriers. Il s'étendait au sud-central de l'État africain du Bénin actuel. Il prit de l'extension dès le XVIIe siècle et jusqu'à la fin du XIXe siècle. À cette époque, les puissances européennes enivrées par l'appât du gain commencèrent à se tailler des empires dans la courtepointe africaine[14]. Le roi du Dahomey était protégé par une Garde prétorienne de femmes-soldats que nous appelons *amazones* en souvenir de celles de l'Antiquité gréco-latine. Cette troupe était, à l'origine, une fraternité ou plutôt *une sororité de chasseresses d'éléphants.* Chasser l'éléphant à l'arme blanche était une activité extrêmement téméraire car ces animaux gigantesques avaient largement de quoi se défendre. Ces amazones étaient si intrépides, si indomptables, qu'elles furent incorporées vers 1700 par la monarchie bicéphale[15] en régiment de *Gardes du Corps* des Rois successifs du

pays. Mais l'activité initiale (la chasse) fut conservée. Elles continuèrent ces chasses jusqu'à l'extinction complète des proboscidiens dans cette région de l'Afrique.

L'entraînement militaire de ces femmes-soldats comportait des "parcours du combattants" extrêmement périlleux. Ce n'était pas *sous* des barbelés mais pieds-nus, *à travers* des réseaux d'épineux. Ces acacias étaient le fameux *euphorbia milii*. Il servait de fil de fer barbelé pour protéger les *tatas* fortifiés. Les Romains avaient solennisé ces épineux en couronne d'épines destinées à torturer les condamnés à mort en général et le messie des juifs[16] en particulier. Les femmes-soldats que nous appelons amazones, devaient combattre pieds nus et on peut imaginer les multiples blessures que ces parcours du combattant leur infligeaient. De plus, elles se limaient les dents en pointes pour leur donner une apparence plus redoutable, et l'un de leurs hymnes de guerre, au moment de l'invasion française de 1890, clamait des rengaines patriotiques d'un style assez proche du refrain de la Marseillaise ("*Qu'un sang impur abreuve nos sillons !*) :

♫♪♫♪*Nous allons égorger les Européens avec les dents...*
♫♪♫♪

Les femmes-soldats dahoméennes étaient tenues de faire vœu de célibat. Des eunuques incorruptibles --eux-mêmes esclaves, castrés pour plus de sécurité-- les surveillaient jalousement et les séducteurs masculins savaient qu'en cas de transgression, ils seraient mis à mort sur le champ. La vie de ces femmes dépendait de leurs qualités de combattantes.

En marge de leur métier militaire, elles devaient produire en partie leur propre alimentation et disposaient pour

cela d'esclaves étrangères qui bêchaient et remuaient leur lopin de terre, prenaient soin de leurs animaux de basse-cour et entretenaient leur maisonnée.

Outre leur obligation de célibat, elles cimentaient leur "esprit de corps" au moment de leur prise de fonction par un *Pacte du Sang* qui consistait à absorber quelques gouttes de sang de leurs consœurs combattantes dans le crane de l'une d'entre elles qui avait été tuée au combat[17]. Charmant apéro !

Un groupe parmi les Gardes du Corps du roi Béhanzin d'Abomey. Collection privée.

Concernant l'organisation générale, chaque branche, chaque division de cette Garde d'Élite avait une spécialité. Par exemple, sur des effectifs globaux de trois-mille femmes-fantassins, un bataillon de deux-cents d'entre elles regroupait les « faucheuses » munies de grands coutelas qui se maniaient à deux mains.

Ces rasoirs-coutelas ou bardiches, qui ne pesaient pas moins de dix kilos, étaient extrêmement tranchants. Des guerrières à forte musculature pouvaient ainsi hacher

le roi ennemi par le milieu ; en travers ou de haut en bas. C'était d'ailleurs une des missions dévolues à ces *coutilières.* Leurs faits d'armes jetaient l'effroi dans l'esprit du roi ennemi (guerre psychologique), sachant que la mort (ou la fuite) du roi entraîne généralement la panique, la confusion et la débandade des forces ennemies.

D'une façon générale, ces régiments de femmes constituaient une Garde Impériale d'Élite qui assénait le premier choc à l'ennemi lors des combats frontaux afin de lui briser l'échine et le moral. On pourrait les comparer, dans l'armée anglaise, aux unités de Highlander écossais, aux fantassins irlandais ou aux mercenaires allemands, lesquels formaient la colonne vertébrale essentielle de l'armée royale. Les amazones de Béhanzin étaient aussi les premières à franchir les fortifications d'épineux, avant même les soldats masculins. Leur objectif était de créer une *tête-de-pont* que n'auraient plus qu'à occuper les bataillons d'hommes qui suivaient la progression de l'assaut.

En dernier ressort au cours d'un combat acharné, cette Garde Royale intervenait en masse lorsque les troupes nationales montraient des signes de fléchissement face à un ennemi trop déterminé ou trop écrasant. Les assauts hystériques de ces furies érinyques qui semblaient surgir de l'Enfer, avaient de quoi jeter la terreur au sein des bataillons ennemis les plus fougueux au point de les mettre en fuite. Elles savaient se battre jusqu'à la mort, sans jamais reculer. Elles étaient assurées que leurs talismans et surtout leurs potions magiques savamment concoctées à partir de recettes ésotériques, les protégeraient de la mort avec la fiabilité d'une armure d'acier. Chaque matin de combat, elles absorbaient ces décoctions de plantes alca-

loïdes destinées à les rendre aussi courageuses qu'invulnérables. Avant chaque bataille, les amazones du Dahomey buvaient une autre drogue qui développait encore leur agressivité et leur absence de peur, un psychotrope sans doute similaire à la méthamphétamine des combattants nazis ou islamistes.

Généralement, les religions les plus "dopantes", les plus "enflammantes" chez les peuples accros à la violence et à la guerre, s'efforcent d'exacerber l'intrépidité et la bravoure des combattants en leur promettant l'immortalité en contrepartie de leur sacrifice. Cette immortalité promise peut se perpétuer dans l'autre monde, dans un Paradis agrémenté de mille béatitudes séduisantes : le *Svar-Lok*a des Hindous sur le Mont Soumarou, le *Jannah* islamique, ou le *Walhalla* (Valhöll) des Germains. Tous ces Paradis oniriques offrent à leurs plus courageux combattants, morts sur les champs de bataille, de belles *asparas*, de brunes *houris* ou de blondes *valkyries*, jamais acariâtres, jamais acrimonieuses, toujours enthousiastes pour forniquer. Mais cette dernière récompense offerte à des hommes pouvait difficilement être octroyée à des femmes sous peine d'offusquer les *bien-pensants* intégristes. D'autant plus que, pour leur éviter tout dérivatif dans leur rôle militaire au service de leur Roi, les amazones de Béhanzin se faisaient systématiquement exciser. Ces ablations chirurgicales[18] étaient secrètement imposées à toutes les recrues, pendant les fameuses *Fêtes des Coutumes*.

Dès que le signal de l'assaut était proclamé, ces femmes se métamorphosaient en farouches guerrières. Leurs combats se terminaient toujours en empoignade au corps-à-corps, à l'arme blanche, dans un sanglant face à face. Elles ne se retournaient jamais car les blessures dans

leur dos auraient été considérées comme une indignité infamante et même ignominieuse. Dès qu'un ennemi était blessé ou tué, elles lui coupaient, d'un geste, les organes génitaux. Elles les rapportaient fièrement en trophée, comme le faisaient les peuples primitifs sémites dans la Sainte Bible[19] ou dans le Djébel algérien.

Les amazones qui se sentaient sur le point d'être capturées par l'ennemi refusaient catégoriquement de se rendre et de déposer les armes. Elles continuaient de combattre comme des tigresses jusqu'à la mort ou la délivrance. La Guerre de 1892 contre l'armée franco-sénégalaise mit un terme à la triste dynastie esclavagiste des rois dahoméens. Durant les combats, quelques soldats français eurent la désagréable surprise de se faire arracher le nez d'un coup de dents par leur prisonnière survoltée.

L'artillerie dahoméenne comptait une douzaine de canons de modèles anciens. Ces pièces étaient servies par des artilleuses et des canonnières en uniformes rouge écarlate et bleu. L'artillerie était couverte contre les contre-attaques ennemies par des femmes-fantassins munies de mousquetons et d'armes à feu montées sur pivot.

L'*esprit-de-corps* des amazones africaines était cimenté de courage, d'audace et d'intrépidité. Dans certains chants de guerre, elles revendiquaient une identité masculine, dans d'autres elles n'affichaient qu'un immense mépris à l'égard des mâles. Un de leurs hymnes de guerre clamait, non sans sexisme :

..."Que les hommes restent donc à la maison
Pour cultiver le maïs et les palmiers,
Nous irons fouiller les entrailles
Avec nos houes et nos coupe-coupe."...

L'islam n'avait pas encore artificiellement rétabli la suprématie masculine dans les mœurs de cette civilisation africaine, à grands renforts de ‘‘proclamations divines’’.

"Debout les Amazones !
Il nous faut des esclaves
Pour labourer la terre du Dahomey,
Des victimes à sacrifier
Sur la tombe des rois d'Abomey,
Et du sang, des flots de sang, sur lequel voguera,
Le jour de son triomphe
La barque de notre Roi."

Le fameux refrain de la Marseillaise était ramené au rang de comptine préscolaire. Les prisonniers civils et militaires devenaient des *Esclaves du Roi* et de la population dahoméenne en général. Leur sort rappelait celui des Hilotes lacédémoniens subjugués par les Spartiates, celui des juifs déportés à Babylone par le roi Nabuchodonosor, ou même celui des serfs européens littéralement asservis par la Noblesse, si mal nommée.

Le sort de ces esclaves n'avait rien d’euphorisant puisque dans le meilleur des cas, ils travaillaient la terre jusqu'à la mort pour nourrir et enrichir leurs propriétaires. D’autres esclaves étaient torturés, massacrés et sacrifiés, de par la simple Volonté royale, aux Dieux du Dahomey à l’occasion des Fêtes des Coutumes ou du décès d'un vieux souverain. Ces célébrations duraient généralement deux ou trois semaines pour exhorter les divinités à continuer d'accorder la victoire à l’Armée dahoméenne dans ses guerres d’expansion "coloniale" au détriment des pays voisins.

L'immense majorité de ces esclaves était vendue à des marchands d'esclaves dont les satanés vaisseaux battaient pavillons anglais, portugais, français, hollandais et autres[20]. Ces navires venaient croiser comme d'insatiables rapaces le long du Golfe de Guinée. Les Anglais créèrent même une monnaie spéciale d'or[21] (la monnaie de Guinée qui devint la guinée d'or). Ils souhaitaient montrer la rentabilité incommensurable de l'industrie de l'esclavage. Ils voulaient surtout inciter les grosses fortunes de la City à investir dans les nombreuses compagnies négrières britanniques : *South Seas Co., Company of Royal Adventurers Trading to Africa, la Royal African Company and British Slaves Traders in the Loango Coast…*

Amazone du Roi Béhanzin du Dahomey, mousqueton sur l'épaule. Coll.privée

L'ambition des Rois étant sans limite, les guerres d'annexion coloniale de territoires commencèrent dès la fondation du Royaume du Dahomey[22], dès le début du XVIIe siècle. L'avantage était double pour le conquérant

puisque la population des territoires annexés était vendue en esclavage pour un bon prix aux puissances européennes. Quant au territoire conquis, il contribuait à agrandir le pays. Cet afflux d'argent permettait au Roi d'Abomey d'acheter aux Allemands et aux Anglais des armes à feu modernes. Il augmentait ainsi sa puissance d'annexion coloniale sur les pays voisins. Pour faciliter les transactions esclavagistes avec les Rois locaux, les Européens construisaient de nombreux forts de traite sur toutes les côtes africaines[23].

Un exemple parmi tant d'autres de ces annexions de territoires par les Rois du Dahomey fut celle de la ville d'Abéokouta[24] qui comptait 80 000 habitants. Elle exerçait une dure concurrence au détriment du Dahomey dans l'approvisionnement du commerce esclavagiste de la côte. L'armée dahoméenne l'attaqua donc, l'incendia, annexa le territoire et ramena en esclavage toute sa population, en tout cas tous ceux qui ne parvinrent pas à s'enfuir dans la forêt vierge.

Chaque année le Roi organisait dans sa capitale Abomey des célébrations qui pouvaient durer plusieurs semaines. Au cours de ces foires annuelles, il démontrait à son peuple et aux représentants diplomatiques des nations européennes invitées, à quel point sa puissance était celle d'un grand Roi. On appelait ces célébrations les *Fêtes des Coutumes.* Tout au long de ces semaines, il sacrifiait aux Dieux nationaux des milliers d'esclaves, sélectionnés par le Roi en personne. Paradoxalement le nombre de sacrifices humains augmenta après l'abolition de la Traite triangulaire, car seuls quelques contrebandiers pervers de

toutes origines continuèrent à pratiquer ce commerce infâme, laissant un nombre incalculable d'invendus. Les Rois des pays africains qui se livraient à ce négoce ne savaient plus que faire de leurs multitudes d'esclaves qu'ils devaient nourrir tant bien que mal. À chaque célébration, l'Administration royale s'efforçait donc d'en alléger le nombre en les offrant pieusement aux Dieux de la brousse.

Au cours des deux ou trois semaines que duraient les cérémonies des Coutumes, tous ces sacrifices humains étaient donc offerts par le Roi aux dieux d'Abomey, capitale du royaume. Parmi cette olympe aboméenne, Gou, le plus redoutable Dieu de la Guerre, recevait la part du lion parmi les foules d'esclaves sacrifiés. Gou était la clé de toute grandeur impérialiste. Il fallait donc se le concilier, l'obliger, et ainsi se faire octroyer de nouveaux triomphes militaires. Lors de ces fêtes, le Roi invitait les marchands européens et les représentants diplomatiques étrangers. Il voulait démontrer qu'il était un grand Roi, maître de la Vie et de la Mort. Ce faisant, le Souverain ne se doutaient pas que la publicité autour de ces massacres allait jouer en sa défaveur pour justifier la tutelle de la colonisation. Cette curatelle imposerait paradoxalement une Paix Générale en Afrique et l'interruption totale de la Traite des esclaves. Elle fut effective partout sauf en Mauritanie[25] si l'on en croit le poète Antoine de Saint-Exupéry qui écrivit une lettre à sa mère à ce sujet.

Selon l'historienne ethnologue Catherine Coquery-Vidrovitc, les Grandes Coutumes se célébraient aussi durant plusieurs semaines au décès du Roi régnant. Les Coutumes annuelles évoquaient les ancêtres et plus spécialement le dernier Roi. « Moins coûteuses et moins longues,

[les Coutumes annuelles] étaient cependant d'une complexité qui s'accrut avec le temps. Fêtes en partie publiques, elles débutaient par des parades à grand spectacle sur la place du marché ou devant le palais [royal] d'Abomey, capitale de ce royaume. Cortèges royaux, défilés…»

Paradoxalement, les sacrifices humains jouaient un rôle prestigieux en faveur de la monarchie locale, puisque le Roi —tel une Divinité— était le seul à pouvoir se permettre d'offrir aux Dieux et aux Ancêtres le sacrifice le plus coûteux : celui d'une vie humaine volée à un être. Parallèlement, les riches familles amérindiennes (Salish) de la Côte-Pacifique canadienne, elles-aussi, soulignaient jadis devant les tribus voisines l'importance de leur fortune et de leur puissance en offrant des cadeaux à tous. Ces célébrations amérindiennes s'appelaient *potlatch* : on offrait généreusement ; on détruisait même des biens pour simuler la surabondance et même la prodigalité. Parmi ces *"biens mobiliers*", on tuait même des esclaves, regardés comme des biens meubles. Il était alors considéré comme le comble de l'opulence et de la prospérité de pouvoir se permettre de détruire avec indifférence et désintéressement une partie de son patrimoine. Chez les Amérindiens, les prisonniers de guerre devenaient aussi des esclaves. Le Gouvernement canadien prohiba ces coutumes impliquant des sacrifices humains ou des destructions de biens par ostentation ou vanité. Dans l'Est du Canada, en revanche, les Iroquois avaient coutume de torturer leurs esclaves par jeu. Leur but était de découvrir lesquels parviendraient à maîtriser la souffrance et à mourir sans se plaindre le moindrement tout en gardant un visage impassible. C'était un jeu très prisé au sein des Cinq Nations iroquoises. Beaucoup moins par les prisonniers[26].

Au Dahomey, «le Monarque consacrait lui-aussi plusieurs journées, parmi ces Célébration des Coutumes, à distribuer des présents à ses dignitaires, aux amazones, aux étrangers. Même les pauvres n'étaient pas oubliés. Du haut d'une estrade, il jetait à la foule les trésors qui s'entassaient autour de lui[27]....» Sur la place publique, tout autour, les pauvres gens à demi-nus recueillaient avec ferveur tous ces objets, souvent souillés ou brisés. Au contact du Roi, ces cadeaux avaient acquis une vertu magique inestimable. Ces mœurs évoquaient les bouddhistes tibétains qui s'attroupaient pieusement au pied du Palais Potala à Lhasa (ancienne capitale du Tibet) pour recueillir dans leurs mains jointes, avec grande dévotion, les excréments sacrés du Dalaï Lama qui tombaient des latrines en corniches saillantes.

Voici en annexe, une description fidèle par Alfred Barbou, de ces fêtes dahoméennes qui furent l'une des causes essentielles de l'intervention française.

ANNEXE

(*La lecture de ce texte ancien est déconseillée aux personnes sensibles*)

Première journée des Fêtes des Coutumes royales à Abomey

«Abomey compte[28] en temps ordinaire vingt-cinq mille habitants ; il y en avait le double le jour de cette fête qui a lieu chaque année, mais qui fut en 1890 une des plus belles, une des plus célèbres. Il était à peine dix heures du matin lorsque les gongs retentirent de nouveau. Le Roi entouré d'un nombreux cortège se rendit près de la tombe de son père, sur laquelle fut aussitôt amené un messager bâillonné, garrotté, que l'on décapita afin qu'il allât sans retard annoncer au monarque défunt le commencement des réjouissances de la *Grande Coutume*. Quelques instants après parurent quatre nouvelles victimes, puis un daim et un singe également liés. Un guerrier portait, dans une cage, un gros oiseau.

Les quatre hommes ayant mission, eux aussi, d'aller raconter aux esprits ce que le pieux Béhanzin se préparait à faire en faveur de son père, eurent aussitôt la tête tranchée. Un des décapités devait aller le raconter d'abord aux divinités qui fréquentent les marchés du pays, le second aux animaux qui vivent dans les eaux, le troisième aux esprits qui voyagent sur les grandes routes, le quatrième aux habitants du firmament. Le daim et le singe qu'on égorgea à leur tour, étaient chargés, l'un de s'acquitter de semblable commission auprès des quadrupèdes des forêts, l'autre de grimper jusqu'au sommet des arbres pour en instruire ses pareils.

Quant à l'oiseau, plus heureux que ses compagnons, on lui rendit la liberté, afin que, s'élevant dans les airs, il racontât les mêmes choses aux êtres qui les habitent. Ce premier sacrifice accompli, on ensevelit dans le sépulcre royal soixante hommes vivants, cinquante moutons, cinquante chèvres et quarante coqs également vivants.

Village ouest-africain de l'époque décrite. Le *tata* du village, haie-palissade d'acacias épineux, est visible à gauche. (Collection privée.)

Tandis que s'accomplissait cette cérémonie, le roi, radieux, marchant à la tête de ses amazones et de sa milice masculine, faisait pompeusement le tour de son palais. Les amazones du Dahomey n'ont rien de commun avec celles de l'antiquité ; on les recrute parmi les pires mégères du pays. Une femme est-elle débauchée, acariâtre, indocile, insupportable, son époux ou ses parents en font cadeau au roi qui l'enrégimente aussitôt. À partir de ce moment, elle peut donner libre cours à ses instincts les plus pervers. Plus elle se montrera cruelle, forcenée, plus elle aura chance d'être considérée ; mais malheur à elle si elle enfreint la discipline ! Aussi, le rasoir à la ceinture, défilaient-elles

d'une belle allure, mieux que les hommes, plus hideuses de visage, mais uniquement vêtues de culottes courtes, de vestes brillantes, le fusil crânement porté sur l'épaule. D'instant en instant les fusils partaient, égayant de feux de salves le commencement de l'heureuse journée.

La promenade militaire terminée, le roi revint près du tombeau où l'on massacra devant lui cinquante autres esclaves dont le sang arrosa, selon le rite, la terre sacrée. Ces cérémonies préliminaires accomplies, les principaux dignitaires allèrent prendre place près de leur souverain, en un banquet fastueux, tandis que se faisaient, pour les hécatombes impatiemment attendues, les derniers préparatifs.

Deux heures s'écoulèrent dans une attente fiévreuse. La foule déjà excitée gesticulait, vociférait, et ce fut une explosion de joie lorsque de nouveau sortit du palais le grand cortège escorté de troupes portant, surmontées de têtes de mort, des oriflammes multicolores, des drapeaux italiens, des drapeaux anglais, des drapeaux allemands. Sur la grande place et en occupant toute la largeur, se dressait une immense plate-forme autour de laquelle avaient été plantés une centaine de poteaux bas couronnés des têtes coupées dans la matinée, têtes saignantes dont quelques-unes plus hideuses que les autres témoignaient que les bourreaux s'étaient plu à la torturer. Le sol était comme saturé de sang humain qui avait éclaboussé, sali le riche tapis sur lequel marchaient les grands du royaume, derrière leur prince. Majestueusement, les uns après les autres, tous les dignitaires, le Grand-Trésorier, le Chef du Protocole, le Chef des Princes, les Aides-de-Camp, les Secrétaires d'État, les Généraux, les Chambellans se rangèrent pendant qu'éclataient les coups de fusil, les coups de

canon. Aussitôt, on ouvrit les immenses parcs où avaient été entassés les esclaves, les prisonniers de guerre, et on les amena, troupeau résigné, devant l'estrade. La plupart de ces captifs étaient préparés depuis la veille, c'est-à-dire bâillonnés depuis de longues heures, la langue immobilisés par une pointe de bois aiguisée pour déchirer. Une salive sanguinolente coulait de leurs lèvres jusque sur leurs poitrines noires et luisantes. La douleur, la terreur étaient telles que presque tous les yeux, injectés de sang, sortaient des orbites. Ils marchaient pesamment, piqués, coupés au passage, semblables à des taureaux blessés par des toréadors, et que l'on mène à l'abattoir pour les achever[29].

Tandis qu'on les rangeait dans l'ordre où ils devaient être sacrifiés, la populace, afin de prendre haleine, continuait à s'égayer à travers les rues, en buvant et en chantant. Chaque avenue lui réservait une nouvelle surprise. Car il y avait des victimes plus terriblement martyrisées que celles qui attendaient sous les arbres. Un certain nombre d'esclaves étaient piqués vivants sur un pieu par le milieu du ventre, destinés à mourir de faim et à être dévorés, respirant encore, par les vautours. Ailleurs, sur une grosse poutre fixée au sol, étaient cloués par les pieds dix prisonniers qui, depuis deux jours déjà, n'avaient ni mangé ni bu. Ils se tordaient dans d'affreuses souffrances et les curieux s'amassaient autour d'eux, s'amusaient de leurs convulsions. Les gamins, pour les faire hurler, se divertissaient en leur enfonçant des épines dans le corps, ou bien, avec des couteaux, leur enlevaient des morceaux de chair qu'ils jetaient en l'air ou se lançaient de l'un à l'autre, jouant comme avec des balles. D'autres promeneurs, attendant le signal du massacre, s'arrêtaient respectueusement devant les fétiches de guerre, statuettes en bois grossièrement peintes, grossièrement taillées, à peine hautes

d'un demi-mètre, le tronc assez long sur de très petites jambes mal équarries, idoles placées sur de petites estrades de bambous, ou sur des troncs d'arbres coupés, abritées par de petits toits de paille. Près d'une de ces statuettes se tenait un féticheur drapé dans un pagne blanc, ayant placé près de lui le grand bâton dont le bout forme deux cornes, comme une fourche. Il plumait une poule vivante en psalmodiant lentement une sorte de cantique, et il appliquait les plumes sur le corps de l'idole, une à une, avec de petites pointes de fer. La poule gloussait douloureusement. Quand elle fut déplumée, il lui ouvrit lentement le ventre, en retira les boyaux, et les tortilla autour du cou du fétiche. Les assistants, respectueusement, le regardaient faire.

Mais, soudain, une fusillade plus nourrie annonça au peuple que la véritable fête allait commencer, et la grande place où se dressait l'estrade royale s'encombra, palpitante. On s'étouffait pour mieux voir ; on se hissait sur les arbres, sur les épaules de ses voisins, et, au milieu des hurlements, des vociférations, le massacre des captifs commença. Béhanzin, ayant allumé sa longue pipe d'argent, quitta un moment son siège, abrité par un immense parasol, auquel était suspendu un grand couteau à lame d'argent, emblème de la Justice. Il cracha dans le vase d'argent que tenait toujours à portée de sa bouche une de ses femmes, et doucement, majestueusement, il égorgea avec un large coutelas, au manche richement orné, les douze premiers captifs. Après lui, les grands dignitaires opérèrent de la même façon, avec des couteaux à lame d'argent, à lame de cuivre ou à lame d'acier, selon leur rang. Les soldats emportaient les corps, et les têtes étaient jetées à travers la foule qui se les disputait et se battait pour les avoir, comme, pour des bonbons, nos gamins, les jours de baptême. Les exécuteurs ordinaires firent ensuite leur

œuvre et abattirent mille autres têtes. Cependant, ceux qui ne pouvaient approcher d'assez près pour conquérir un trophée sanglant, sautaient et gambadaient dans les rues voisines, faisant des culbutes, imitant les cris des bêtes féroces, mêlant leurs chansons au râle des agonisants que les bourreaux n'avaient pas tué d'un coup. Béhanzin souriait, fumait et crachait, devisait avec ses officiers, buvant, trinquant.

Lorsque fut terminée, en deux heures à peine, cette exécution, officielle pour ainsi dire, la populace tout entière eut sa part du plaisir. De spectatrice elle devint agissante. Un long cortège s'avança. Des porteurs tenaient en équilibre sur leurs épaules de longues corbeilles, des mannes[30] au nombre d'une centaine environ et contenant chacune un homme vivant, ligoté, bâillonné, dont la tête seule passait au dehors. Ces paniers furent alignés sur l'estrade, déjà garnie de têtes fraîches et saignantes, sous les yeux du Roi qui donna un signal. Alors on les précipita les uns après les autres du haut de la plate-forme, et les Dahoméens et les amazones débandées se ruèrent le couteau à la main. Les plus vigoureux, les plus habiles, ceux qui parvenaient à trancher le plus vite et à garder ruisselant le trophée humain, malgré les bourrades et les morsures des concurrents, les vaillants qui pouvaient porter une tête aux juges des jeux, installés sous une tente derrière l'estrade, ceux-là recevaient pour prix de leur haut fait, une filière de cauris[31], un prix de 2fr50 environ, somme importante avec laquelle ils allaient aussitôt acheter des bouteilles de tafia.

Ce divertissement terminé, les troupes se reformèrent pour une revue. L'armée défila, en bon ordre devant son prince, armée de plus de dix mille combattants et de

plusieurs centaines d'amazones. Les guerriers, le torse nu ou recouvert de la chemisette de guerre, vêtus d'une sorte de caleçon ou *chocoto* recouvert d'un petit jupon multicolore, formant des plis, les bras ornés de verroteries, de bracelets, formaient des compagnies diverses. Les chefs avaient sur la tête des bonnets phrygiens de diverses couleurs ou des chapeaux de peau de singe. Les simples soldats portaient des chapeaux de paille du pays, ou bien exposaient aux ardeurs du soleil leurs chevelures courtes et laineuses, graissées d'huile. Les amazones venaient ensuite, Garde Royale qui renonce à l'hyménée et se voue à la guerre, à la tuerie. Avec leurs culottes courtes, vertes ou rouges, leurs tuniques d'étoffes voyantes et variées aux couleurs chaudes et sales, leurs écharpes de soie ou de velours, leurs casquettes sur lesquelles sont brodés des animaux fantastiques, elles marchaient de fière mine, résolues, hautaines, sauvages. Les féticheurs les précédaient, agitant un plumeau pour chasser les mauvais esprits.

Au son des tam-tams et des tambours, les amazones, qui l'emportent sur les hommes pour le courage fanatique et pour la cruauté, exécutèrent, après le défilé, les danses de guerre avec un ensemble et une précision que n'égale pas le meilleur de nos corps de ballet. Elles se montrèrent infatigables à ces fêtes de parade, comme elles le sont dans les batailles. Sur un ordre, elles traversèrent des buissons hérissés d'épines, où elles se ruèrent, et dont elles sortirent le visage saignant, les mains déchirées, pour recommencer en cadence leur danse à la fois désordonnée et rythmique. Quand, au milieu des vivats, ce divertissement eut pris fin, le Roi, pour témoigner sa satisfaction, fit distribuer à flots l'eau-de-vie de traite, et l'ivresse, en quelques instants, transforma la fête en orgie. Aux danses de guerre succédèrent les danses obscènes. Puis, trois-cents captifs furent

amenés encore et livrés à la cohue en démence, qui, pour couper le cou de ces dernières victimes, n'avait, derniers délices, que des couteaux ébréchés, hors d'usage. Alors, la nuit tombant, on se rua, déchiquetant les malheureux, à qui l'on avait arraché leurs bâillons, afin d'entendre leurs hurlements de mort, de mieux savourer leur agonie, suprême jouissance…» Les célébrations qui accompagnaient les deuils royaux pouvaient durer six semaines. Chaque jour apportait ses cérémonies et ses sacrifices de masse.

Par le *Traité de 1863*, le Roi Glèglè autorisa les Français à s'installer à Cotonou, sur la côte du Golfe de Guinée. Mais cet état de chose déplaisait souverainement à son fils aîné, le prince héritier. Aussi, dès que ce prince fut, à son tour, sacré Roi sous le nom de Béhanzin Ier, il jugea opportun de se débarrasser de ces Européens encombrants [les Français]. Durant toute son enfance, il avait été influencé par des diplomates prussiens et anglais qui fréquentaient assidûment la Cour de Glèglè puis de Béhanzin. Ainsi inspiré par les compétiteurs européens, le Roi Béhanzin se sentit, à partir de 1890, en situation de maîtrise face à ses voisins français établis, conformément aux précédents Traités, dans des forts côtiers de la région de Porto-Novo-Cotonou.

Dès le début de son règne, Béhanzin refusa d'écouter les vieux conseillers de son père qui l'exhortaient à éviter la guerre contre les Français et à circonscrire son action à la diplomatie. En fait ce Roi s'était laissé manipuler par deux de ses conseillers, eux-mêmes influencés par deux des quatre puissances étrangères qui rivalisaient commer-

cialement dans le Golfe de Guinée : les Anglais, les Prussiens, les Portugais et les Français. « L'un, Acodé, ancien domestique de M. Randad, consul de l'Empire allemand à Wydah, l'autre, Henry Dosciovo Kagadou,... élevé par un pasteur wesleyen [méthodiste anglais], qui lui avait inculqué l'amour exclusif de la Grande-Bretagne. Acodé et Kagadou firent croire au prince Condô Cha-da-ko, devenu le Roi Béhanzin, que la France n'existait pas en tant que puissance militaire.» [Barbou p.93] La défaite militaire de Napoléon III en 1870 avait ainsi été habilement exploitée par Acodé en faveur de l'influence du IIe Reich allemand.

Dosciovo Kagadou, subjugué par les efforts de zizanie habituels des missionnaires anglais, était allé jusqu'à promettre à Béhanzin l'aide militaire de l'Angleterre en cas de guerre contre la France. Les féticheurs du Roi le raffermirent plus encore dans ses fausses certitudes de victoire en lui promettant les gloires napoléoniennes. Il se crut de taille à rejeter à la mer les garnisons françaises peu nombreuses grâce à ses troupes bien disciplinées et bien armées, et surtout grâce aux redoutables bataillons d'amazones, surentraînées et solidement harnachées dans une discipline toute prussienne. Ces femmes courageuses avaient juré de se battre jusqu'à la mort pour leur Roi Béhanzin, en réalisant les prouesses les plus prodigieuses. Ce fut précisément ce qu'elles accomplirent durant cette ultime guerre qui mit fin à l'indépendance du royaume pour une période de soixante-dix longues années. L'épisode colonial français qui suivit ce conflit apporta au moins aux populations africaines la paix générale (du moins si l'on fait abstraction des guerres mondiales du XXe siècle au cours desquelles le Dahomey fournit un modeste contingent de volontaires), et l'éradication totale de l'esclavage et des tueries inhumaines.

Trop confiant en ses bonnes troupes, donc, Béhanzin commit l'erreur de déclarer ouvertement la guerre aux petites garnisons françaises côtières du Golfe de Guinée. Finalement le *Traité de Paix d'Ouidah* fut signé en octobre 1890, plaçant Porto-Novo et Cotonou sous tutelle française. En contrepartie, la France s'engagea à verser une pension au Roi.

Mais les temps avaient changé et l'abolition de l'esclavage en Occident avait suscité un véritable problème économique en Afrique subsaharienne. Les différents rois africains du Golfe de Guinée se retrouvaient avec des multitudes d'esclaves invendus. Ils auraient certes pu les libérer et les laisser retourner dans leur propre pays. Mais tous ces monarques locaux, persuadés d'être les seuls et légitimes propriétaires de ces esclaves, préféraient les offrir en sacrifice à leurs Dieux. Ils voyaient ces offrandes sacrificielles comme un placement de grand choix, un fructueux investissement qui leur rapporterait de solides dividendes et un gain en capital démesuré. Ils espéraient que les Divinités, débordantes de reconnaissance, les couvriraient de faveurs et de succès dans leurs entreprises guerrières. Ainsi leurs victoires renforceraient leur puissance nationale et leur immense richesse.

À travers les siècles, les rois, les empereurs et les castes aristocratiques avaient toujours utilisé la puissance du Clergé et des Dieux pour raffermir leur contrôle sur l'esprit des masses populaires. Ainsi les pauvres se trouvaient contraints d'accepter l'ordre établi, généralement injuste pour eux. En contrepartie, on leur promettait des récompenses éternelles et des gratifications divines incommensurables après la mort, au Paradis. C'était un marché de dupes.

Pour ce qui était de la Traite arabo-musulmane à travers le Sahara et la Méditerranée, les Français avaient commencé à occuper en 1830 les provinces turques du Maghreb. Ils avaient simultanément interdit la Traite transsaharienne ainsi que la Traite barbaresque d'esclaves européens razziés sur les côtes méridionales de l'Europe. Seule continuait la contrebande négrière sur mer, au péril de la vie des esclaves... et des négriers. Beaucoup parmi ces derniers finirent leur infâme carrière au bout d'une corde de chanvre puis dans la gueule des requins en guise de funérailles.

Le dernier navire négrier relâcha officiellement à Cuba en 1867, prétend-on généralement. C'est oublier tous ces contrebandiers évoqués ci-dessus. À partir de 1860, le Commerce triangulaire des Humains tendit à diminuer. Il prit une apparence de légalité. On voyait encore, en 1890, des vaisseaux anglais partir d'Europe (surtout d'Irlande), chargés de jeunes blancs appelées *engagés volontaires,* pour sauver les apparences. Ces "engagés"[(32)], sans avoir la qualification d'esclaves, en avaient la condition. Ils devenaient, selon les mandements de la Législation anglaise, la propriété pleine et entière de leur patron pendant des décennies. Les habiles lobbies londoniens avaient trouvé ce biais pour prolonger l'esclavage en se dissimulant derrière de pseudo ententes contractuelles. L'engagé pouvait se comparer à l'immigrant clandestin d'aujourd'hui, sans papier, qui doit pendant de longues années rembourser à son passeur des sommes qui ne cessent de croître sous l'effet d'intérêts usuraires.

Certains historiens anglais considèrent que 40% seulement des "*indentured servants*" (les engagés) survivaient à la violence de leur maître, au travail exténuant exigé

d'eux, aux molestations dépravées, et au refus de leur propriétaire de respecter les termes du contrat de servage, avant leur émancipation légale. Cependant, les lois britanniques prévoyaient que si ces malheureux serviteurs ne respectaient pas *à la lettre* l'autorité de leur propriétaire, une grêle de châtiments judiciaires s'abattaient sur eux comme les Sept Plaies d'Égypte. S'ils s'enfuyaient loin de leur maître abusif, ils se trouvaient, eux-aussi, traqués par la populace comme les esclaves fugitifs du Sud-Profond. La Loi punissait sévèrement ceux qui leur apportaient la moindre assistance durant l'évasion.

Voyant se contracter ses revenus fiscaux exclusivement basés sur l'exploitation des esclaves désormais illégaux en Occident, le Roi Ghézo du Dahomey commença alors à convertir l'économie de son royaume dans le commerce de l'huile de palme. Le passage de l'ilotisme au troc de l'huile de palme entraîna une baisse sensible de ses revenus, sans pour autant en arriver à une rupture catastrophique dans sa fortune. Pourtant, ses *royalties* annuelles ne lui permettaient que difficilement d'équiper son armée avec les armes européennes les plus récentes (artillerie, balles explosives, balles dumdum[33]. Voulant se concilier les Dieux de la brousse et renforcer son prestige monarchique, le Roi amplifia les sacrifices humains. La baisse d'intensité de la Traite triangulaire laissait sur le marché dahoméen des foules d'esclaves oisifs qu'il fallait nourrir et surveiller... à perte.

Les Fêtes sanglantes continuèrent donc, mais le nombre croissant de victimes entraîna des récriminations diplomatiques. Les protestations provenaient essentiellement des diplomates européens invités, obligés de par leurs fonctions représentatives, d'assister à ces holocaustes. Il va de soi que les marchands invités ne voyaient

dans ces massacres qu'une absurde gabegie. L'Anglais Burton[34], plus fataliste, jugeait pour sa part que les Fêtes sacrificielles semblaient devoir devenir un mal inévitable. Il pensait même que leur suppression était impossible car elle porterait un coup fatal à la monarchie dahoméenne. Vers 1885, ces hécatombes commencèrent pourtant à susciter une indignation croissante alors qu'elles n'avaient jusque-là provoqué que des protestations de pure forme. Il y avait certes quelque hypocrisie chez les Européens quand on sait que le Gouvernement de la reine Victoria venait de laisser mourir de faim des millions d'Irlandais en refusant de leur apporter la moindre aide alimentaire et en repoussant aussi l'aide étrangère [famine du phylloxéra] sous prétexte que l'étiquette royale interdisait de donner plus que la reine Victoria (1000 £). Un million d'Irlandais moururent de faim.

En France, tous ces sacrifices humains soulevaient enfin l'opinion des milieux philanthropiques européens, lorsque l'appât du gain eut rassasié leur avidité[35]. D'où s'éleva une «floraison de récits d'horreur qui, de 1885 à 1892, agirent comme autant d'appels à la conquête armée *au nom de la civilisation*[36]» Un journaliste français écrivit[37] : «Nous devons développer chez les Dahoméens opprimés depuis des siècles par des tyrans, la connaissance des choses utiles, leur procurer une vie plus confortable, mais les laisser entièrement libres. Il faut que l'expédition du général [franco-sénégalais] Dodds ait pour but de leur donner la liberté et non de la leur ravir[38].»

Petit à petit germait l'idée d'une *solution coloniale* pour faire cesser les massacres et l'esclavage interne au sein de ces populations africaines. «De plus, si l'on songe que l'expédition du général français Dodds est dirigée contre un peuple que sa religion a rendu le plus cruel et le

plus sanguinaire d'Afrique, on peut à bon droit considérer cette guerre comme une sorte de croisade faisant rentrer notre patrie dans ses traditions chevaleresques et humanitaires[39].» Ainsi, les Européens, dont l'âpreté au gain avaient intensifié l'esclavage intra-africain en exportant la main d'œuvre servile vers l'Amérique, s'octroyaient désormais le rôle de philanthropes providentiels en colonisant l'Afrique. Le bénéfice était double pour eux : ils se paraient de la toge philanthropique en interdisant les massacres d'esclaves, et aussi l'esclavage lui-même. Ce faisant, ils se taillaient dans le patchwork africain des empires qui augmentaient encore leur prestige national dans la fièvre expansionniste des nations d'Europe.

Jusqu'à cette guerre finale, les succès des amazones étaient valorisés à l'extrême et leurs échecs cruellement punis. Le Roi alternait les châtiments qui pouvaient aller jusqu'à la mort, avec les récompenses les plus attrayantes : «Des punitions, des mauvais traitements, l'opprobre et le mépris de leurs compagnes attendaient les amazones qui n'avaient pas tenu leurs promesses. On montre encore, devant le palais d'Agadja, l'arbre contre lequel une amazone nommée Akpé s'était suicidée en se fracassant la tête parce qu'elle n'avait pas réussi à honorer son serment : elle n'avait pu ramener vivant le Roi ennemi que les Dahoméens étaient allés combattre[40].»

Devant toutes ces pressions conjuguées, le Gouvernement français vota, en avril 1892, les crédits militaires pour la création d'un Corps Expéditionnaire franco-sénégalais(CEF) destiné à détrôner le Roi Béhanzin. Le prétexte était qu'il avait fait tirer sur une canonnière française transportant un diplomate. Cette troupe comprenait 2 200

soldats bien armés, assistés de porteurs fournis par le roi Toffa[41]. Ce dernier monarque avait eu, lui-même, à souffrir de la proximité du roi dahoméen. Le colonel Dodds, un Métis sénégalais, commandait le CEF. L'offensive s'ébranla le 18 août 1892 à partir de Porto-Novo en s'offrant pour objectif rien de moins que la capitale du Roi Béhanzin : Abomey.

Les uns après les autres, tous les barrages qui s'opposèrent à la marche du CEF furent repoussés avec de fortes pertes.

Le 19 août 1892, pour profiter d'un effet de surprise, les troupes dahoméennes contre-attaquèrent au crépuscule dans le silence le plus complet. Le combat dura quatre longues et cruelles heures. Sous l'impulsion énergique des amazones, les troupes dahoméennes lancèrent cinq assauts successifs. Les pertes furent estimées «à 130 ou 150 morts et environ 500 blessés du côté dahoméen, contre 5 tués, dont le commandant Faurax, chef de bataillon, et 17 blessés du côté français[42].» Ces derniers, mieux armés, restèrent maîtres du champ de bataille : «Les balles Lebel, rapporta un soldat, font des blessures de balles explosives ; on ne peut se faire une idée de leur action désorganisatrice sur le corps humain[43].»

Les amazones combattirent avec une impétuosité démesurée et un courage stupéfiant. Elles virent fondre leurs effectifs. Voulant mettre toutes les chances de leur côté, elles avaient au préalable renforcé leurs protections magiques : «Elles s'étaient muni de nombreuses amulettes destinées à les protéger des balles, à les rendre invulnérables, afin qu'elles puissent, au milieu de la mêlée, semer la mort parmi leurs adversaires[44].»

Après une préparation psychologique intense, Béhanzin lança une deuxième attaque générale contre le Corps expéditionnaire franco-sénégalais, le 4 octobre, à Poguessa (Pokissa). Il avait reçu de la part des Allemands et des Anglais de nouvelles armes à balles explosives et avait engagé des *conseillers militaires* européens (prussiens et anglais). Ces derniers furent fusillés dès que capturés par les Français. Ces conseillers militaires «enrôlés avec les tueurs d'esclaves, n'étaient que des déclassés qui n'ont pas obtenu le moindre appui de leurs gouvernements respectifs, et dont quelques-uns ont été fusillés sans que la plus légère réclamation ne se soit produite[45].»

Deux cents guerrières de la garde personnelle (une sorte de Garde Impériale) du Souverain furent équipées de fusils ultra modernes. Ils rejoignirent les troupes féminines sur le front. Dix mille soldats et amazones au total participèrent à cette offensive. Une dépêche de l'Agence Havas du 7 octobre proclamait : «Les Dahoméens ont montré une grande bravoure et une force de résistance incroyable. Des amazones se sont fait tuer à dix mètres du carré[46].» Pour la première fois le 13 octobre, les troupes du Roi Béhanzin utilisèrent des balles explosives ; comme les Français. Elles s'en serviront désormais à chaque combat. Le Roi Béhanzin avait pu, en effet, se procurer des armes récentes grâce à une contrebande efficace à travers la frontière du Togo (colonie allemande jusqu'à la Grande Guerre) ; en dépit des gardes-frontière français.

Devant leur impuissance à bloquer la progression des troupes françaises, certaines unités dahoméennes pratiquèrent la *terre-brûlée* : «Si nous nous emparons d'un village dahoméen, écrivirent des soldats français, nous n'y trouvons plus ni soldats, ni femmes, ni enfants. Tout est

détruit. Les moulins sont cassés. Les bananiers, les kolatiers sont coupés. Les pirogues sont en morceaux. Les filets —très jolis— sont déchirés. Bref, tout ce qu'ils ne peuvent emporter est mis en pièces[47].» Les habitants bouchaient les puits, gênant ainsi le ravitaillement en eau de la colonne franco-sénégalaise.

Les amazones, quant à elles, semblaient électrisées par l'héroïsme. Leurs actions individuelles se multipliaient : «Un soldat d'Infanterie de Marine, raconte le commandant Grandin, se saisit d'une amazone qui lui coupa le nez avec ses dents et comme le soldat criait, le lieutenant Toulouse se retourna et abattit l'amazone d'un coup de sabre[48].» Par trois fois, les soldats d'Abomey revinrent à la charge, pendant un combat de deux heures, puis ils rétrogradèrent. Cet échec ne diminua pas la volonté de résistance des troupes dahoméennes qui s'engagèrent dans une guérilla résolue en harcelant constamment les colonnes ennemies. Les amazones multiplièrent les assauts héroïques. L'officier de Spahis[49] Nuëlito, parti en reconnaissance le 5 octobre, eut à affronter une femme qui avait «le coupe-coupe entre les dents et la carabine à la main… Elle poussait des rugissements de bête féroce[50].» À son grand regret, l'officier fut contraint de la tuer.

Malgré tous les efforts du Commandement de l'armée dahoméenne, les effectifs des troupes fondaient littéralement. Cet effondrement était certes dû aux pertes nombreuses en tués et en blessés, mais aussi et surtout à la désertion des militaires. Ils préféraient prendre la clé des... bois, plutôt que mourir pour un Roi de plus en plus considéré comme incompétent et même dément. Chez les amazones aussi les désertions n'étaient pas rares car un grand nombre avait été mobilisé contre leur volonté. Certains

hauts personnages, dans l'entourage du Roi, parlaient de négocier. Mais les jusqu'au-boutistes voulaient continuer le combat. La guerre se poursuivit donc sous forme de guérilla... moins mortelle que les batailles de masse mais tout aussi cruelle. Les amazones et les combattants dahoméens, postés dans des tranchées, tendaient des embuscades afin de tuer autant d'ennemis que possible. Sur ordre du Roi, les derniers contingents d'amazones montèrent en ligne pour combler une partie des effectifs, éclaircis par les pertes sévères des semaines précédentes.

Le 26 octobre, les amazones lancèrent une furieuse contre-attaque sur la colonne d'invasion qui se préparait à prendre le village de Kotokpa. Leurs assauts héroïques et sans cesse réitérés clouèrent d'abord les Français au sol. Mais ces derniers lancèrent à leur tour d'impétueuses contre-attaques à la baïonnette sur les éléments dahoméens solidement embusqués dans des réseaux de tranchées. Ces combats préfiguraient déjà la Grande Guerre du siècle suivant. Le Roi Béhanzin, comme Adolf Hitler 50 ans plus tard, semblait vouloir se battre jusqu'au dernier de ses sujets. Après un assaut véritablement volcanique et une fusillade terrible, l'entrée du village fut forcée par les Français. Alors, voyant la victoire leur échapper, plusieurs amazones, «se coupèrent un sein pour [épouvanter] leurs adversaires, mutilation symbolique [sic !] où se mêlaient le désespoir et la volonté de maudire un ennemi qui les acculait au sacrifice suprême[51].» Ultime horreur pour les soldats français qui avaient tous des femmes à chérir, très loin, dans leur propre patrie.

À partir du 14 octobre 1893, Béhanzin qui se contentait de se cacher au lieu de combattre, vit les troupes françaises se rapprocher inexorablement de son refuge.

Quelques dizaines de soldats et d'amazones ne pouvaient suffire à résister par la force. Il autorisa alors ses fidèles à présenter leur soumission aux envahisseurs. Lui-même se réfugia dans la brousse avec un petit groupe de fidèles inconditionnels. Il y resta jusqu'au 25 janvier 1894. À cette date, il se résolut à déposer les armes et à une capitulation pleine et entière. Il venait d'apprendre que son frère Agoli-Agbo avait été intronisé Roi sous l'égide des Français.

Le 3 décembre, le général Dodds proclama la déchéance du Roi Béhanzin. Ce dernier assura qu'il refuserait «jusqu'à la mort» de signer le traité de soumission qui le détrônait «pour ne pas trahir l'idéal pour lequel tant de vaillants guerriers, tant d'amazones indomptables avaient sacrifié leur vie sans hésiter[52].» Il est possible que les deux frères avaient peu auparavant signé une entente secrète qui permettait de sauvegarder la monarchie dahoméenne. Peut-être Béhanzin envisageait-il de revenir sur le trône lorsque les temps seraient plus cléments ?

Pour ce qui fut des milliers de sacrifices humains pratiqués au détriment des esclaves, la présence du Corps Expéditionnaire Français fut un catalyseur de pacification. La Loi française, désormais appliquée sur le territoire dahoméen, protégeait la vie de chaque citoyen au point de considérer comme un crime tout sacrifice humain. Le seul sacrifice humain qui était toléré sur le territoire était le Saint Sacrifice de la messe chrétienne qui ôtait symboliquement la vie à Jésus.

Jamais plus les monarchistes dahoméens ne furent autorisés à offrir la moindre vie humaine à leurs Dieux exigeants. D'ailleurs tous les esclaves qui séjournaient encore dans les limites du territoire furent renvoyés dans leurs

foyers, au-delà des frontières, dans le Nigéria et le Togo voisins.

Le Roi Béhanzin fut exilé en résidence surveillée dans une île lointaine, aux Antilles[53].

Le Corps Expéditionnaire français avait perdu, au cours de la conquête, 525 hommes dont 85 tués. Les forces dahoméennes avaient eu à déplorer plus de 4 000 tués et 8 000 blessés. Les amazones de Béhanzin, au nombre de 3 000 à 3 500 au début des hostilités, avaient été pratiquement exterminées. Elles représentaient les ¾ des tués dahoméens. Il n'en subsista qu'une cinquantaine à l'issue des hostilités.

Avec l'éloignement du Roi Béhanzin et le transfert des idoles de bois vers les musées parisiens, le pays retrouva la paix et la prospérité. Plus personne n'eut à mourir pour satisfaire ces Dieux assoiffés de sang. «Chaque région du Dahomey fut divisée en cantons gérés par des chefs africains. À l'issue de la Première Guerre mondiale, les routes, les chemins de fer, l'enseignement et l'agriculture se développèrent[54].»

En octobre 2021, le président Macron, peu au courant des méfaits attribués à ces Dieux, décida de rendre à la République du Bénin toutes les idoles de l'ancien peuple dahoméen qui dormaient paisiblement depuis plus d'un siècle dans les oubliettes des Musées parisiens.

Espérons qu'elles ne se réveilleront pas en se retrouvant au pays. Car comme disait Voltaire, «le fanatisme est un monstre qui ose se dire le fils de la religion.» Mais Voltaire lui-même n'était-il pas un hypocrite, lui qui avait investi une partie de sa fortune dans la terrible *South Sea Co*, compagnie négrière anglaise.

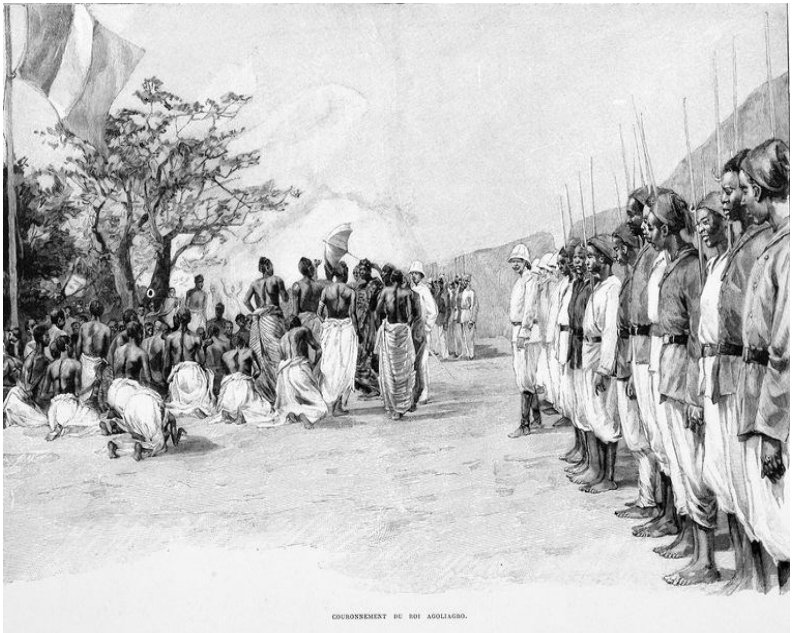

Couronnement du Roi Ago-li-Agbo, frère de Béhanzin et dernier roi du Dahomey

Gou, le Dieu dahoméen de la Guerre. C'est pour obtenir ses faveurs que tant d'esclaves furent torturés et offerts en sacrifice. Gou continue sa carrière dans le Palais du Louvre, ancien palais royal parisien devenu musée.

La discipline militaire et par conséquent le courage des troupes, ont toujours été stimulés par des châtiments corporels extrêmement cruels et même par la mort. En quelque sorte, il fallait en arriver à ce que le soldat soit plus terrorisé par les châtiments que par l'ennemi.

Dans son *Art de la Guerre*, le théoricien chinois Sun Tzu explique comment établir une discipline rigide au sein d'une troupe indocile ou même frondeuse. Il postulait, un jour de printemps, pour un emploi de général. Il souhaitait devenir le général en chef d'un des nombreux rois de l'*Empire du Milieu.* Celui-ci se nommait Ho Lou (ce qui semblait présager un querelleur de la pire espèce). Ce dernier, qui ne manquait certainement pas du sens de l'humour et de la mystification, lui demanda en guise d'examen[55].

— J'ai lu dans leur intégralité les treize chapitres de votre *Art de la Guerre*, monsieur. Pouvez-vous procéder à une petite démonstration dans l'art de maîtriser la discipline des troupes ?

—Je le peux ! répondit laconiquement Sun Tzu, sans hésitation.

—Pouvez-vous pratiquer cette expérience sur des femmes ? demanda Ho Lu, sans doute en souriant ironiquement dans sa barbe.

—Absolument !

Là-dessus, le Roi fit envoyer du palais cent quatre-vingts belles courtisanes. Sun Tzu les répartit en deux compagnies de quatre-vingt-dix, et plaça à leur tête les deux concubines préférées du roi, en guise de chef. Il leur

apprit à toutes à porter une hallebarde. Puis il dit :

—Savez-vous où se trouve le cœur, où se trouvent la main droite, la main gauche... le dos ?

—Nous le savons ! affirmèrent les femmes.

—Lorsque j'ordonne "*Face*" tournez-vous de face, le cœur vers moi ; lorsque je dis "*Gauche*" tournez-vous vers la main gauche, lorsque je dis "*Droite*" vers la droite ; lorsque je dis "*Arrière*" faites demi-tour et tournez-moi le dos ! enseigna le général.

—Nous avons compris ! répondirent les princesses.

Après l'énoncé de ces dispositions, les armes du bourreau furent ostensiblement préparées, sans explication aux apprentis soldats. Sun Tzu donna alors les ordres *trois fois* et les expliqua *cinq fois*, après quoi il fit battre sur le tambour l'ordre d'exécution : *Tournez-vous à droite !* Les femmes se contentèrent d'éclater de rire. Sun Tzu dit alors :

— Si les instructions ne sont pas claires, et si les ordres n'ont pas été complètement assimilés, c'est la faute du commandant.

Il répéta ensuite les ordres trois fois et les expliqua cinq fois, puis battit sur le tambour l'ordre de se tourner vers la gauche. De nouveau les princesses courtisanes éclatèrent de rire. Sun Tzu répéta alors avec patience :

— Si les instructions ne sont pas claires et si les ordres ne sont pas explicites, c'est la faute du commandant. Mais lorsque les instructions ont été expliquées et que les ordres ne sont pas exécutés conformément à la loi militaire, il y a *crime* de la part des chefs subalternes.

Cela dit, il ordonna que le chef de la compagnie de droite et celui de l'unité de gauche soient décapités. Le Roi Ho Lu, sur sa terrasse, s'amusait beaucoup en assistant à la scène. Lorsqu'il vit que ses deux concubines préférées allaient être exécutées, il s'effraya et dépêcha son aide-de-camp avec le message suivant :

—Je sais à présent que le général est capable d'utiliser des troupes. Sans ces deux princesses ma nourriture n'aura plus aucune saveur. C'est mon désir qu'elles ne soient pas exécutées.

—Votre serviteur a reçu de vous, pour cette action, l'investiture de Commandant en chef. Lorsque le Commandant est à la tête de l'Armée, il n'est pas tenu d'accepter tous les ordres de son Souverain ! répondit Sun Tzu.

Il ordonna donc que les deux courtisanes qui avaient commandé les troupes fussent exécutées, afin de faire un exemple. Puis il plaça à la tête des compagnies celles qui occupaient le grade immédiatement inférieur. Là-dessus de nouveau, au roulement de tambour, il donna les mêmes ordres et les femmes se tournèrent à *gauche*, à *droite*, de *face*, de *dos*, se mirent *à genoux* et au *garde-à-vous*, avec rigueur, exactement comme l'exigeait une manœuvre militaire. Les courtisanes n'osèrent pas émettre la moindre récrimination. Sun Tzu envoya alors un messager au Roi pour lui transmettre l'information suivante :

—Les troupes sont maintenant en bon ordre. Le Roi peut descendre pour les passer en revue et les inspecter. Elles peuvent être utilisées au gré du Roi. Elles iront même jusqu'à traverser le feu ou l'eau, à sa demande.

Le Roi nomma immédiatement Sun Tzu général en chef de son armée.

Volume de la Traite Transatlantique

Source : David Eltis. The Volume and Structure of the Transatlantic Trade: Re-assessment, recherche présentée à la Nigerian Hinterland Project Conference, Université York, Toronto, 12-15 octobre 2000

Années	**Portug…**	**Anglais** (Métropole)	**Anglais** (Colonies et USA)	**Français**	**Holland..**	**Espagn..**	**Danois**	**TOUS**
1519- 1600	264000	2000	--	--	--	--	266100	--
1601- 1650	439500	23000	--	--	41000	--	--	503500
1651- 1675	53700	115299	--	5900	64800	--	200	239800
1676- 1700	161100	243300	--	34100	56100	--	15400	510000
1701- 1725	378300	380900	11000	106300	65500	--	16700	958600
1726- 1750	405600	490500	44500	253900	109200	--	7600	1311300
1751- 1775	472900	859100	89100	321500	148000	1000	13400	1905200
1776- 1800	625200	741300	54300	419500	40800	8600	30400	1921100
1801- 1825	871600	257000	81100	217900	2300	204800	10500	1645100
1826- 1850	1247700	--	0	94100	--	279200	0	1621000
1851- 1867	154200	--	0	3200	--	23400	0	189700
Total	**5074900**	**3112300**	**280000**	**1456400**	**527700**	**517000**	**94200**	**11062400**
% du Total	**45,90**	**28,30**	**2,5**	**13,2**	**4,8**	**4,7**	**0,9**	**100**

NOTES DU CHAPITRE

(1) Christian Ingrao, dans *Les chasseurs noirs, la brigade Dirlewanger*, donne ce chiffre de 3‰ des effectifs totaux par mois pour le taux de mortalité par sanction disciplinaire, soit 20 fusillés par mois. *Les chasseurs noirs*, Perrin, 2006, p.97.
(2) Aussi appelée Gendarmerie Prévôtale en France, Feldgendarmerie en Allemagne.
(3) Nder ou Ndar est traditionnellement le nom Ouolof de Saint-Louis du Sénégal et de sa région.
(4) Régions de l'Empire Ottoman.
(5) L'ivoire, le sel et l'or faisaient aussi l'objet de commerce.
(6) Pour plus de détails sur l'épopée des valeureuses femmes de Nder, on peut consulter en particulier l'ouvrage *Reines d'Afrique et Héroïnes de la diaspora noire* de l'écrivaine Sylvia Serbin aux Éditions Sépia.
(7) Ces acacias épineux, *Vachellia tortilis* sont répandus dans toute l'Afrique. La tata, haie d'épineux, véritable réseau de barbelés protège le village contre les animaux sauvages, les voleurs et les tribus voisines. Elle porte un nom différent dans chaque région de l'Afrique. En Union Sud-Africaine elles sont nommées Zaréba.
(8) Jusqu'à l'année 1848, les Européens aussi pratiquèrent la Traite qui fut abolie (en ce qui concerne la France) par le décret du 29 mars 1815. La Traite transsaharienne par les Arabes d'Algérie perdura jusqu'à la colonisation de l'Algérie par les Français en 1830.

(9) Sur le territoire de la France métropolitaine, l'esclavage fut aboli en 1315 par Louis X (Édit du 3 juillet 1315). Louis XIV autorisa en 1671 l'esclavage dans les colonies françaises. L'esclavage fut interdit dans les colonies françaises le 4 février 1794. L'armée anglaise envahit alors les îles françaises et rétablit l'esclavage pour éviter la contamination des îles anglaises. Napoléon Bonaparte rétablit l'esclavage pour que s'arrête la guerre avec l'Angleterre. Le 27 avril 1848, l'esclavage fut enfin aboli définitivement dans les colonies françaises.
(10) Sylvia Serbin.
(11) Ce poème célèbre fut, dit-on, écrit par le poète écossais Robert Burns (1759–1796).
(12) C'est surtout grâce à *Reines d'Afrique et héroïnes de la diaspora noire*, publié par Sylvia Serbin aux éditions Sépia.
(13) Les tribus indiennes nord-américaines pratiquaient aussi l'esclavage à partir des prisonniers de guerre.
(14) Le patchwork des pays africains, immensément plus complexe qu'aujourd'hui.
(15) "Bicéphale" parce que le Dahomey fut à cette époque ancienne gouverné simultanément par une reine et un roi : la reine Hangbè et Akaba. Akaba devint roi vers 1685. Il décéda à la veille d'une bataille importante. Sa mort fut cachée. Sa sœur jumelle Hangbè se déguisa en son frère afin de ne pas semer la panique dans l'armée. La bataille gagnée, Hangbè resta reine du pays sous son vrai nom.
(16) Le messie attendu par les juifs mais qu'ils ne reconnurent pas. Il semble bien qu'il ne fut pas reconnu par l'ensemble des juifs à cause de Saül de Tarse (plus tard Saint Paul) qui décida d'accorder le christianisme non pas au seul Peuple Élu mais à tout le monde, y compris aux mécréants, alors que Saint Pierre voulait que seuls les juifs aient le privilège d'être baptisés chrétiens. Considéré

comme traître, Saül nia l'exclusivité absolue réservée au Peuple Élu. C'était banaliser la religion juive et la spécificité de ce peuple qui n'était donc plus le préféré de Dieu. La plus grande partie des douze tribus rejeta donc le messie Jésus et son christianisme.

(17) Héléne d'Almeida-Topor, Les Amazones, Éditions Rochevignes, Paris, 1984. ISBN 2-86737-007-8Ch.III.

(18) Selon l'historienne béninoise Amélie Degbelo, *Les amazones du Danxomè* (1645-1900). Mémoire de maîtrise. Université du Bénin. 1979.

(19) Le roi David coupait ainsi les attributs de ses victimes (des Philistins venus de la Bande de Gaza) pour bien démontrer qu'il n'avait tué que des non-circoncis.

(20) De 1519 à 1867, les Anglais déportèrent d'Afrique vers l'Amérique 2 392 300 esclaves africains, les Français 1 456 400, les Hollandais 527 700, les Espagnols 517 000, les Danois 94 200 et les Portugais 5 074 900. Source : David Eltis. The Volume and Structure of the Transatlantic Trade: Re-assessment, recherche présentée à la Nigerian Hinterland Project Conference, Université York, Toronto, 12-15 octobre 2000. Tous les pays arabes ou musulmans s'y livrèrent aussi durant treize siècles, à travers le Sahara et par Zanzibar, en y ajoutant la castration complète (pénis et testicules) afin d'éviter le métissage. Les Arabes procédaient par razzias afin d'éviter les frais d'achat. Liverpool et Zanzibar furent les premiers ports négriers du monde.

(21) Les Guinées ou Livres (£) d'Or qui devinrent d'argent puis de cuivre après l'abolition. Elles disparurent avant de devenir des monnaies de bronze.

(22) Ou plutôt d'Abomey, du nom de sa capitale.

(23) Entre autres : Fort James 1727, (Gambie, anglais) ; Fort Cape-Coast 1727 (Gold Coast) anglais; Fort Secondee 1727 (Gold Coast), anglais et un fort hollandais à côté; les deux Forts South Prospect 1727 (l'un hollandais

et l'autre anglais) en Commenda, Gold Coast; Fort de l'Île de Gorée 1974 (Sénégal) français; Fort Principe 1727 (portugaise); Cabo Corso (Ghana) 1690, portugais; Fort Bunce (Sierra Leone) 1727, anglais; Fort Nassau (Mowri) Ghana 1690, hollandais; Fort William ou Whydah (Ouidah) 1727 Dahomey, anglais puis français; Fort James (Accra) Gold Coast 1727 (anglais); Fort Dix Cove (Gold Coast) 1727, anglais; Fort Christianborg (Accra) Danois 1660; Fort Saint-Louis (du Sénégal) 1780, français ; Fort del Mina (Portugais); Fort Anamabou (anglais) dans le Voltaic; Fort Crevecoeur 1649 hollandais.

(24) Abéokouta était la capitale du royaume des Egbas. Elle se situait, bien sûr, hors du royaume du Dahomey. Joseph-Adrien Djivo, Guezo. *La rénovation du Dahomey,* Paris, 1977. p.77.

(25) Et au Soudan dit anglo-égyptien. Saint-Exupéry, *Terre des homme*s », chapitre 6.6

(26) Car les Amérindiens possédaient des esclaves, les prisonniers de guerre.

(27) Des tissus, cauris (coquillages-monnaie), tabac, alcool, tafia, genièvre, eau-de-vie... Tout cela coulaient à flots tout au long des coutumes. Catherine Coquery-Vidrovitch, *La Fêtes des Coutumes au Dahomey : Historique et essai d'interprétation.* Annales. Économies, société, civilisations. 19e année, N.4, 1964. Persée.fr p.711-712.

(28) Texte d'Alfred Barbou, *Histoire de la Guerre au Dahomey*, Librairie Universelle d'Alfred Duquesne, Paris, 1893.

(29) Piqués, coupés, frappés par la foule des spectateurs surexcités.

(30) Manne : nom féminin ; grand panier d'osier de forme rectangulaire ou cylindrique, qui a une anse à chaque extrémité et qui sert à transporter divers objets.

(31) Cauris = jolis coquillages servant de monnaie.

(32) En anglais *indentured servant*.
(33) Les balles *dumdum* venaient d'être créées dans les Indes par les Anglais, pour mater les Cipayes insurgés.
(34) Richard Burton (1821–1890) explorateur gallois. Il commença sa carrière dans l'Armée anglaise des Indes en 1842. Il devint ensuite consul britannique à Fernando Poo (aujourd'hui Bioko, en Guinée Équatoriale). En 1861, il visita le Dahomey, fut présenté au roi Glèglè et publia dans son pays un ouvrage en 1862 : *A Mission to Gelele, King of Dahomey,* Richard Francis Burton, 2 vol.
(35) Alfred Barbou.
(36) Ibidem.
(37) Allusion à certains philosophes qui investissaient dans les compagnies négrières tout en vitupérant contre l'esclavage, comme par exemple Voltaire, champion de la liberté humaine, qui avait investi dans la compagnie négrière anglaise South Seas Co.
(38) Helene d'Almeida-Topor, *Les Amazones*, Éditions Rochevignes, Paris, 1984. ISBN 2-86737-007-8.
(39) Alfred Barbou, *Histoire de la Guerre au Dahomey*, Librairie Universelle d'Alfred Duquesne, Paris, 1893. p.146-147.
(40) Alfred Barbou, *Histoire de la Guerre au Dahomey*, Librairie Universelle d'Alfred Duquesne, Paris, 1893. p.142.
(41) Menacé par l'hégémonie dahoméenne et rudoyé par Béhanzin, le roi Toffa de Porto-Novo avait pris fait et cause pour les Français.
(42) Helene d'Almeida-Topor, *Les Amazones,* Éditions Rochevignes, Paris, 1984. ISBN 2-86737-007-8.
(43) Ibidem.
(44) Ibid. p.47.
(45) Amélie Degbelo, *Les Amazones du Danxomè* : 1645-1900, 1979. p.54.

(46) Alfred Barbou, *Histoire de la Guerre au Dahomey*, Librairie Universelle d'Alfred Duquesne, Paris, 1893. p.151.
(47) Helene d'Almeida-Topor, *Les Amazones,* Éditions Rochevignes, Paris, 1984. ISBN 2-86737-007-8 p.55.
(48) Helene d'Almeida-Topor, *Les Amazones,* Éditions Rochevignes, Paris, 1984. ISBN 2-86737-007-8 p.62
(49) Avant d'être des unités de l'Armée françaises, les *spahi*s étaient des troupes ottomanes de cavalerie stationnées en Afrique du Nord. Le nom d'origine persane a aussi donné les *cipayes* ou fantassins des Indes qui combattirent au XVIIIe siècle dans les armées françaises ou anglaises. Ce sont les cipayes qui se révoltèrent en 1857 contre leur employeur, la British East India Co. Qui les maltraitait, et qui entraînèrent la vente du territoire indien à la Couronne anglaise (aux frais des Indiens); la reine Victoria) devint alors Impératrice des Indes. La *Morning Post* de Londres écrivit «Le monde est désormais redevable à la France de l'abolition des sacrifices humains… Il vient donc d'être prouvé que le calcul selon lequel on ne pouvait prendre Abomey qu'avec un corps d'armée de 10 000 hommes était erroné.»
(50) Helene d'Almeida-Topor, *Les Amazones,* Éditions Rochevignes, Paris, 1984. ISBN 2-86737-007-8 p.60
(51) Ibidem p.68
(52) Ibid. p.77

(53) Il fut ensuite déplacé vers l'Algérie où il finit sa vie, toujours en résidence surveillée à Alger.
(54) Helene d'Almeida-Topor, *Les Amazones,* Éditions Rochevignes, Paris, 1984. ISBN 2-86737-007-8
(55) Sun Tsu, *L'Art de la Guerre.*

Le bûcheron Montferrand, sculpté dans un sapin.

– 5 –

Jos Montferrand, le colosse de l'Outaouais

Comment la nation anglaise, cloîtrée dans un espace aussi restreint que son île, a-t-elle réussi le tour de force d'édifier un immense empire à peine moins étendu que l'Empire mongol[(1)]? On peut trouver la clé de cette énigme en scrutant l'Histoire des Arts martiaux. Tous les Arts de combat utilisent la force de l'ennemi pour le vaincre. Le génie des Anglais fut de toujours réussir à utiliser l'énergie d'une partie de leurs ennemis pour terrasser les autres ; autant dans le domaine stratégique que tactique. Ils les plaçaient face à face et les incitaient à se battre entre eux. Ainsi, dans l'archipel britannique lui-même, l'Angleterre opposa toujours les Écossais aux Irlandais jusqu'à épuisement des deux parties, ce qui entraîna l'hégémonie totale de l'Angleterre.

Cela fait, il restait à user les forces de sa principale rivale (la France). Pour cela, elle regroupa ses autres concurrents potentiels dans une multitude de coalitions : les Pays-Bas, le Saint Empire Romain Germanique, le IIe Empire allemand, la Prusse… Tous ces pays fournirent à l'Angleterre le « matériel humain » nécessaire pour alimenter l'insatiable appétit en soldats des lobbies marchands londoniens. L'Angleterre elle-même fournissait les régiments écossais, les régiments irlandais et Gallois. Les lobbies londoniens faisaient voter les budgets énormes

afin de défrayer le coût prohibitif des mercenaires allemands.

Réunir quelques rares régiments typiquement anglais ne se faisait pas sans peine. L'absence de volontariat obligeait les autorités anglaises à incorporer de force les repris de justice d'Angleterre, ses traîne-misère condamnés pour dettes, ses clochards. Le corps des officiers était peuplé de vauriens dont les parents avaient acheté une "commission d'officiers" pour se débarrasser de leur «*qu'allons-nous faire de toi ?*» Tandis que les coalitions anti-françaises accaparaient l'attention des forces de la France, la flotte anglaise se portait sur les rivages les plus lointains pour s'emparer des territoires français sans défense.

Les marchands se soucient peu des dévastations perpétrées par les guerres commerciales. Le Très Honorable Charles James Fox mit brillamment cette idée en évidence dans son discours prononcé au Parlement de Londres, en 1781. Soucieux de critiquer l'énorme emprunt de guerre anglais nécessaire pour payer les mercenaires allemands qui constituaient l'essentiel de l'armée anglaise, il exhorta ainsi ses concitoyens : « Si une nation peut être stimulée par l'excitation d'une guerre, par l'espoir de conquêtes et par la loterie hasardeuse de la victoire, lorsqu'elle ne risque aucune augmentation équivalente de taxes, le jeu sera joué avec un empressement ardent. Les motifs de guerre seront examinés superficiellement et le carnage des bataille lointaines ne causeront qu'une tristesse fugace.[1bis]» Ce discours d'une insensibilité remarquable vis-à-vis des souffrances humaines démontre bien que la classe affairiste se moque totalement des malheurs de la guerre. Elle n'en retient que les bénéfices dont les combattants ne profitent jamais.

À partir de 1870, la France fut affaiblie par une dénatalité chronique (38 053 000 en 1870). La Prusse la surpassa numériquement[2]. Désireux de se créer un Empire, l'Allemagne unifiée développa son économie de guerre au point même de menacer le commerce de l'Angleterre sur la scène mondiale. En péril face au IIe Reich allemand proclamé à Versailles, les Anglais se cherchèrent de nouveaux alliés pour remplacer les mercenaires allemands. Ils abandonnèrent l'alliance allemande pour se rapprocher de la France qui défendrait leur glacis contre les nouveaux ennemis germaniques.

À travers l'Histoire, la stratégie ultime (celle d'utiliser la force même de l'ennemi pour l'anéantir) fut préconisée d'une façon ou d'une autre par tous les tacticiens, de Sun Tzu à Raoul Castex. Ainsi, l'Angleterre introduisit dans la plupart de ses colonies africaines de fortes minorités indiennes, fortement pénétrées par l'esprit de castes et de hiérarchie raciale. Loin de faire corps avec les autochtones, ces minoritaires aidèrent l'Administration anglaise à contrôler et à soumettre les masses. Ils espéraient qu'eux-mêmes seraient considérés, *de facto*, comme faisant partie de la race dominante. On se souvient du jeune Gandhi, fraîchement devenu avocat à Londres, irrité à l'idée que l'Afrique-du-Sud le considérait encore comme un sous-produit de l'Humanité. C'était le *divide et impera* de Machiavel, diviser pour régner.

Dans les Indes mêmes aux multiples fractures, les Anglais utilisèrent certaines religions, divisions sociales ou castes privilégiées (par exemple les Sikhs), contre les autres. En Irlande, dans le but de briser la cohésion catholique trop réfractaire au protestantisme, Londres implanta de véritables colonies protestantes importées de l'île de Grande-Bretagne. Ces nouveaux colons étaient des

pauvres qui furent ainsi élevés jusqu'à un statut social valorisant. Dans ce but, leur furent accordés tous les droits qui étaient refusés aux catholiques par le *Test Act*.

Ainsi, le *Test Act* réduisit les catholiques de tout l'Empire à l'état de sous-hommes, et même d'esclaves[3] comme l'avaient été les Hilotes lacédémoniens tombés sous le talon des Spartiates[4]. Pourtant, si les politiciens anglais avaient fouillé l'Histoire grecque, ils auraient vu que la revanche des Irlandais viendrait tôt ou tard puisque les Hilotes avaient fini par évincer et chasser le Spartiates oppressifs.

Au Canada-français, l'Angleterre coupa la Province de Québec en deux pour créer l'Ontario qu'elle peupla d'Anglais patriotes sans ressources, bannis des États-Unis pour leur opposition à l'indépendance. Ces immigrants avaient perdu leur place aux États-Unis grâce aux victoires des troupes françaises de Rochambeau à Yorktown et de la Marine Royale (française) à la Bataille de la Baie de Chesapeake (1781). Aussi, ces migrants provenant des Treize-Colonies se montrèrent-ils extrêmement hostiles à l'égard des Canadiens-Français. Ces derniers avaient pourtant combattu pour empêcher les Américains d'arracher le Canada à l'Angleterre. La création de cette province d'Ontario était destinée à neutraliser la puissance démographique de la Province de Québec. Toute l'implantation rurale tout au long de la frontière Québec-Ontario fut réservée à des soldats écossais. C'était ceux-là même qui avaient réprimé et châtié les Canadiens-français lors de l'Insurrection de 1837. Ces mêmes Highlanders avaient été eux-mêmes chassés des Hautes-Terres d'Écosse par le Gouvernement central de Londres.

Dans l'Ouest canadien, les indomptables Métis (francophones et catholiques) souhaitaient vivre selon les règles sacrées d'une authentique démocratie. Face à eux, une véritable colonie d'Écossais pauvres fut déportée et implantée là-aussi, sur les terres mêmes de ces courageux Métis[6]. Ainsi les insoumis écossais furent-ils directement opposés aux réfractaires francophones du Canada. Le résultat fut d'interminables heurts, convulsions politiques et sociales.

Cette digression fort utile nous amène aux troubles sociaux suscités par l'arrivée des ouvriers irlandais importés au Canada pour contrecarrer les Canadiens français dans leurs exigences salariales sur les chantiers du Canal Rideau. Des papistes pour neutraliser d'autres papistes (au profit d'anti-papistes), n'est-ce pas le fondement même des arts martiaux ?

En conséquence de la Guerre de 1812 entre le Canada et les États-Unis, fut creusé ce fameux canal qui permettait d'acheminer des troupes entre Montréal et les Grands-Lacs par la voie détournée de la Rivière-des-Outaouais. La route directe, par le fleuve Saint-Laurent, devenait très dangereuse car une rive du cours d'eau était devenue étasunienne en 1783 et l'artillerie de ce pays sans nom aurai pu foudroyer à bout portant nos transports de troupes. En transitant par la Rivière-des-Outaouais, on se tenait hors de portée des canons américains. Mais, pour suivre cet itinéraire, il fallait canaliser la Rivière Rideau et drainer une vaste région marécageuse infestée de moustiques paludiques entre Bytown et Kingston[7]. Les officiers du Génie et les entrepreneurs en travaux publics

qu'ils engagèrent, partageaient le même point de vue sur les travailleurs celtes ou canadiens-français chargés d'accomplir l'essentiel de l'ouvrage. On devait les contraindre au labeur le plus accablant possible pour le salaire le plus insignifiant. Ce capitalisme forcené, aggravé de sectarisme religieux[8], allait susciter un affrontement (souhaité) entre les deux communautés catholiques d'Ontario, au point que quelques années plus tard, les Irlandais s'allièrent aux Anglais (MOUVEMENT ORANGE-VERTE) pour anéantir les droits scolaires des Franco-ontariens.

Sous le régime colonial anglais, la société était hiérarchisée en fonction de l'origine, de la race et de la religion, en plusieurs strates sociales dont la plus humble restait celle des autochtones[9]. La plus privilégiée demeurait celle des WASP ou White Anglo-saxons Protestants. Les Écossais protestants occupaient le deuxième échelon. En dessous végétait tout ce qui fleurait le papisme[10]. Les Celtes irlandais se trouvaient au troisième échelon, car même s'ils présentaient la lacune de catholicité, ils pouvaient au moins s'exprimer en anglais. Inférieurs aux Irlandais mais au-dessus des Indiens, sédimentaient les ouvriers canadiens-français. Ces derniers souffraient de deux failles : ils étaient francophones et pratiquaient le catholicisme[11]. Au Canada comme dans les Indes, les Anglais jouèrent beaucoup sur cette hiérarchisation ethno-religieuse dans le but de confronter entre elles toutes ces minorités afin qu'elles se neutralisent l'une l'autre. Par exemple la classe dirigeante (anglaise) de la Hudson's Bay Company résidait à Londres (rarement à Montréal). Au-dessous, œuvraient les Écossais : chefs de postes, facteurs, responsables régionaux. Tout en bas de l'échelle, juste avant les trappeurs amérindiens, les Canadiens-français dont la Compagnie ne pouvait se passer puisque c'étaient

les seuls qui avaient le contact avec les trappeurs indiens. Au fond, on pouvait dire que les seuls acteurs irremplaçables, les plus utiles, étaient les deux couches inférieures, les moins payées. Même les compagnies américaines de fourrures (comme l'*American Fur Co.*[12]) se virent forcées d'utiliser des Canadiens-français, comme contacts avec les Indiens ou même comme facteurs intermédiaires (à la place des Écossais). L'AFC, dont le drapeau était le tricolore français, devint même la propriété du Louisianais Pierre Chouteau de Saint-Louis.

Sur les chantiers du Canal Rideau, les ouvriers civils décharnés, fraîchement arrachés à leurs quartiers miséreux de Montréal ou de Dublin (Irlande), furent contraints de se soumettre à des conditions de travail accablantes, dangereuses pour la santé. Ils travaillaient pied nu dans des marécages infestés de voraces mouches noires suceuses de sang, de moustiques vecteurs de malaria, et même de serpents maléfiques. Ils abattaient la forêt, essouchaient, puis creusaient le terrain en zones marécageuses l'été, ou durcies l'hiver par un gel aussi coriace que l'acier. Tout devait être fait à la main ! L'excavation du sol à la pioche et à la pelle. Les décombres et les déblais transportés à la brouette. Comme la dynamite ne fut inventée que trente ans plus tard par Alfred Nobel (1866), les roches précambriennes du Bouclier Canadien ne furent pulvérisées qu'avec de la poudre à canon. Pour faire sauter le granit, les trous devaient être forés au burin et au marteau. Les cavités étaient ensuite bourrées de poudre à canon avec mèche-lente en guise de boutefeu. Combien sont restés captifs de la boue traîtresse au moment où explosait la charge fatale ? Les statistiques sont éloquentes dans ce domaine : 25% des effectifs ouvriers perdirent la vie. Les

blessés et les handicapés plus nombreux encore. Rares furent ceux qui s'en tirèrent indemnes.

Face à cette situation opprimante, les travailleurs manifestèrent un militantisme pur et dur. Les Irlandais avaient survécu à une longue tradition d'oppression dans leur lointaine Hibernie depuis que le pape Adrien IV en avait fait don de ce pays à Henri II d'Angleterre comme on offre un chaton à un garnement[13]. Les opprimés ressentent généralement le besoin naturel de se défouler les nerfs. Lorsqu'ils ne le peuvent contre ceux qui les persécutent, ils le font les uns contre les autres. La situation générale de ces travailleurs était pire que celle des esclaves. Ces derniers ne sont certes pas payés, mais ils sont (mal)nourris, (mal)logés et (mal)soignés *gratuitement*. Les prolétaires, eux, ne gagnaient même pas un revenu suffisant pour couvrir ces trois nécessités.

C'est dans les sociétés inégalitaires et oppressives que se développent les tares les plus horribles : le racisme, la haine et la violence. Ne pouvant châtier les vrais coupables, trop éloignés, les prolétaires se tournaient les uns contre les autres : nouveaux arrivants irlandais contre Amérindiens et Canadiens-français. C'étaient des batailles de pauvres qui s'entre-déchiraient. Face à cette fermentation ouvrière, se dressèrent bientôt des soldats en armes de l'armée britannique, des Écossais commandés par des officiers anglais. Ils devaient, sur ordre, abattre les émeutiers récalcitrants pour maintenir l'*ordre établi*.

De 1827 à 1832, il y aurait eu dans ces chantiers oppressifs, plus de 4000 travailleurs, surtout irlandais mais aussi canadiens-français et amérindiens. Vingt-cinq pour cent moururent d'accidents de travail, de maladie, de blessures gangrenées, de malaria, d'épuisement et de violence

intercommunautaires ou infligées par l'autorité coloniale. Un plus grand nombre encore s'en tirèrent avec des handicaps. Pourcentage effarant.

Cette haine implacable entre Irlandais et Canadiens-français était stupéfiante. Les deux ethnies catholiques se trouvaient au plus bas de l'échelle sociale, et chacune semblait anxieuse de détruire cette image d'elles-mêmes, de la pauvreté et de la déchéance qu'ils voyaient en face, comme dans un miroir pervers. Le *Test Act* qui réduisait les catholiques à l'état de sous-humanité dans tout l'Empire britannique venait d'être partiellement rescindé[14]. Seuls les Canadiens-français avaient réussi, à travers l'Empire tout entier, à forcer le Gouvernement britannique à supprimer le *Test Act* au Canada. Devant la menace d'invasion américaine, le Clergé catholique du Canada avait signé une entente avec l'Angleterre (*Acte de Québec*, 1774). Tout Canadien-français qui prendrait faits et causes pour les Américains serait excommunié. En contrepartie, le *Test Act* fut suspendu au Canada. En Irlande, par contre, les catholiques ne jouissaient d'aucun droit, même pas celui d'acheter un lopin de terre pour édifier une cabane. Le Droit de propriété n'était accordé qu'aux protestants. Aucun état occidental n'avait jamais imposé cela à ses concitoyens chrétiens.

Ce fut donc pendant le creusement du Canal Rideau que s'instaura cette violence extrême entre travailleurs irlandais et ouvriers francophones. Comme précisé plus haut, ce canal permettait à des vaisseaux de transporter les troupes vers les Grands-Lacs en contournant le St-Laurent dont une rive est américaine sur 120km entre la Réserve

Mohawk de Saint-Régis et les Mille-Îles à l'entrée du Lac Ontario. Les vaisseaux qui provenaient de Montréal pour se rendre aux Grands-Lacs devaient jusque-là passer sous les Fourches-Caudines des batteries d'artillerie américaines postées sur la rive sud du grand fleuve. Ils se mettaient ainsi en situation de se faire avarier ou couler à coups de canons. Il était donc fort nécessaire que l'armée construisît un canal de dérivation qui permettait de contourner ce secteur dangereux, en passant par Bytown, bourg forestier plus tard rebaptisé Ottawa. Les ingénieurs militaires entreprirent alors la construction de ce canal direct d'Ottawa jusqu'à Kingston, l'ancien Fort-Frontenac des Français à l'entrée des Grands-Lacs.

De 1827 à 1832 fut donc édifié, avec le sang, la transpiration et l'argent des Canadiens et des Irlandais, ce fameux canal Rideau. Dieu merci, il ne servit jamais à autre chose qu'aux activités ludiques de patinage hivernal ou d'excursions estivales en canot. Personne ne s'en est jamais plaint. Les dangers de conflit entre notre grand pays et les États-Unis ont aussi disparu, en dehors des guerres commerciales à l'issue desquelles nous sommes toujours perdants.

L'hostilité entre les deux ethnies prolétariennes ─irlandaises et canadiennes-françaises─ artificiellement maintenues au bas de l'échelle sociale, perdura fort longtemps encore. Les mêmes ouvriers, mis à pied sans ressources en 1832 à l'issue de la construction du canal Rideau, se retrouvèrent en pleine compétition, en plein affrontement dans les chantiers forestiers de la région. L'An-

gleterre qui interdisait aux industries coloniales de concurrencer celles de la mère-patrie, limitait la production coloniale aux industries primaires : le bois brut pour les Canadiens, le coton brut (raw cotton) pour le sous-continent indien[15]...

C'était donc partout dans l'Outaouais que régnait une extrême pauvreté. La violence la plus rudimentaire réglait les rapports entre les deux communautés laborieuses. Chacune essayait d'évincer l'autre du marché du travail, et de résister elle-même à l'exclusion. Les Canadiens-français qui ne voulaient pas se résoudre à mourir de faim dans leur propre pays prirent alors la triste décision d'émigrer vers l'industrie textile américaine, en plein essor depuis que les Treize-Colonies avaient éconduit l'Angleterre et ses lois anti-concurrentielles.

Aucune police ne faisait régner l'ordre dans ces régions outaouaises aux paysages grandioses. La *Police Montée* ne fut créée que beaucoup plus tard, en 1873, pour surveiller et mater les Métis et les tribus indiennes de l'Ouest canadien. Le gouvernement colonial ne jugeait pas nécessaire de dépenser le moindre sou pour prévenir la violence inter-prolétarienne ou enquêter sur les rixes incessantes, quels que soient les provocateurs. «La haine, l'aigreur, l'amertume et la rancune sont plus meurtrières que le venin d'un cobra» écrivit l'écrivain marocain Mofaddel Abderrahim. Et chacun s'efforçait de nourrir ce cobra dans cette éternelle vendetta. Les deux groupes catholiques se menaient avec fortitude la vie la plus dure, à la grande satisfaction des tiers qui, depuis l'insurrection canadienne française de 1837, avaient gardé à leur égard une rancune tenace[16].

Pour faire régner leur égoïsme par la force, comme dans les religions marginales à la frontière de la civilisation, chacun comptait sur les plus forts de chaque nation. Chacun attendait une espèce de Messie, un Surhomme, qui viendrait leur redonner fierté et prestige. C'est ce qui arrive chez les nations maltraitées, humiliées par l'Histoire. Les Canadiens et les Irlandais avaient subi l'occupation, l'assujettissement et l'aliénation (les derniers par le Test Act) de la part d'une nation qui les vouait aux gémonies et qui brûlait de les voir disparaître pour les remplacer par des w.a.s.p. Les plus vigoureux et les plus violents de chaque communauté jouissaient donc d'un prestige aussi enviable, aussi providentiel que celui de l'ange exterminateur biblique.

Ainsi était considéré Jos.Montferrand, l'hercule fort bien bâti dont voici quelques-unes des aventures singulières. Le 26 octobre 1802, naquit à Montréal, dans la maison Favre de la *rue des Allemands*, un garçon qui reçût de ses parents le prénom de Joseph : *Joseph Favre*. À l'époque, le premier garçon de la famille était presque inévitablement gratifié du prénom de Joseph, comme les musulmans appellent encore leur premier né Mohamed, les Sikhs Singh, les Espagnols Jésus, les juifs David et les bouddhistes Krishna. La gloire de Joseph Favre flamboya dès sa seizième année lorsqu'il roua de coups trois butors anglais qui terrorisaient le faubourg Saint-Laurent à Mon-

tréal, son propre quartier. Échaudés et endoloris, les galopins ne revinrent plus. Quant à Joseph Favre, il adopta plus tard le pseudonyme de Jos. Montferrand, son nom de célébrité.

Puis les hauts faits s'ajoutèrent aux tours de force. Joseph Favre accepta de relever le défi d'un vrai boxeur anglais qui, en toute modestie, s'était auto-proclamé *Champion du Canada*. Avec ses *six pieds et quatre pouces* (1,93^{m}), une grandeur exceptionnelle parmi les pauvres du XIXe siècle, le géant Joseph ne s'en laissait pas imposer, d'où son sobriquet de «Coq du faubourg Saint-Laurent». Son père mourut alors qu'il était enfant. En quête d'emploi rémunéré, il partit pour l'Outaouais, un secteur frontalier de la vaste forêt boréale, situé entre le Québec et l'Ontario. Cette région n'avait connu jusque-là que les brigades de canots de *voyageurs* aussi appelés *coureurs de bois* qui avironnaient fiévreusement vers les Pays-d'en-Haut (le Manitoba actuel et les États des Dakotas) pour faire négoce de fourrure.

Mais les temps changeaient. Une vaste industrie forestière s'était subitement développée en ces régions canadiennes grâce à Napoléon Ier qui avait interdit à l'Angleterre d'acheter son bois en Europe septentrionale. Les seuls ouvriers forestiers étant alors les Canadiens[17], les entrepreneurs anglais importaient des Irlandais catholiques (comme on favorise aujourd'hui l'immigration pour la même raison) afin de faire baisser les enchères salariales par simple concurrence sur le marché du travail. Le but lointain était aussi de vider l'Irlande de ses catholiques insoumis et de les remplacer par des protestants dociles qui accepteraient de considérer le roi Georges d'Angleterre comme leur Guide spirituel. Là, vers 1827, dans la vaste

Forêt boréale, Jos.Montferrand trouva un emploi de *cageur*[18], puis de *maître-de-cage* dans la compagnie Philemon Wright.

En ces temps-là, les peuples québécois et irlandais avaient quelques points communs. Ils étaient sous strict régime catholique. Certes, la minuscule bourgeoisie canadienne éduquait ses propres enfants avec grand soin pour former des notaires, avocats, docteurs et politiciens. Mais l'immense multitude des Francophones était abandonnée dans un analphabétisme pathétique et une misère poignante. L'école publique et gratuite n'existait pas et le Clergé se contentait égoïstement d'instruire ceux qui souhaitaient devenir prêtres. Cette déplorable situation subsista jusqu'à 1964, année de la création du Ministère québécois de l'Éducation qui démocratisa et vulgarisa l'instruction publique. L'Église se méfiait autant de l'*instruction* que de la *richesse*, lesquelles, disait-on alors, pouvaient devenir des *poisons* pour l'immodeste et mettre ainsi en péril le salut de son âme et sa béatitude éternelle. Les pauvres et les ignorants pouvaient plus facilement se laisser convaincre de suivre fidèlement le difficile Chemin du Ciel, si rocailleux, si abrupt, si rude. Le Chemin était soigneusement balisé par le Clergé.

Les catholiques irlandais (trop éloignés des menaces d'invasion des Insurgents américains) avaient été plus maltraités encore par leurs colonisateurs. Ils avaient subi pendant des siècles les lois iniques (les *Test Acts*) de la Monarchie anglaise. Ces Lois leur interdisaient en outre l'instruction, le droit de vote, le fonctionnariat, le commerce, la possession de biens immeubles. Aucun catholique irlandais n'avait le droit de posséder le moindre fragment de terre d'Irlande. Tous ces interdits les avaient transformés

en marginaux, en proscrits dans leur propre pays, en vagabonds. L'esclavage même leur fut appliqué sous une forme sournoise qui serait strictement anticonstitutionnelle aujourd'hui[19]. Les Écossais pauvres étaient alors déplacés vers le Manitoba pour contrebalancer les Métis insoumis de Louis Riel. De la même façon, la main d'œuvre dite *cheap labour* irlandaise était déportée vers cette Rivière des Outaouais pour contrebalancer les Canadiens-français frondeurs dans les chantiers forestiers. La lutte des classes artificiellement entretenue et enrichie par une lutte des ethnies permettait aux bourgeois londoniens d'exploiter sans vergogne l'ensemble des populations catholiques et de les maintenir dans la plus stricte pauvreté. Marx disait bien dans son Manifeste de 1848 que "l'histoire de toute société jusqu'à nos jours n'a été que l'histoire de la lutte des classes." Mais certaines classes dominantes savent s'épargner tout combat en semant la discorde dans leur classe prolétarienne.

Le passe-temps favori de tous ces bûcherons primaires, tant irlandais que québécois, était de se quereller, de s'insulter et de vérifier lequel était le plus robuste de la compagnie. La rivalité pour les emplois se symbolisait constamment par la compétition musculaire. Les gros-bras étaient notoirement plus populaires que la subtilité d'esprit. Les malabars passaient leurs loisirs à en découdre avec les cheïners. Tous ces bûcherons irlandais coupaient en priorité des chênes et les Canadiens-français les appelaient les *chêneurs.* Quand ce mot passait à travers le larynx et les cordes vocales des Québécois, il se produisait un phénomène de diphtongaison : le son [ê] changeait de timbre en cours d'émission pour devenir [aê] que les Irlandais ont transcrit par le son [*j*] équivalent au mot (ail). *Chêneur* est devenu *shiner*, au point que certains ont cru que

le vocable provenait du verbe *shine* (briller) à cause des hauts-de-forme que certains chefs de ces fiers-à-bras portaient alors, aussi bien dans l'Outaouais que dans les bas quartiers new-yorkais.

Depuis l'aube de l'humanité, la force physique des mâles a suscité l'admiration des femelles... en guerre comme en paix. Chez les animaux comme chez les humains, les héros les plus forts, les plus batailleurs, avaient droit à l'amour des plus belles et au respect et à la soumission des autres mâles. C'était l'une des composantes de la Sélection naturelle des espèces vivantes, telle que décrite par les théories darwiniennes. Le Canada ne faisait pas exception à la règle. Et ces héros admirés savaient ajouter une touche d'esbroufe pour accroître leur prestige. Ainsi Jos. Montferrand marquait son entrée dans les tavernes de la région —qu'il fréquentait assidûment— par une cabriole soudaine et un coup de pied au plafond, sous les applaudissements des Francophones et les diatribes des Irlandais. Cela déclenchait inévitablement querelles et pugilats. Nombreux furent les taverniers qui prétendirent que leur plafond était estampillé par la semelle de cet Hercule.

La concurrence économique et sociale a un point commun avec les guerres nationales. Il suffit de créer artificiellement une rivalité et un antagonisme entre les travailleurs pour qu'ils consument leurs frustrations les uns contre les autres au lieu de les diriger contre ceux qui les exploitent vraiment. Ainsi ils se neutralisent eux-mêmes et les salaires restent au plus bas… pour le plus grand profit des financiers accapareurs et corrompus. La présence de ces immigrants irlandais besogneux faisait que les ouvriers canadiens-français devaient se battre dans tous les sens du terme pour trouver des emplois. Et toutes ces querelles tiraient inévitablement les salaires vers le bas, presque vers

le zéro absolu. Malgré cela, le prestige de ces hercules légendaires redonnait foi à ces Canadiens-français ou à ces Irlandais dans la valeur de leur nation si malmenée par les tribulations de l'Histoire d'Angleterre. Des légendes ne manquaient pas de circuler dans la vallée laurentienne au grès des courants-d'air et des tempêtes de neige. Elles propageaient leurs prouesses qui apportaient quelque douceur compensatoire à ces « *délaissés de l'Histoire* ».

En 1829, Jos. Montferrand fut assailli sur le *Pont de la Chaudière*[20] par une foule d'Irlandais en embuscade qui l'attaquèrent par les deux rives. Tous ces Hiberniens étaient fort désireux de lui "faire définitivement passer le goût de la tourtière et de la soupe-aux-pois". Joseph semblait perdu ! Alors, ce qui se passa devint une véritable épopée, semblable à celles décrites par les troubadours dans les chansons de geste du Moyen Âge. L'invincible fier-à-bras attrapa le premier agresseur par les pieds, et, s'en servant de fléau tourbillonnant, il précipita, dit-on, les cent-cinquante premiers Irlandais dans l'eau bouillonnante de la Rivière-des-Outaouais. Les autres s'enfuirent devant ce fléau d'armes peu ordinaire. La légende de Jos. Montferrand ne lésine pas sur les détails… même invraisemblables. Quoi qu'il en fût, sa force et sa détermination le sauvèrent. Impossible de savoir où commence la légende et où finit la réalité.

Le grand-père de notre héros, François Favre, dit Montferrand, était un soldat issu des bataillons français débarqués au Canada avec le chevalier de Lévis. Ils avaient vaincu les Anglais au cours de la Deuxième bataille des Plaines d'Abraham[21] en 1760. Lors du Traité de Paris, François avait choisi de rester au Canada et il s'était établi à Montréal. Connus pour sa grande taille et sa force herculéenne, il s'était marié avec une Canadienne et avait fait

souche au pays. Après avoir été *charretier*, en 1820, Joseph signa trois ans plus tard un contrat de *coureur de bois* avec la *Compagnie* anglaise *de la Baie d'Hudson* qui venait d'absorber par coercition[21bis] la *Compagnie* canadienne *du Nord-Ouest* afin de s'éviter les inconvénients d'une saine concurrence.

La réputation (*la renommée*, disait-on naguère) de Joseph grandissait de jour en jour et on racontait ses exploits sans se lasser lors de ses rencontres avec «*les Anglais*», expression qui, paradoxalement, comprenait aussi bien les Anglais que les Celtes (Irlandais, Écossais…), ces derniers étant eux-mêmes subjugués par les premiers. On disait de Jos. qu'il pilonnait ses adversaires comme un *cheval qui rue* et les cravachait littéralement de ses jambes musclées... sans doute dans le style d'un autre héros du peuple québécois : Georges Saint-Pierre, lui aussi véritable gladiateur des temps modernes qui sut donner une leçon à un Américain irrespectueux[22].

Pendant trente ans à partir de 1827, Joseph parcourut les forêts en tant que bûcheron, radeleur (draveur), chef de chantier, pour le plus grand profit de ses employeurs londoniens. La foresterie était en pleine expansion au Canada grâce au Blocus Continental napoléonien. Les marchands londoniens furent forcés de venir développer et exploiter les forêts canadiennes, ce qui accorda quelques emplois primaires à notre pays. Les industries secondaires étaient prohibées dans la mesure où elles concurrençaient l'industrie de Grande-Bretagne. Le Blocus continental imposé par Napoléon[23] à l'Angleterre fut une bénédiction pour le Canada car l'habitude resta après 1815.

Ainsi, Montferrand passait le plus clair de son temps dans les chantiers forestiers et les tavernes des ports fluviaux. Partout régnait la loi de la boxe française avec ses

provocations incessantes entre immigrants irlandais et "Canadiens". Les plus musclés, les plus téméraires de chaque groupe devaient passer leurs loisirs à défendre l'honneur toujours battu en brèche de leurs communautés respectives. Jos se battit un jour contre les sept frères Macdonald venus tout exprès pour lui donner une bonne correction. Combien de courageux fiers-à-bras finirent leur vie dans la misère des infirmités et des handicaps pour quelques instants fugitifs de gloire nationale ?

Comme, selon le dicton "on ne prête qu'aux riches", on attribua à Jos.Montferrand une multitude de victoires, réelles ou imaginaires. Même durant les élections fédérales, des groupes de vauriens hostiles aux principes démocratiques essayaient d'empêcher les Canadiens-français de faire élire leurs candidats. Ce même comportement antidémocratique se produisit aussi quelques années plus tard dans le Sud-Profond des États-Unis pour empêcher les Noirs de bénéficier de leur droit de vote. Chaque élection engendrait des échauffourées multiples dans les rues et à proximité des bureaux de scrutin. Cela avait fini par faire partie des habitudes "électorales" de ces régions marginales peu soucieuses de démocratie et d'idéal égalitaire.

Après 1840, les exploits de Montferrand se firent rares. Il se contenta désormais, au printemps et en été, de diriger jusqu'à Québec les immenses radeaux de bois qui voyageaient au fil de la Rivière-des-Outaouais et du fleuve Saint-Laurent. Ce bois, coupé durant l'hiver et libéré de la neige et de la glace au printemps, formait d'interminables trains de radeaux longs de plusieurs centaines de mètres que des équipages de quatre-vingts *radeleurs* appelés localement *draveurs*, *cajeux* ou *raftsmen*, acheminaient à leurs risques et périls jusqu'aux immenses scieries de Montréal ou même de Québec. Les accidents n'étaient pas

rares, mais qu'importait. La vie des prolétaires avait si peu de valeur marchande.

Mais le temps implacable et féroce finit toujours par avoir le dernier mot. Il eut même raison de ce fier-à-bras qui pouvait, dans ses jeunes années soulever à bout de bras une charrue d'acier. Ses excès, ses blessures, ses débordements démesurés et si valorisants pour lui-même et pour ses semblables, finirent par user son corps car la force est presque aussi éphémère que la beauté. Véritable légende vivante, quoique perclus de rhumatismes, il quitta l'Outaouais et se retira alors à Montréal, vers 1857, fidèlement accompagné de ses polyarthrites rhumatoïdes. Il se réfugia dans une maison de retraite de cette grande ville grâce à son confortable revenu de contremaître dont il avait réussi à économiser une fraction notable pour ses vieux jours de vulnérabilité... contrairement à l'ensemble de ses concitoyens plus modestes et trop mal payés pour *garder une poire pour la soif* de leur vieillesse.

Mais sa renommée et surtout son aisance prospère lui assurèrent des cœurs à chérir et à câliner jusqu'à son dernier souffle. Il quitta cette terre le 4 octobre 1864 à l'âge de 61 ans. Son corps fut inhumé au Cimetière Notre-Dame-des-Neiges à Montréal, tandis que son esprit et son âme rejoignirent le Paradis des héros et héroïnes francophones du Canada. Il y fut accueilli entre autres par Jean-Louis Le Loutre, Pierre Gaultier de La Vérendrye, Joseph Broussard dit Beausoleil, Madeleine de Verchères, Félix Leclerc, Charles Deschamps de Boishébert, Pierre Le Moyne d'Iberville, le chef Métis Gabriel Dumont, Louis de Buade de Frontenac, Édouard Beaupré, François Gaston de Lévis, Louis Cyr, Céline Dion, Dollar des Ormeaux, Antonine Maillet, Gabrielle Roy, le chef indien

Outaouais Pontiac, Françoise-Marie Jacquelin, le chevalier de Lévis, Samuel de Champlain, Marie-Barbe Loiselle, Léo Major, Hubert Reeves, Émile Nelligan, Maurice Richard, Louis Riel, Louis-Joseph Coulon de Villiers, sieur de Jumonville, Victor Delamarre... pour ne citer que ceux-là. Une place était même réservée pour Georges Saint-Pierre et une autre pour Joseph Robinette Biden, ancien président des États-Unis, dont les ancêtres québécois, poussés par la misère, avaient quitté le Québec au XIXe siècle pour aller travailler dans les filatures du Massachusetts, car l'Angleterre ne permettait pas à ses colonies de développer ces industries afin de ne pas concurrencer la « marâtre-patrie ».

Timbre-poste de la Société canadienne des Postes, en l'honneur du légendaire bûcheron Jos. Montferrand.

NOTES DU CHAPITRE

[1] L'Empire mongol totalisa dans sa plus grande extension trente-trois millions et demi de kilomètres carrés contre presque trente millions pour les Anglais.

[1bis] Tiré de Earl Russell, The Life and Times of Charles James Fox, Richard Bentley, Londres 1866. Vol.I, p.235. "If a nation can be buoyed up by the excitement of war, the hopes of conquest, and the gambling chances of victory, without any corresponding increase of taxes, the game would be played with eager readiness ; the motives for hostilities would be lightly examined, and the distant bloodshed of a battle would cause only a transient sorrow."

[2] En 1800 le Saint-Empire totalisait approximativement 29 000 000 millions d'habitants en 1800 (la France avait aussi 29 millions en 1800) et 41 000 000 en 1870. Non seulement par la dénatalité de la France, mais aussi en annexant les diverses principautés de l'ex Saint-Empire romain germanique. La Guerre de 1870 commença contre la Prusse et se termina contre l'Empire allemand aussi appelé IIe Reich.

[3] To Hell or Barbados : The Ethnic Cleansing of Ireland by Cromwell, Sean o'Callaghan ; Rhetta Akamatsu.

[4] Spartiates qui allaient jusqu'à effectuer leur entraînement militaire par de véritables chasses à coure avec les Hilotes comme gibier involontaire.

[5] Les *Eastern Townships* aujourd'hui appelés *Cantons de l'Est puisqu'ils se situent à l'Est de Montréal.*

[6] Appelée the *Red River Colony.* L'Angleterre s'activait alors à dépeupler les Highlands d'Écosse trop récalcitrants. Cette politique, officiellement destinée à supprimer l'agriculture pour promouvoir l'élevage du mouton Cheviot, fut appelée *Highlands Clearances*.

[7] Bytown est l'ancien nom d'Ottawa ; Kingston est le nouveau nom de *Fort-Frontenac* des Français. Le nom Bytown provient du colonel John By, un Anglais qui commandait les ingénieurs militaires sur le chantier. By mourut en Angleterre en 1836, secoué par un scandale car il avait eu tendance à puiser pour ses propres besoins dans le budget du canal Rideau. D'abord établie à 169 000£, la facture du colonel By finit par atteindre 800 000£. Trente ans plus tard, la capitale du Canada prit le nom d'Ottawa.

[8] Sectarisme car la classe dirigeante était anglicane et anglaise et la main d'œuvre canadienne et irlandaise, catholique. En ces temps diaboliques, ce n'était pas un détail.

[9] Dont, par exemple, la valeur testimoniale devant un juge n'équivalait qu'à un tiers de la valeur d'un témoin de race blanche.

[10] Il est nécessaire de préciser puisque les Anglicans se disent aussi *catholiques* mais non rattachés à Rome mais à la monarchie anglaise. Ainsi on dit *Roman Catholic. En grec,* καθολικός signifie *universel.*

[11] Les Métis de l'Ouest canadien avaient trois handicaps : ils n'étaient pas tout à fait blancs, ils étaient catholiques et enfin ils étaient de langue française.

[12] Curieusement, l'AFC adopta comme marque le tricolore bleu-blanc-rouge qui deviendra ensuite le drapeau de la République française et de l'Empire.

[13] Ce fut le seul pape d'origine anglaise, Adrien IV. Ce don eut lieu en 1155. Nicolas Breakspear
[14] Le Test Act ne fut partiellement suspendu qu'en 1828 par Georges IV... "p*artiellemen*t" car toutes les universités britanniques continuèrent de l'appliquer jusqu'en 1880. Ainsi l'instruction supérieure était interdite aux catholiques de l'Empire britannique. Même après cela, l'administration universitaire continua d'exiger la religion jusqu'à la fin du XXe siècle.

[15] Ce système fort égocentrique précipita le Canada et surtout les Indes dans la misère. Au Canada-français, la moitié de la population dut émigrer vers les États-Unis. (*Wool Act 1699 ; Sugar and Molasses Act 1733 ; Iron Act 1750...*)

[16] N'oublions pas que déjà, lors de l'Insurrection de 1837, le Gouvernement anglais avait utilisé des troupes de Highlanders écossais pour écraser les Canadiens-Français. Ces soldats avaient ensuite reçu des lotissements gratuits et des concessions sur la frontière du Québec afin de bien marquer la menace.

[17] Plus tard appelés *Canadiens-français* et plus tard encore *Québécois.*

[18]Le **cageur**, au Canada, est un ouvrier forestier chargé d'assembler et de diriger les radeaux de grumes, vers une scierie en aval. En Europe, dans le Jura, on les appelle les **radeleurs** (de radeau).

[19] Pour en savoir plus sur l'esclavage des Irlandais par les Anglais, lire l'ouvrage de Rhetta Akamatsu :*The Irish Slaves : Slavery, indenture and Contract Labor Among Irish Immigrants,* 2010.

[20] Le Pont de la Chaudière (à l'époque Pont de l'Union) fut le premier pont reliant Bytown, future capitale du Canada sous le nom d'Ottawa, à la rive nord (québécoise) de la Rivière des Outaouais. Il fut construit vers 1820. Il tenait son nom des Chutes Chaudière.

[21] La première Bataille des Plaines d'Abraham ou bataille de Québec eut lieu en 1759. Elle fut remportée par les Anglo-Américains. La deuxième bataille des Plaines d'Abraham, aussi appelée Bataille de Ste-Foy, se déroula en 1760, à l'Ouest de la première, à l'extrémité des Plaines d'Abraham. Elle fut remportée par les Canadiens.

[21] Les actionnaires de la CBH étaient des aristocrates londoniens tandis que ceux de la Compagnie canadienne du Nord-Ouest étaient des bourgeois montréalais. Les pressions politiques des premiers obligèrent les autres à se laisser absorber.

[22] Matt Serra.

[23] Cette interdiction de l'industrie secondaire concurrentielle força les Canadiens francophones à émigrer vers l'industrie textile américaine. Le Canada

perdit ainsi la moitié de sa population totale et, dès le milieu du XIXe siècle, sa majorité francophone.

Table des Matières.

1 La Bataille du Grand-Coteau.....7
2 Cette malheureuse chèvre de Monsieur Seguin……45
3 Opération Organisation Armée secrète.....55
4 Les Amazones du Roi Béhanzin….....69
5 Jos. Montferrand, le Colosse de l'Outaouais ……125

Table des matières.....135

9 781794 858121

La Bataille du Grand-Coteau reste l'une des grandes fiertés des Métis-français de l'Ouest canadien. Ce jour-là, 13 juillet 1851, une poignée de 80 intrépides combattants Métis vinrent se mesurer à 2000 valeureux guerriers Sioux. Ces derniers, Maîtres absolus de la Prairie canado-américaine, avaient décidé d'interdire aux Métis la chasse au bison qui était indispensable à la survie même de ce peuple francophone. La bataille acharnée dura deux longues journées et tua 80 combattants avant que les Sioux n'acceptent de partager leur giboyeux territoire de chasse. Ainsi naquit dans le sang une grande Nation.

Jean-Claude Castex de Vancouver explore l'un des faits mystérieux de l'Histoire du Canada; à savoir, pourquoi les Sioux ont-ils attaqué les Métis au Grand-Coteau ?

9 781794 858121